

# Changer ici, changer là-bas, changer ici *et* là-bas

2000 – 2010

Dix années d'interaction pour nouer migration,  
collectivités territoriales et développement

- VOLUME I -

Interpellations Conceptuelles et Perspectives

Août 2010

Philippe De Leener & Marc Totté  
Mamadou Goïta



## Abréviations / Acronymes

ADL	Agent de Développement Local
ANCSEC (=ACSE)	Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
ANAEM	Agence nationale d'accueil des étrangers et des migrations
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
CA	Conseil d'administration
CCC	Cadre Communal de Concertation
COS	Comité d'orientation stratégique (GRDR)
EDUCODEV	Programme migrants acteurs d'éducation au codéveloppement
FAS	Fonds d'action sociale
FASILD	Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations
FED	Fonds Européen de Développement
FOJIM	Forum de la jeunesse issue des migrations
FORIM	Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations
FSP	Fonds de solidarité prioritaire
F3E	Fonds de promotion des Études préalables, des Évaluations et des Études transversales
GAME	Groupement d'appui à la micro-entreprise
GI	Groupe initiatives
GRDR	Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural
GRET	Groupe de recherche et d'échanges technologiques
IEM	Investissements Economiques des Migrants
MAE	Ministère des Affaires étrangères
MICOMI	Mission interministérielle au codéveloppement et aux migrations internationales
OIM	Organisation internationale des migrations
ONGD	Organisation non gouvernementale de développement
PACMO	Programme d'appui aux co-maîtrises d'ouvrages
PAIDEL	Programme d'appui aux initiatives de développement local
PAMAM	Programme d'appui aux mouvement associatif des migrants
PAPPE	Programme d'appui aux porteurs de projets économiques
PIMDERO	Promotion de l'implication des migrants dans le développement de leurs régions d'origine
PDLM	Programme développement local migration
PIP	Programme Intégré de Podor
PMIE	Programme migration internationale économique
PRA-OSIM	Programme d'appui aux organisations de solidarité

Changer ici, changer là-bas, changer ici *et* là-bas.

2000 – 2010 : Dix années d'interaction pour nouer migration, collectivités territoriales et développement  
Août 2010

	internationale issues de l'immigration
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
SAED	Société d'aménagement et d'exploitation du delta de la vallée du fleuve Sénégal et de la Falemé
TKLM	Projet d'aménagement des bassins versants de Térékolé, Kolimbiné et du Lac Magui
UE	Union européenne

## Sommaire

<b><i>Avertissement</i></b>	<b>6</b>
<b><i>Avant-Propos</i></b>	<b>7</b>
<b><i>Résumé</i></b>	<b>9</b>
<b><i>Introduction</i></b>	<b>13</b>
<b>1.1. Mise en perspective de la capitalisation</b>	<b>13</b>
1.1.1. Ce que nous comprenons par "capitaliser"	14
1.1.2. Cadre stratégique et enjeux de l'exercice	14
1.1.3. Cibles concrètes de la capitalisation	14
<b>1.2. Méthodologie de capitalisation</b>	<b>16</b>
1.2.1. Des récits d'expériences	16
1.2.2. Le récit tel que nous en rêvions...	16
1.2.3. A l'arrivée, des récits qui n'en sont pas vraiment faute de... narrateurs	18
1.2.4. En pratique, des allers et retours entre papier et atelier	19
<b>1.3. Limites de l'exercice</b>	<b>22</b>
<b>2. Le contexte "autour" et "dedans" entre 2000 et 2010</b>	<b>24</b>
2.1. L'évaluation de 2001 : un changement de cap ?	24
2.2. Par rapport au migrant : un changement de posture ?	25
2.3. L'évolution des pouvoirs publics : du FAS à l'ACSE, une évolution importante pour le GRDR	26
2.4. Lutte contre la pauvreté, démocratisation et réforme de l'Etat	27
<b>3. Le double espace en questions</b>	<b>29</b>
3.1. Six concepts clefs pour asseoir la dimension politique de la migration	30
3.2. La situation en 2000, un bref état des lieux	31
3.3. Du territoire social au territoire global	34
3.4. De nouveaux acteurs mais aussi, surtout, de nouveaux rapports aux acteurs et à l'action	38
3.5. Concertation : du consensus local à l'interpellation de l'ordre politique ?	44
3.6. Migrants, migration : ressources ici et là-bas	46
Du migrant des foyers au migrant dans la société, ici comme là-bas	47
Du migrant "ambassadeur" d'un ailleurs au migrant "révélateur" des faces cachées ici ?	49

<b>3.7. Citoyenneté : vers une conception élargie, à la fois fonctionnelle et politique</b> _____	<b>51</b>
<b>3.8. De l'accompagnement opérationnel ou institutionnel à l'accompagnement politique</b> ____	<b>58</b>
<b>3.9. Vers une conception enrichie du double espace et du codéveloppement : prémisses d'un rebond stratégique pour le GRDR ?</b> _____	<b>62</b>
<b>4. Transversales pour demain</b> _____	<b>64</b>
<b>4.1. Agir délibérément et systématiquement politiquement</b> _____	<b>64</b>
<b>4.2. Mettre la multiculturalité et la diversité au service de la (re)construction du "général" et du "commun"</b> _____	<b>65</b>
4.2.1. Une problématique foncièrement politique _____	65
4.2.2. Des richesses mais aussi des ... déchets culturels _____	68
<b>4.3. D'une logique de réalisations à une logique de changement politique et social</b> _____	<b>69</b>
<b>5. Bibliographie &amp; Documentation exploitée</b>	<b>72</b>
<i>Annexes</i>	<b>74</b>

## Avertissement

Nous conseillons vivement au lecteur peu averti des situations qui prévalent dans les milieux de la migration ouest-africaine et, en particulier, s'il est peu familier avec les terrains du GRDR, de commencer la lecture par les études de cas et les matériaux empiriques réunis dans le *second volume* de notre investigation. Ces études de cas ont été présentées de manière à pouvoir se lire indépendamment les unes des autres de sorte que le lecteur puisse les lire à sa manière en se laissant guider, le cas échéant, par son intuition ou ses centres d'intérêt.

Tout au long de notre étude, nous nous sommes attachés à valoriser ce qui, dans l'expérience singulière mais néanmoins exemplaire du GRDR, pouvait comporter une portée générale de manière à inspirer et (re)motiver d'abord, bien entendu, les travailleurs du GRDR soumis à de plus en plus d'exigences, mais également à tous ceux et toutes celles qui sont concernés d'une manière ou d'une autre par l'action dans le champ de la migration, des collectivités locales et du développement. C'est pourquoi nous pensons que le public intéressé par la lecture de cet ouvrage dépasse largement le GRDR et ses partenaires.

## Avant-Propos

Ce travail se veut une contribution à la capitalisation engagée par le GRDR à l'occasion de ses 40 années. Il cherche particulièrement à rendre compte de ce que le GRDR a accompli ces dix dernières années, dans le but d'en tirer des enseignements sur les orientations à prendre pour les années à venir. Vu les moyens modestes mis à notre disposition pour mener à bien cette tentative somme toute ambitieuse, nous avons dû *faire des choix et inévitablement renoncer*. C'est ainsi que nous n'avons pas abordé les questions institutionnelles, de sorte que nous ne ferons qu'allusion à la crise institutionnelle traversée par le GRDR dans les années 2000 et aux diverses difficultés organisationnelles, à vrai dire encore actuelles, saillantes dans un contexte de réduction drastique des ressources de l'aide. Notre énergie, dans cette étude, s'est donc concentrée sur la possibilité de valoriser au mieux le potentiel du GRDR de sorte que son parcours puisse aussi inspirer plus largement ceux et celles qui sont impliqués dans l'action avec ou auprès des migrants. Notre souci a aussi été d'interpeller heuristiquement le GRDR, ses équipes mais aussi ses partenaires. En cela, l'exercice relève bien d'une capitalisation prospective. Par contre, il n'a rien à voir, même pas du tout, avec toute idée d'évaluation, voie dans laquelle nous nous sommes refusés catégoriquement de nous engager.

Il s'agissait bien entendu d'une capitalisation *pour* le GRDR. Mais, nous l'espérions aussi *par* le GRDR. Toutefois, il faut en convenir, en dépit de nos dispositifs, sa participation dans ce travail a été relativement modeste, particulièrement au Nord. Nous pensions que cette relative absence de mars à juin pouvait être compensée par un travail de relecture réappropriative. Cela n'a guère été possible, pour des raisons diverses, notamment, semble-t-il, parce que les équipes du GRDR sont extrêmement mobilisées au quotidien. Signe des temps ? L'action de plus en plus pressante, et souvent stressante, évacue-t-elle la réflexion laissant une place grandissante à l'instrumentalisation ?

De manière générale, même si notre travail prend le GRDR comme terrain et comme partenaire, il est clair que les éléments que nous portons à la réflexion dans les pages qui suivent intéressent l'ensemble des acteurs et parties prenantes prises dans les dynamiques nouant migration, collectivités locales et développement.

Ce premier volume propose une synthèse des réflexions qui ont germé dans le sillage de nos interactions avec les équipes du GRDR. Disons le tout de suite, il est relativement exigeant. Pour trois raisons au moins. D'abord parce qu'il met au travail les concepts et conceptions qui charpentent l'action de ceux et celles qui travaillent avec des populations migrantes, avec pour conséquence de les déloger de l'implicite où le cas échéant ils nichaient. Ensuite parce que nous interpellons, questionnons et mettons en difficulté ce qui passe régulièrement pour des certitudes tranquilles. Enfin, parce que le texte a été rédigé dans une langue qui n'est pas

exactement celle de l'action et des rapports conventionnels. Un texte exigeant donc mais, croyons-nous, à la hauteur des ambitions affichées par le GRDR et propre à les valoriser.

Le texte prend énormément appui sur une seconde partie publiée séparément qui rassemble les matériaux que nous avons produits lors de nos travaux sur le terrain, tantôt au Sahel, tantôt en France. Ce sont principalement des récits, ou des tentatives de narration, mais aussi des comptes rendus de rencontres ou d'entretiens. Nous avons pris soin de les mettre proprement en forme pour que leur lecture soit à la fois confortable et captivante. La vingtaine de récits ou d'expériences qui sont relatées ont été rédigés suivant un même format : d'abord des situations concrètes qui convoquent des lieux, des gens, des actions, parfois des intrigues... ensuite des questions, des doutes mais aussi des leçons, en règle générale celles qui ont fait l'objet de débats sur le terrain. Ce second volume se lit indépendamment du premier. Nous invitons vivement le lecteur à rentrer en matière par cette partie empirique de manière à prendre plus facilement la mesure de nos réflexions conceptuelles.

\*\*\*

Il nous tient particulièrement à cœur de dire combien cette expérience à été enrichissante pour nous autant par les personnes rencontrées que par les contenus développés dans les actions et les analyses. Bien qu'il nous soit impossible de les mentionner ici, nous voulons ainsi remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont rendu captivante notre "traversée" du GRDR et de l'univers de la migration, ici comme là-bas.

## Résumé

Le GRDR existe depuis une quarantaine d'années. Il est en effet en activité dans la zone du fleuve Sénégal depuis les années 1970. Une longue histoire qui a pris pour cadre les sociétés dans lesquelles les populations du fleuve Sénégal vivent, au Sud comme au Nord. Au Nord aussi car les populations de cette frange ouest du Sahel ont depuis de nombreuses années émigré en France mais aussi dans d'autres pays européens.

Pour fêter ses quarante années et marquer l'étape, le GRDR a entrepris un travail de capitalisation. La présente étude prend pour cible les 10 dernières années, soit la période qui va de 2000 à 2010. Elle a été menée dans les trois pays bordant le fleuve, au Sénégal, en Mauritanie et au Mali mais aussi en France dans plusieurs régions qui accueillent des populations originaires du bassin du fleuve Sénégal.

Plusieurs options ont été prises pour mener cette capitalisation. Tout d'abord, l'accent a été mis sur la réflexion : capitaliser signifie principalement prendre soi-même du recul sur ce qu'on a fait, sur les options stratégiques privilégiées et sur leur portée. C'est pourquoi la priorité a été placée sur le questionnement et l'investigation interpellante. La capitalisation n'a donc pas pris l'allure d'un inventaire des "bonnes pratiques", elle s'est orientée plutôt vers une *recomposition du sens* : des efforts, des initiatives pourquoi et pour quoi ? La capitalisation est *prospective*, résolument tournée vers l'avenir et le dépassement des limites ou écueils d'aujourd'hui. En pratique, avec le GRDR, elle a pris, tant bien que mal, la forme de *récits d'expériences*, des expériences significatives, porteuses d'espoirs mais aussi de questions et de leçons. Le recours au récit comme méthode n'est pas "innocent". En effet, reprendre la main sur les récits, sur la production narrative, en particulier "ses récits", est devenu un enjeu politique majeur dans des sociétés, ici autant que là-bas, placées de plus en plus sous l'emprise totalitaire des images. Or, les images, par excellence, signalent la substitution de la réflexion critique par le règne des sensations et du ressenti, c'est-à-dire l'irréfléchi et l'impensé.

Le travail s'est réalisé en France et dans les trois pays sahéliens, en avril et mai 2010, en plusieurs étapes. Dans un premier temps, des ateliers et des rencontres ont été organisés autour d'une vingtaine de situations jugées exemplaires par les équipes du GRDR. Les acteurs ou témoins de ces expériences en ont rendu compte de manière réflexive. Dans un second temps, les histoires ou éléments de narration ont été rédigés et renvoyés aux interlocuteurs qui les ont retravaillés leur offrant ainsi une possibilité supplémentaire de se laisser interpellé. Dans un troisième temps, principalement au Sud, un atelier et des rencontres ont réuni les protagonistes pour tenter une synthèse à partir des récits retravaillés. Une synthèse non plus factuelle cette fois, mais principalement conceptuelle. Il s'agissait de reconstruire le sens de l'action et des activités à la lumière d'une discussion sur leurs fondements tout en débusquant les impensés et en interrogeant les fausses évidences. Le présent volume rend compte en

détails de ces réflexions tandis que le second volume réunit les expériences ou les cas qui ont permis leur production.

A l'issue de ce travail, plusieurs lignes de force se dégagent. Elles prennent appui sur la refonte de six concepts fondamentaux pour tous ceux qui s'occupent de *liens entre migration et développement local*. Tout d'abord, il y a le concept de *territoire* et la nécessité de repenser les rapports au territoire. De toute évidence, sans doute est-ce une des premières conclusions, on ne peut plus penser en termes de territoire au singulier. Pour les migrants, il y a toujours plusieurs territoires, au minimum celui d'où ils proviennent mais aussi ceux qui ont jalonné leur parcours migratoire, et notamment le territoire où ils ont abouti, le territoire de destination. Il en résulte que les migrants sont toujours à la fois, en même temps, d'ici et de là-bas. C'est pourquoi il convient de parler désormais de *territoire global*, de manière à souligner qu'il est illusoire de séparer ces territoires : on est toujours, à la fois et en même temps, d'ici et de là-bas. Il en résulte que, si dans les années 2000 à 2010, le territoire communal "ici" (en France) comme "là-bas" (en Afrique) a principalement été perçu comme le support de transformations sociopolitiques singulières, propres à chaque territoire, désormais il faut envisager que les espaces et les initiatives qu'ils hébergent fassent cause commune pour promouvoir des changements politiques, sociaux et économiques nourriciers d'alternatives pertinentes "ici" autant que "là-bas".

Cette perspective de base exige de percevoir *les acteurs* d'une autre manière. Si hier, le GRDR travaillait essentiellement avec des acteurs villageois ou avec des migrants perçus principalement comme des porteurs d'initiatives ou comme des acteurs en situation d'apprentissage, aujourd'hui il agit principalement aux côtés d'acteurs collectifs, des élus et des autorités communales, en prise avec des populations et des migrants *organisés*, visant la maîtrise d'ouvrage ou la gestion efficace des processus. Toutefois, sans négliger ces acquis, ce travail sur le GRDR a montré que les acteurs de demain, ceux qui feront l'histoire, seront autres. Ce seront davantage des *acteurs politiques* centrés sur l'interpellation et la transformation des formes et des logiques du "vivre ensemble", soucieux de construire et d'expérimenter des alternatives. Cela se perçoit déjà bien dans certaines expériences rapportées dans le volume 2.

Dans cette ligne d'action, la *concertation* figure sans doute comme une activité maîtresse. Aussi, on ne sera pas surpris qu'elle ait évolué sensiblement. Si hier la concertation était encore principalement *technique*, par exemple en réunissant les acteurs autour d'un diagnostic à l'échelle locale, intervillageoise ou communale, dans le but de monter un programme d'action, aujourd'hui elle s'affirme essentiellement *sociale*, menée à l'échelle communale ou inter-communale, élargie à toutes les catégories d'acteurs du développement, y compris les migrants. Si elle poursuit encore des objectifs de développement, elle se conduit aussi, en outre, dans la perspective d'un consensus et de la paix sociale. Toutefois, les investigations montrent que la concertation, en tant que processus social, porte en puissance une autre vocation, plus fondamentale, davantage *politique*, celle d'interpeller collectivement les fondements de la société, son fonctionnement en particulier, et ainsi de jeter les bases d'un nouvel ordre social et politique élaboré dans l'analyse et le débat collectifs. Il ne s'agit plus de se concerter pour décider quoi faire concrètement, mais de déterminer ce que, en faisant ceci ou cela de telle ou telle manière, on veut transformer concrètement dans *sa* société. L'action concrète décidée par la concertation devient alors une contribution pour atteindre une finalité qui la dépasse. La concertation ne relève plus alors de la planification opérationnelle (tel plan

d'activités) mais de la planification politique (tel plan de transformations sociétales). Certaines expériences menées par le GRDR se projettent déjà dans une perspective de cette nature, mais le travail montre aussi le chemin à parcourir et les difficultés qui le jalonnent.

Evidemment, ce glissement oblige à percevoir la migration et les migrants d'une autre manière. Si hier encore on les voyait volontiers comme ceux et celles dont il fallait renforcer les capacités, en particulier pour qu'ils s'intègrent proprement dans la société d'accueil, aujourd'hui on les voit aussi, et de plus en plus, comme porteurs de changement, donc comme des acteurs ressources pour le changement, là-bas dans leur terre d'origine, mais aussi ici, là où désormais ils vivent. On passe dès lors de l'image du migrant acteur de développement là-bas, chez eux, à la figure du migrant bâtisseur de société ici *comme* là-bas. De là, dérive un rôle nouveau, encore peu valorisé mais potentiellement source de progrès, celui de révélateur et en même temps de source d'interpellation sur les règles et normes qui fondent les sociétés, celles d'ici autant que celles là-bas.

A la lecture de ce qui précède, on ne sera pas étonné de découvrir que le concept de citoyenneté a pris une place grandissante au GRDR dans la décennie 2000-2010. Pourtant, ce concept n'est pas resté indemne. Hier, il s'agissait d'une citoyenneté implicite qui surgissait parce qu'il était question de participation et de services. Aujourd'hui, l'accent est placé sur la *citoyenneté fonctionnelle* reposant explicitement sur trois piliers classiques, la participation, les services au public et les droits. Mais la voie est tracée pour franchir un pas de plus : celle d'une *citoyenneté finalisée*, prenant pour cible la transformation de la société, ses structures, son fonctionnement et ses rationalités, ajoutant l'engagement et les devoirs citoyens comme un quatrième pilier incontournable. Du coup, on évolue d'une citoyenneté vue comme un argument à faire valoir (dans le genre "*parce que je suis citoyen, j'ai droit à...*") vers une citoyenneté comprise comme une stratégie à l'appui d'un projet politique ("*justement parce que je suis citoyen, je vais travailler et m'engager pour changer ceci ou cela...*"). La citoyenneté se loge alors autant du côté du "prendre" que du "donner" et tout spécialement du "se donner".

L'accompagnement prend acte de ces évolutions et potentialités. Si hier accompagner signifiait surtout soutenir les efforts de développement là-bas, dans les villages, il signifie aujourd'hui faire du développement ici *et* là-bas avec l'idée naissante que demain il impliquera sans doute de contribuer significativement à la construction de changements sociopolitiques. D'où de nouvelles pratiques aussi. Si hier, accompagner prenait la forme d'informer, de former, d'organiser, de conseiller,... aujourd'hui et demain encore plus il s'agira de développer la réflexion, d'interpeller, de questionner, de pousser à sortir des sentiers battus, de mettre en liaison,...

Les grandes conclusions qui s'offrent au GRDR et à tous les acteurs impliqués dans le champ des migrations, comme rebond provisoire, peuvent s'énoncer en quelques mots : *agir délibérément et systématiquement politiquement*. Ce qui exige (i) de porter une *analyse propre sur son contexte et sa société* et (ii) d'en déduire des lignes de forces pour du *changement social et politique*. Pas des changements de forme, des aménagements à la marge pour rendre supportable ce qui devient invivable, mais des ruptures dans les logiques et dans le fonctionnement même de la société, en particulier son régime économique, tant à hauteur des ensembles politiques qu'au niveau des individus ou des groupes. En pratique, cela conduit à deux orientations qui se présentent comme complémentaires l'une de l'autre : (i) mettre la

Changer ici, changer là-bas, changer ici *et* là-bas.

2000 – 2010 : Dix années d'interaction pour nouer migration, collectivités territoriales et développement  
Août 2010

multiculturalité et la diversité au service de la (re)construction du "commun" et du "général" et (ii) marquer concrètement le passage d'une logique de réalisations à une logique de changement social et politique.

Insistons encore sur ce point : cet aboutissement est directement inspiré des expériences du GRDR et des discussions heuristiques menées avec les équipes de terrain. Notre insistance sur le futur indique cependant le chemin encore à accomplir. Il ne préjuge pas des difficultés tant organisationnelles qu'institutionnelles qui peuvent se présenter au GRDR et dont l'appréciation ne pouvait prendre place dans un tel exercice de capitalisation prospective.

# 1

## Introduction

Le GRDR fête ses 40 ans. Quarante années de travail dans des sociétés où la migration joue un rôle capital. Le moment paraissait donc judicieux pour prendre du recul et capitaliser. L'association étant complexe, agissant sur des territoires et dans des domaines variés, il n'était pas possible de capitaliser tout azimut. Aussi, dans cette étude, le GRDR a-t-il choisi de concentrer ses efforts de capitalisation sur deux ensembles de questions qui lui tiennent particulièrement à cœur, à savoir (i) la mise en liaison dynamique, à travers les migrants, de territoires, et donc de sociétés locales et (ii) le positionnement de ces acteurs migrants sur les enjeux locaux, politiques, économiques et culturels. L'idée était de mettre en relief les expériences significatives, les pratiques d'appui du GRDR – son savoir faire mais aussi son savoir penser – notamment dans l'accompagnement qui s'attache à ce que les migrants ne soient plus valorisés seulement dans une fonction de régulation sociale mais également dans une action qui prenne toute la mesure de leurs investissements dans des institutions locales, associatives ou collectivités territoriales.

L'exercice de capitalisation avait pour public principal les équipes du GRDR mais aussi ses partenaires directs, tant sur le terrain, *ici* au Nord comme *là-bas* au Sud, que dans les sphères institutionnelles, sans oublier le F3E et ses membres. Toutefois, il est apparu rapidement que les questions soulevées pouvaient retenir l'attention de bien d'autres acteurs, particulièrement ceux qui sont intéressés par les populations migrantes. De manière plus pragmatique, l'exercice fait partie intégrante du contexte général qui préside à l'organisation d'un événement "les 40 ans du GRDR" prévu pour décembre 2010. A ce titre, la capitalisation apportera, directement ou indirectement, des ressources (témoignages, idées, réflexions, images,...) qui contribueront aux côtés d'autres initiatives à donner de l'épaisseur à cet événement.

Dans ce chapitre introductif, nous mettrons l'accent sur trois aspects de cadrage, notre compréhension de l'exercice de capitalisation, la méthodologie que nous avons déployée et la conception générale de l'étude que nous présentons, y compris ses limites.

### 1.1. Mise en perspective de la capitalisation

Avant d'entrer en matière, nous disons un mot ci-dessous sur ce qu'engage une activité de capitalisation, après quoi il nous sera plus facile d'explicitier la manière dont nous avons travaillé au Sud comme au Nord.

### ***1.1.1. Ce que nous comprenons par "capitaliser"***

La capitalisation combine plusieurs dimensions cardinales, notamment les dimensions "bilan", "histoire", "prise de recul" et "réflexion". En capitalisant, les acteurs s'efforcent de *comprendre*, c'est-à-dire de créer du sens et de construire une cohérence éventuellement nouvelle, davantage mobilisatrice. Aussi la qualité de l'exercice est-elle liée à la profondeur de la *réflexivité* qu'il sous-tend : la capitalisation amène à s'examiner sous des angles éventuellement inédits. Le bilan est *critique* au sens où il soulève des questions et le cas échéant met, ou remet, en question ce qui pouvait paraître acquis. Sur un plan plus pragmatique, la capitalisation est primordialement un *exercice interne* dans la mesure où il mobilise ceux et celles qui ont fait et qui ont effectivement vécu ce qui a été fait ou tenté. La capitalisation revêt dès lors inévitablement une *dimension identitaire* : les situations créées pendant et après l'exercice aident à (re)découvrir ce qu'on est mais aussi ce qu'on rêve d'être ou de devenir. En cela, la compréhension est prospective, tournée vers l'avenir. L'exercice de capitalisation devient ainsi une contribution qui a valeur pour l'action future. C'est pourquoi la capitalisation cible avec une égale rigueur (i) des aspects susceptibles de nourrir avantagement la *réflexion politique et stratégique*, (ii) des aspects pragmatiques capables d'étendre le *pouvoir d'agir* mais aussi (iii) des *éléments d'interpellation* des idées reçues. Ainsi, dans notre conception, la capitalisation ne se réduit en aucune manière à un exercice de collecte et mise en forme d'informations, moins encore à un inventaire des "best practices". S'il y a traitement d'informations, celles-ci servent à la fois la réflexion et l'action.

### ***1.1.2. Cadre stratégique et enjeux de l'exercice***

La capitalisation n'est pas une fin en soi. Elle sert une perspective. Le GRDR est en activité depuis de nombreuses années, au Nord comme au Sud. Il mobilise et valorise l'expérience des migrants. Il souhaite faire le point de cette activité mais aussi en partager les fruits avec un public plus large en rapport direct avec le travail de développement. A la faveur de son histoire aux confins du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal, mais aussi en France, le GRDR détient indéniablement une expérience de grande valeur susceptible d'éclairer des publics divers, des élus au Sud comme au Nord, mais également des opérateurs du développement, des associations de migrants ou des associations locales, sans oublier les institutions ou autorités concernées par les questions de développement, leur financement ou des liens entre le Nord et le Sud. En capitalisant, le GRDR met à la disposition de ces familles d'acteurs – mais aussi en interne, bien entendu, à l'usage de ses propres équipes – un capital de "savoir faire" et de "savoir penser" qui doit aider à affronter en toute clarté les défis de la décennie nouvelle.

### ***1.1.3. Cibles concrètes de la capitalisation***

La demande mettait l'accent sur *l'interaction* entre les migrants d'une part et, d'autre part, les collectivités territoriales au Nord comme au Sud. Les termes de référence qui en dérivait soulevaient ainsi directement une question centrale, celle du *partenariat* au Nord comme au Sud mais aussi *entre le Nord et le Sud* : qu'est-ce que les uns et les autres donnent *mais aussi* reçoivent, quelles fins communes poursuivent-ils, notamment lorsqu'ils déclarent vouloir agir sur leurs sociétés respectives et sur les défis qui les traversent ? Comment se nouent les réciprocités ? Des questions centrales, selon nous.

La capitalisation visait également à mettre en lumière les *lignes de force qui traversent les contextes*, tant ici que là-bas. Quelles sont les grandes tendances ? D'où vient-on, où va-t-on ? Des éléments synchroniques, saillants, devront compléter des éléments diachroniques. En même temps, il s'agissait également de mettre en exergue les grands enjeux qui se dégagent, ceux qui calibreront le futur.

Dans la foulée de ces deux premiers apports, il devenait possible d'investiguer les *"dynamiques passerelles"*, en particulier dans une perspective de développement des *services de base et de façonnage entre institutions (et des institutions)*. Comment la façon de relier les "ici" et les "là-bas", les "eux" et les "nous", débouche à la fois sur une meilleure délivrance de services (au sens large : production de denrées, hydraulique, santé, éducation...) et sur des constructions ou articulations institutionnelles ? Avec quels impacts au Nord sur les façons dont le migrant s'intègre dans des dynamiques de territoire, sur les relations entre les communes accueillant les migrants et leurs capacités à investir la solidarité internationale,... Avec quels impacts, au Sud, sur les capacités des acteurs à s'investir dans des dynamiques locales de développement, sur les représentations de chacune vis-à-vis de l'autre, sur les capacités à renforcer les institutions locales,...

Ce travail a été fait à la lumière notamment des évolutions marquantes concernant le degré et les formes de participation à l'effort de développement des migrants dans un contexte de crise. Nous nous sommes efforcés de *comprendre* mais aussi de montrer, particulièrement dans le volume 2 en évoquant des terrains vécus ou des situations concrètes, (i) comment de telles dynamiques passerelles se configurent, quelles architectures mais aussi quelles trajectoires elles prennent, par qui elles sont portées, (ii) à quelles conditions elles naissent ou meurent, à quelles conditions elles se déploient ou se figent, (iii) quels effets ou impacts elles nourrissent, (iv) quelles pratiques de communication, décision, action, mobilisation de ressources, lobbying,... font la différence, pourquoi et comment, (v) quelles représentations, conceptions ou visions elles privilégient mais aussi, ne le perdons pas de vue, quels quiproquos elles sous-tendent, (vi) quelles dynamiques de changement elles nourrissent ou, au contraire, elles entravent ici ou là-bas, (vii) quelles leçons elles permettent de dégager, des leçons à divers niveaux, politiques (agir, interagir, planifier,...) ou instrumentales (moyens, modalités, dispositifs,...), notamment en ce qui concerne la manière concrète d'accompagner les dynamiques locales et de leur permettre de déployer leurs potentialités transformatrices, tant ici que là-bas.

Pour leur donner de l'épaisseur, ces dynamiques passerelles ont été investiguées, autant que possible, en même temps que trois autres dynamiques, plus transversales, qui les sous-tendent nécessairement : (i) les *dynamiques de "territorialisation"*, (ii) les *dynamiques créatrices de sens et d'identité* et, dans une moindre mesure (iii) les *dynamiques créatrices de richesses*, en particulier celles qui contribuent au renouvellement des économies locales, ici comme là-bas, celles qui questionnent les rouages du "produire", de "l'accumuler" et du "redistribuer", soit les fonctions de base de toute économie et par conséquent aussi de toute alternative économique.

## 1.2. Méthodologie de capitalisation

Dans l'optique qui est la nôtre dans cette étude, la capitalisation n'est pas une affaire d'inventaire de pratiques ou d'instruments, inventaire qui relève de ce que nous appellerions *capitalisation instrumentale*. Cette forme de capitalisation, au demeurant pertinente et certainement d'une grande utilité pour l'action, a fait l'objet d'efforts récents, notamment de la part du GRDR à travers la publication d'une série de manuels ou de guides destinés aux acteurs de terrain<sup>1</sup>. La capitalisation privilégiée ici vise plutôt la réflexion à rebours sur le passé, une réflexion latérale qui prend du recul pour penser l'action et les conceptions. Il s'agit donc d'une *capitalisation prospective* qui investigate le passé et le présent pour concevoir ce que demain pourrait devenir.

### 1.2.1. Des récits d'expériences

Pour mener concrètement le travail sur ce terrain réflexif, mais en même temps pour rester concret, nous avons mis la priorité sur des *récits d'expériences significatives*. Celles-ci sont relatées dans le second volume de ce travail et constituent en quelque sorte les matériaux empiriques sur la base desquels repose la réflexion développée dans ce premier volume. La construction de ces récits constitue une part importante des travaux qui ont été faits de fin mars à mai 2010. Ils forment le noyau dur de l'approche qui a été mise en œuvre. Il faut souligner que le choix des terrains et des « porteurs de récits » a été réalisé par les équipes du GRDR, au Nord comme au Sud.

Attention : nous parlons de récits d'expériences *et non pas de récits de vie*. La confusion entre les deux sortes de récits n'est pas rare. Certes, dans les deux cas, il s'agit bien d'une narration en ce sens qu'on raconte effectivement une histoire. Mais, si dans le cas des récits de vie on parle bien de la vie, c'est-à-dire de la longue durée, et tout spécialement de la vie de personnes bien précises, dans le cas des *récits d'expériences*, il est question d'une histoire vécue par un groupe ou des groupes en prise avec des *situations* qu'ils ont rencontrées ou déclenchées. Il ne s'agit certainement pas d'une personne en particulier, ni de sa vie. La différence est de taille dans la mesure où l'objet de leur récit est une situation particulière mais en aucune manière leur vie. Les récits d'expériences convoquent différents narrateurs éventuellement porteurs de récits contradictoires tandis qu'ils évoquent des épisodes éventuellement de courte durée.

### 1.2.2. Le récit tel que nous en rêvions...

Au départ, avant de monter sur les terrains, nous avons l'espoir de travailler au moyen de récits. Ceux-ci possèdent en effet diverses vertus que nous percevons comme particulièrement utiles dans un exercice de capitalisation. En règle générale, quelle que soit d'ailleurs la manière, qu'il y ait ou non intention de capitaliser, la narration, c'est-à-dire le travail même de construire un récit, comporte toujours au moins *deux dimensions* qu'il n'est pas forcément facile de séparer nettement mais qui jouent un rôle de première importance. D'une part, elle implique la *production d'un texte*, écrit ou raconté, peu importe, et donc un certain enchaînement d'éléments qui s'offrent comme quelque chose qui forme un tout fini, le

---

1- Citons par exemple, ces trois guides tous parus entre 2007 et 2010, le guide méthodologique pour l'organisation d'une mission d'acteurs du Sud en France, le guide de la concertation communale ou encore le guide d'introduction au métier d'agent de développement local.

plus souvent sous la forme d'une histoire avec un début et une fin, des personnages, des situations, des étapes, des événements, éventuellement avec des surprises, des rebondissements, peut-être même des allers et retours sur la ligne du temps. Le récit est pris alors comme un résultat et surtout comme l'issue d'une prise de position, quelque chose comme "*voilà ce qui a été, voilà comment c'est arrivé*". Il se présente à la manière d'un aboutissement, comme quelque chose qui se détache de celui ou celle qui raconte et qui dès lors peut être partagé ou, au contraire, rejeté.

Ce récit-là, le texte, est le début d'une autre histoire, celle qui commence dans l'oreille ou l'œil de celui ou celle qui la découvre et qui s'apprête à en faire quelque chose d'autre. Car le texte qui constitue le récit engendre une nouvelle histoire dans la conscience de celui ou celle qui l'écoute et qui se l'approprie. Le récit comme texte se présente donc immanquablement comme une possibilité d'influence sur autrui : quand je dis que ceci ou cela est arrivé de telle façon, et pas d'une autre, je prends position dans et sur le monde qui m'entoure. Mais en même temps, je force les autres, ceux et celles qui m'écoutent à faire de même. Soit qu'ils admettent, soit qu'ils s'opposent, soit qu'ils s'en moquent.

Mais ce n'est là qu'un premier versant du récit. En effet, il en existe une autre facette, le récit valorisé, non plus cette fois en tant que produit final, mais comme *processus*, non plus le construit mais la construction, le travail même qui consiste à élaborer une histoire. Dans ce cas, sa valeur ne réside plus dans son état final, un texte, une histoire, mais dans tout ce que l'élaboration de ce texte ou de cette histoire a pu déclencher avant d'aboutir à son stade final. La narration prend de l'ampleur en tant que processus ouvert, incertain, hésitant, de sorte alors que ce qui compte, ce sont moins les éléments qui finissent par émerger, les faits et leur rigueur, moins le récit final, mais davantage les doutes et les questions que son élaboration engendre. Au fond alors peu importe alors son aboutissement, peu importe même que ce qui est dit soit vrai ou même rigoureux, pourvu que la construction du récit ait été en tant que tel un moment créateur vécu intensément par ceux et celles qui l'ont élaboré, un moment qui génère de la vie ou la renouvelle.

Pourquoi le récit comme axe méthodologique de référence ? Après tout, il y a bien d'autres manières de capitaliser. Une des raisons tient à cette particularité : la vie intérieure de l'homme ou de la femme est constituée de l'entrecroisement d'une multitude de récits de sorte que, pour faire court, vivre revient un peu à se raconter des histoires. Se raconter des histoires – et tout spécialement *ses* histoires – c'est entrer en existence dans le monde autour de soi, y prendre sa place, y livrer une identité. Celle-ci n'est rien d'autre qu'un grand récit à usage propre, sorte de garant ultime de son ordre intérieur. C'est vrai tant pour les personnes que pour les communautés ou les collectivités auxquelles les récits donnent consistance. Si on s'intéresse au changement, cette perspective prend alors une grande importance. En effet, parler de changement revient alors à envisager que les récits qui constituent ce qu'on est puissent changer substantiellement. En somme, vous changez parce que vous transformez les récits qui vous constituent et qui fondent du sens sur ce que vous faites. On change parce qu'on se raconte de nouvelles histoires. Ou alors on se raconte les mêmes histoires mais autrement. Des histoires autres dans lesquelles on joue éventuellement un rôle nouveau ou différent. Autrement dit, quand on travaille à l'élaboration de récits, on est en prise directe avec la possibilité du changement, on est comme le potier qui façonne.

Présenté comme tel, l'exercice de capitalisation mené avec le GRDR et ses partenaires à travers la construction de récits se présente comme une manière de se connecter délibérément aux dynamiques de changement. Parce qu'on y envisage des rebonds vers de l'inédit ou du meilleur.

### ***1.2.3. A l'arrivée, des récits qui n'en sont pas vraiment faite de... narrateurs***

Nous voulions donc travailler sur des récits. En valorisant les deux dimensions, le récit comme *texte* qui raconte quelque chose et qui fait sens pour celui qui le lit d'une part et, d'autre part, et le récit comme *processus* de construction d'une histoire, un processus qui provoque des effets sur ceux et celles qui le vivent. C'est ce que nous voulions. Toutefois, en pratique, les situations rencontrées n'ont véritablement pas abouti sur des récits, pas complètement et parfois pas du tout. Trois obstacles sont venus à notre rencontre. Tout d'abord, la forte mobilisation des acteurs simultanément sur plusieurs terrains. Les équipes du GRDR, mais aussi leurs partenaires de terrain, sont extrêmement pris par leurs activités. Or, pour produire un récit, il faut pouvoir compter sur une bonne *disponibilité*, être libre de son temps, fût-ce le temps d'élaborer l'histoire qu'on raconte. Sauf pendant les interactions, lorsque nous étions sur place, cette disponibilité s'est révélée d'une grande fluidité. Ensuite, nous avions en tête des porteurs de récit, un narrateur ou une narratrice, à la rigueur deux ou trois personnes qui s'engagent à raconter une histoire comme étant la leur, celle qu'ils ont vécue, bien ou mal, peu importe, mais une histoire qui ne les laisse pas en rade. Or, en pratique, il n'a jamais été facile de savoir qui portait le récit, qui en était le ou les narrateurs. Était-ce les acteurs de terrain, tantôt les acteurs villageois, tantôt les migrants, tantôt des partenaires ? Était-ce le GRDR à travers les membres de ses équipes ? Était-ce les collectifs diversifiés que nous avons réunis en atelier à Kayes, Sélibaby ou Bakel ? Un peu de tous ceux-là, en effet, mais dans quelle mesure ? Toujours est-il que l'incertitude sur l'identité du narrateur, le glissement systématique du "je" ou, plutôt, du "nous" au "on" empêche de parler de récit. C'est pourquoi, dans le volume 2 de cette étude, nous nous sommes résolus à parler, non plus de récits, mais de *situations*, un terme plutôt vague qui a la particularité de ne convoquer personne comme narrateur.

Une troisième difficulté, à vrai dire surprenante, s'est ajoutée aux deux premiers obstacles, celle de replacer le GRDR au cœur de ce qui était raconté, comme si tout ce qui était évoqué ne relevait qu'accessoirement de son activité. Régulièrement nous nous demandions s'il s'agissait bien la capitalisation du GRDR, de son travail, de ses tribulations, de ses pratiques,... N'était-ce pas plutôt celle de ses partenaires, les migrants ou les acteurs des territoires ? Question qui nous a croisée trop souvent pour qu'on la laisse de côté. Révèle-t-elle un aspect de l'accompagnement déployé par le GRDR, lutter contre la double absence des migrants, absents là-bas, absents ici<sup>2</sup>, en se rendant soi-même absent ? On reviendra plus tard sur cette question. On retiendra pour l'heure que cette posture n'a pas facilité le recours au récit.

---

2- Pour reprendre une expression chère à Patrick Gonin qui en appelle pour "*le passage d'une double absence, ni ici, ni là-bas, à une double présence*" (Gonin, P. (2008). Restitution de l'atelier 3 en plénière. In CRID, Enjeux et pièges du co-développement. Actes du colloque "Migrations et Développement", Paris, le 27 juin 2008, p.37).

#### ***1.2.4. En pratique, des allers et retours entre papier et atelier***

Il faut distinguer la méthode déployée au Sud de celle qui a été mise en œuvre au Nord. Si les principes ont été les mêmes, les modalités pour l'appliquer ont sensiblement différé. Parlons d'abord de la première. Au départ, au Sud, au Mali, Sénégal et Mauritanie, nous avons demandé aux équipes du GRDR d'identifier trois ou quatre récits susceptibles de mettre en valeur un ou plusieurs aspects du travail mené par le GRDR dans le but de relier les "ici" avec les "là-bas". Une fois les récits identifiés, les acteurs concernés sont réunis en atelier. Ces acteurs proviennent d'horizons divers, mais souvent ce sont ceux qui ont vécu directement ce qui est relaté. Un porteur de récit raconte une première histoire, forcément lacunaire, imparfaite, souvent peu élaborée au point parfois de se réduire à une sorte de rapport. Ce premier récit est complété, parfois contredit, par d'autres acteurs qui ont vécu de près les situations évoquées. Ensuite, ce sont les réactions ou les questions des autres participants à l'atelier qui, le plus souvent, n'ont pas été impliqués dans ce qui est raconté, des questions qui permettent de donner de l'épaisseur à ce qui de prime abord semble parfois dépourvu de relief. Ainsi, le récit ou ce qui en tient lieu, au départ individuel, se pluralise et du coup se complexifie.

L'exercice prend de temps à autre l'allure d'une investigation : pourquoi cela, pourquoi cela de cette manière et pas d'une autre, pourquoi ceux-là qui font ceci alors qu'on s'attendrait à ce qu'ils fassent autre chose. Ce qui au départ était l'affaire de deux ou trois qui racontent devient petit à petit la préoccupation de tout un groupe. Chacun y apporte, mais aussi y rapatrie, des éléments qui l'interpellent, cela d'autant plus qu'il y a controverse. Le désaccord, sans être de règle, a régulièrement permis d'approfondir l'appropriation collective, le fait que le récit de ceux ou celles-là, leur histoire, deviennent aussi un peu la sienne. C'est à ce moment que le récit devient un miroir : les questions ou incertitudes que les uns suscitent éveillent des doutes chez les autres et les amènent à se poser des questions qu'ils ne se posaient pas forcément. On se voit dans l'histoire des autres. Mais sous un angle inhabituel, forçant à se décaler, à prendre quelques distances avec ses attendus, ses certitudes, ses *"je crois que..."*. Ce mécanisme justifie que, dans le volume 2, les expériences relatées soient rédigées en deux parties, une première qui rend compte des faits ou des situations dans lesquelles les uns et les autres pourront se reconnaître et une seconde qui condense le questionnement qui donne une épaisseur réflexive aux doutes qui ont pu surgir.

En pratique, il y a eu trois ateliers, un à Sélibaby (du 30/03 au 1/04), un second à Kayes du 3/04 au 5/04 et un troisième à Bakel du 7 au 9/04. En général, les ateliers ont réuni entre 20 et 30 participants, un peu moins à Bakel, de 9h30 à 17h00, certains jours plus tard. La veille de l'atelier, une demi-journée, parfois davantage, était consacrée à la préparation de l'animation et du canevas avec l'équipe locale du GRDR. Les ateliers ne constituaient que la première étape. Les expériences ont en effet été élaborées en plusieurs étapes. Après l'atelier, un premier texte était élaboré, une première version, incomplète, insatisfaisante, qui était renvoyée rapidement aux équipes du GRDR et à leurs partenaires. Pas seulement celles qui ont fait le travail. Les autres aussi. Les acteurs étaient invités à réagir pour enrichir, amender, préciser, élarger,... bref pour retravailler les documents. La première partie du texte, bien évidemment, mais aussi, insistons, la seconde partie, celle qui rassemble les questions, les doutes, également des éléments de synthèse susceptibles de rebondir concrètement dans le travail. Cette étape a stimulé des allers et retours sur les récits, au bureau mais également au village, sorte de navette entre un texte en cours d'élaboration et la réalité qu'il s'efforce de saisir. Cette phase de "l'entre deux ateliers" a probablement fortifié l'exercice collectif qui

consistait à élaborer ensemble, le cas échéant dans la contradiction et la controverse, des situations et leurs possibles interprétations. Le but à ce moment-là était clairement de se déporter au-delà de la simple description des faits et d'ouvrir la voie à une activité de co-construction des interprétations, idéalement nourricières de doutes et de questionnements. Cette phase de consolidation a pris place en avril 2010 et elle a duré entre deux et trois semaines selon les cas.

Une troisième étape consacrait un retour transversal sur les textes. Cette nouvelle étape a pris la forme d'un atelier régional réunissant cette fois seulement une sélection d'agents du GRDR provenant des antennes ou des régions où ils sont en activité. L'atelier a eu lieu à Kayes les 4 et 5 mai. La veille, cependant, une journée complète a été consacrée à une relecture attentive avec le consultant des premières versions des textes réunis dans le volume 2. Un moment de réflexion privilégié. L'objectif de l'atelier qui s'en est suivi n'était plus la construction de récits mais leur interprétation transversale ou, plus exactement, ce qu'ensemble ils semblent évoquer et permettent de discuter, soit des pratiques, des façons de faire et de s'organiser pour faire, mais plus fondamentalement encore le sens de ces pratiques et les finalités qu'elles servent. Mis bout à bout, les récits, même dans leur état d'inachèvement et d'insatisfaction, libèrent en halo une certaine conception du travail et au-delà un certain horizon de pensée, disons une certaine manière de *se* penser en activité, de créer en soi et autour de soi de la cohérence ("*Tout ce que je fais, à quoi cela mène-t-il en fin de compte ?*"). La *question de la cohérence et du sens* rejaillit ici, non plus dans le cadre étroit d'une tentative de récit ici ou là-bas mais plus globalement en lien cette fois avec le travail qui est mené, son travail à soi et celui de son équipe, mais aussi l'œuvre à laquelle son institution, le GRDR, concourt au sein des sociétés, au Nord comme au Sud.

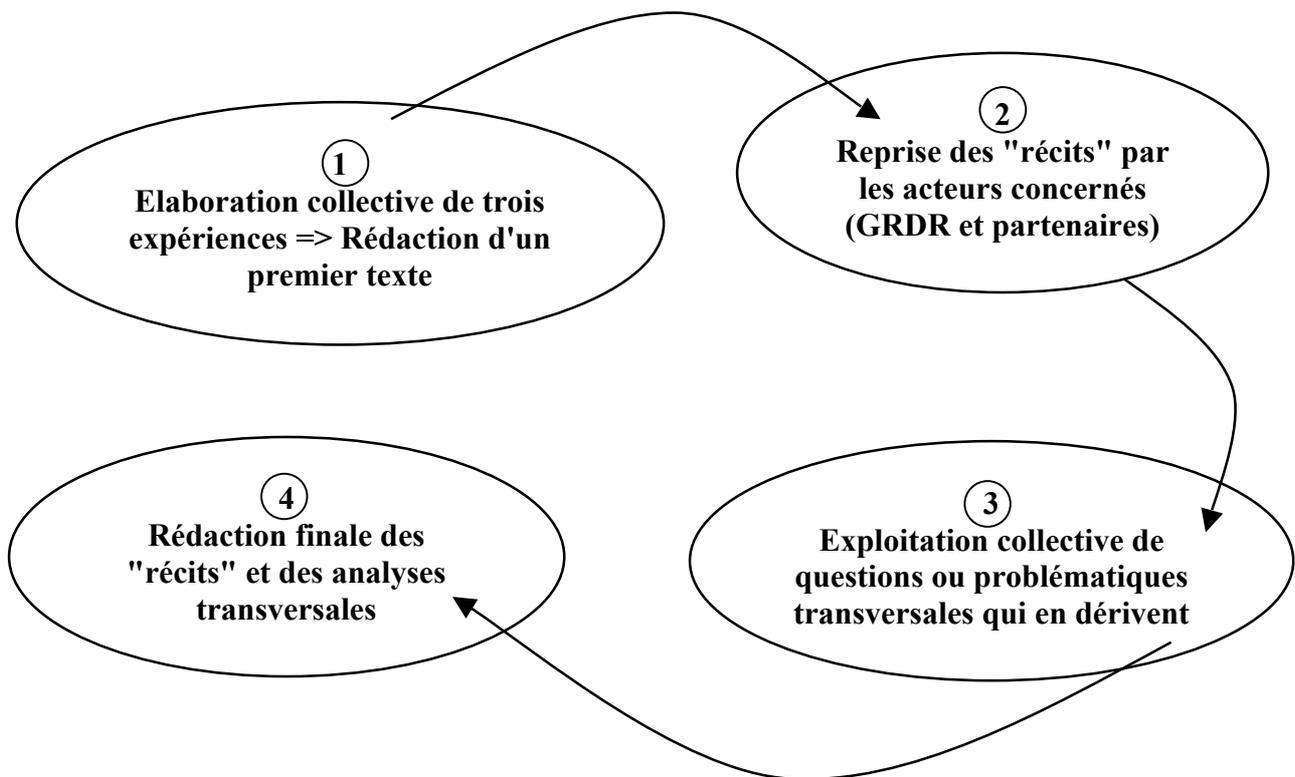
En pratique, la première journée de l'atelier, qui réunissait une douzaine de membres des équipes du GRDR (Sénégal, Mauritanie et Mali) a été consacrée à la capitalisation des évolutions touchant des concepts fondamentaux comme ceux de double espace, codéveloppement, changement, accompagnement, territoires, concertation, citoyenneté, acteurs, migration,...

Une structure simple de travail avait été adoptée : chaque concept ou les pratiques qu'il sous-tend a été examiné à la lumière de l'évolution depuis les années 2000 et en regard de ses possibles développements futurs. Comment chacun de ces concepts ou pratiques se comprenait, se vivait, se déployait hier, aujourd'hui et demain ? En matinée, le consultant proposait quelques interprétations, pour lancer les échanges, après quoi, collectivement, les participants s'essayaient à une synthèse. L'après-midi, les rôles ont été inversés : les participants débattaient entre eux sur les évolutions conceptuelles ou pragmatiques tandis que le consultant cette fois jouait les empêcheurs de tourner en rond. Les résultats de ce travail ont largement nourri les réflexions de ce volume 1.

Le lendemain, le travail est reparti sur d'autres pistes. La perspective de la "richesse multiculturelle" est régulièrement mise en lumière. On a voulu savoir ce qu'il en retournait en pratique : c'est quoi, cette richesse multiculturelle ? Et comment procédait-on concrètement pour la valoriser hier ? Et aujourd'hui ? Et demain ? Par ailleurs, on parle de plus en plus, pour l'évolution du GRDR et de son travail, de "*se repositionner, non plus sur des réalisations mais sur des thématiques politiques et transversales*". En pratique, de quoi s'agit-il là, quelles sont ces thématiques ? Une fois de plus, quelles pratiques inspirent-elles ? La première

question a mobilisé les équipes du GRDR toute la matinée du 5 mai, la seconde tout l'après-midi, sans qu'on ait eu le sentiment de les avoir épuisées.

Il faut noter qu'à chaque étape les participants ont été invités à croiser les regards du nord avec ceux du Sud. En pratique, cela n'a pas forcément été simple, même lorsque les récits prenaient pour terroir symbolique une même situation appréhendée au Sud et au Nord et faisant du coup l'objet de deux récits qui s'offraient au dialogue. Cette disposition faisait explicitement écho au double espace qui sert de trait d'union aux efforts multiples déployés par les équipes du GRDR. En croisant les sensibilités, le but était bien sûr de valoriser les analyses et de les mettre en contraste mais également défricher de nouvelles aires de questionnement, celles qui précisément ne peuvent résulter que du frottement, sinon du choc, des deux espaces, l'ici et le là-bas.



**Figure 1 : Les grandes étapes de l'élaboration des expériences**

Ce processus, tel qu'esquissé ici en quelques mots et schématisé dans la figure 1, montre assez clairement que la narration et ses produits n'étaient peut-être, en dernier recours, qu'un prétexte pour offrir aux GRDR et à ses partenaires la possibilité de recréer des lignes de cohérence et donc de resserrer le sens de l'agir ensemble autour des deux notions cardinales que sont la migration et les territoires. Il faut cependant souligner que cet exercice a dû se plier aux contraintes et aux situations qui se sont présentées. Ainsi, alors qu'au départ il était question d'un atelier modeste réunissant une douzaine de personnes autour de la construction de trois récits, une fois arrivé sur place, que ce soit à Sélibaby ou à Kayes, *le nombre de participants* a parfois sensiblement augmenté, soit entre 20 et 25 participants, jusque 30 certains jours, ce qui a exigé de modifier le dispositif de communication initialement prévu. En outre, *d'autres récits* se sont invités, parfois délibérément, à la demande de l'équipe locale

du GRDR, parfois indirectement sans qu'on ne s'en rende immédiatement compte, comme par effraction. Un autre élément s'est révélé finalement plus difficile que prévu à contrôler : le *rappport au temps*. Un récit, par excellence, exige de voyager à travers le temps, des allers et retours entre le passé et le présent mais aussi entre le présent et le futur. En pratique, ces incursions dans différentes strates temporelles ne sont pas faites sans difficulté, les acteurs du terrain ayant tendance à privilégier le présent ou la lecture immédiate du seul point de vue de *l'ici et maintenant*, ce qui rendait parfois périlleuses les postures réflexives, le retour sur ses erreurs ou sur ses errements, un retour pourtant indispensable pour dégager des leçons.

Au Nord, dans les régions Haute Normandie, Nord Pas de Calais, Centre et Ile de France, le travail ne s'est pas réalisé exactement de la même façon. Si l'esprit de la démarche a été similaire, ses formes ont varié. Il n'y a pas eu d'ateliers comme cela était le principe au Sud. Il s'agissait plutôt de rencontres à quelques-uns, parfois simplement d'entretiens individuels. Il n'y a pas eu de réunion de travail avec les équipes GRDR comme cela s'est fait à Kayes, Bakel ou Sélibaby, pas de moments collectifs de réflexion, sauf à Paris, le lundi 17 mai, avec la direction du GRDR, quelques administrateurs et quelques responsables de programmes, en présence du représentant du F3E. Le travail était donc fondamentalement fragmenté. Plus encore qu'au Sud, le recours au récit *sensu strictu* s'est révélé difficile, le plus souvent il était question de situations, de rapport d'expériences, de présentation d'activités ou parfois de l'histoire d'une association ou d'un groupe. Toutefois, chaque rencontre, même les plus modestes, a été conduite, non pas à la manière d'une enquête, mais plutôt comme un moment de réflexion sur ce qui se fait, son origine et son orientation, plus fondamentalement son sens.

Très variées dans leur forme, ces "situations" ont toutefois été retranscrites en essayant de garder le principe du récit, c'est-à-dire avec un premier énoncé généralement à une ou deux voies doublée d'une partie plus de discussion (intitulée "*Leçons, doutes et incertitudes ou approfondissements*") où sont retranscrits à la fois les débats et nos propres interrogations. Le déplacement sur les terrains de ces situations a aussi permis – souvent mais pas toujours – de développer d'autres formes d'échanges, moins formatés, plus libres, et ainsi d'appréhender une part de la réalité vécue, comme par exemple lorsque nous étions dans le foyer de migrants à Rouen ou au Lycée agricole de Coulogne.

L'annexe 1 donne une vue d'ensemble des activités qui ont été menées et de leur enchaînement, au Nord et au Sud.

### 1.3. Limites de l'exercice

Le GRDR est une association complexe qui draine une riche histoire derrière elle, notamment parce qu'elle s'implique dans de nombreux programmes au Nord comme au Sud. Même si l'exercice de capitalisation ne concerne que la période comprise entre 2000 et 2010, même si dès le départ il avait été délibérément convenu de placer la priorité sur la liaison entre les "ici" et les "là-bas", en particulier l'action des migrants pour donner vie à cette liaison, le temps disponible étant modeste, *grosso modo* une cinquantaine d'homme jours, il a fallu opérer des choix et donc inévitablement renoncer. La principale décision que nous avons prise pour orienter notre travail a été de mettre à l'avant-plan la capitalisation des *conceptions* qui organisent le travail des équipes du GRDR, quitte parfois à les "faire sortir du bois". En somme, nous avons voulu mettre à plat, tant bien que mal, un certain nombre de structures de

l'action. Des structures tacites, parfois même impensées, au moins pour un certain nombre d'agents de terrain. En conséquence, on ne trouvera pas dans le texte qui suit, ni résumé, ni même référence à des programmes ou des projets précis. Ceux-ci ne seront mentionnés que sporadiquement. Nous nous sommes véritablement concentrés sur des *éléments transversaux*, c'est-à-dire ceux qui irriguent les activités et l'organisation du GRDR et qui ultimement leur donnent du sens. Cette option nous est apparue pertinente dans la mesure où nous avons observé un turn-over important au sein des équipes mais aussi parce que, face à la grande diversité des actions, il n'est pas facile de comprendre où "tout ça va". En même temps, inévitablement, nous avons renoncé à des éléments d'un grand intérêt. Nous en relevons particulièrement trois. Tout d'abord, nous avons négligé les *descriptions* qui auraient pu aider le lecteur peu familier à pénétrer l'univers GRDR. Nous n'avons consacré que peu de place à inventorier les formes de l'existant, bien qu'elles soient d'une grande diversité et qu'elles ne manquent pas d'attirer l'attention. Ensuite, nous avons mis sur le côté les *évolutions et crises internes au GRDR*, pourtant très sensibles durant la période entre 2000 et 2005, en dépit de leur impact sur le travail. Le monde intérieur du GRDR a beaucoup évolué, mais nous n'avons pas capitalisé ces transformations. Enfin, troisième limite, nous n'avons finalement consacré que peu de place aux *pratiques* en tant que telles, c'est-à-dire aux aspects les plus pragmatiques, le "faire concrètement". Sans doute parce que nous n'avons pas travaillé directement sur les terrains où les activités se déroulent, le temps trop court ne permettant pas de circuler sur les terrains ni d'observer le travail en situation réelle. Nous nous en sommes dès lors tenus à ce que les acteurs disaient faire, sans les confronter avec ce qu'ils font réellement. Les échanges entre pairs ou collègues, la confrontation des avis a sans doute permis d'atténuer un peu cette limite.

D'autres limites peuvent être soulignées, à commencer par celles qui étaient imposées par le choix méthodologique, le *recours aux récits* ou aux expériences vécues qui par nature n'offrent l'accès qu'à une certaine portion de la réalité. Par ailleurs, tout au long de nos interventions, nous avons rencontré *des équipes GRDR extrêmement occupées*, qui ne pouvaient pas s'investir complètement dans la capitalisation. Nous avions en tête un exercice tiré par des équipes mobilisées autour d'une investigation dans laquelle les consultants joueraient principalement un rôle de facilitation. En pratique, nous avons été régulièrement placés dans la situation inconfortable des porteurs de la demande, un peu comme si l'analyse des dix dernières années du GRDR était requise par des instances externes à laquelle il convenait que le GRDR se plie.

Une dernière limite se doit d'être mentionnée, le croisement des regards. Les *regards croisés*, Sud Sud, Nord Nord, Nord Sud et Sud Nord, figuraient *a priori* parmi les possibilités de travail qui paraissaient intéressantes à privilégier. La mise en circulation des récits mais également leur choix, des situations là-bas qui avaient leur répondant ici, s'offrait comme une option prometteuse. En pratique, en dehors de quelques situations privilégiées, par exemple l'atelier de Kayes en début mai, les regards ne se sont pas souvent croisés. Par exemple, les textes ont peu circulé entre les régions et les équipes. Principalement, semble-t-il, faute de disponibilité de la part des équipes. La période était-elle mal choisie ?

## 2

# Le contexte "autour" et "dedans" entre 2000 et 2010

Ce premier chapitre esquisse en quelques mots le contexte inter et externe au GRDR à l'aube des années 2000 et la manière dont il a évolué jusqu'aujourd'hui. Quelques grandes tendances pour faciliter la lecture des trajectoires conceptuelles ou pragmatiques qui sont relatées dans ce qui suit. Ce chapitre d'information est principalement destiné au lecteur peu informé de l'histoire récente du GRDR.

### 2.1. L'évaluation de 2001 : un changement de cap ?

Une évaluation a eu lieu en 2001. Elle portait sur la convention d'objectifs du GRDR sur les 3 pays. Cette évaluation est reconnue par tous comme un moment important qui a participé à orienter les choix de ces dernières années.

Cette évaluation se situe dans une période particulière de montée en force de la perspective communale dans les 3 pays d'élection des activités du GRDR. Nous sommes à ce moment encore dans des contextes où se côtoient d'anciennes façons de penser et de faire du développement, par exemple les Programmes micro-réalisations du FED ou les Programmes Intégrés (notoirement le PIP de Podor à l'époque) et l'émergence de programmes nouveaux d'appui à la décentralisation.

Dans ce contexte, la convention d'objectifs du GRDR s'intéresse surtout au renforcement des associations, depuis les associations de base jusqu'aux structures faîtières (fédérations, unions, réseaux), d'un point de vue autant organisationnel qu'institutionnel et à travers deux modalités d'action<sup>3</sup>, les fonds d'appui aux initiatives de base d'une part et, d'autre part, la formation, l'appui-conseil, la structuration.

Ce travail sera jugé important à l'époque, mais insuffisant. L'inflexion vers une démarche de développement local est proposée comme un *"moyen de passage d'une démarche de réponse à la demande à une demande de planification du développement"* mais également comme un *"moyen de répartition des responsabilités d'un dispositif d'appui sur plus de familles"*

---

3- Elle rompt de ce point de vue avec des modalités antérieures plus techniques d'investissement du GRDR dans la région.

*d'acteurs", comme un "moyen de concentration et de mise en cohérence des actions et des acteurs sur des territoires" et comme un "moyen de co-construction des institutions locales.*

Déjà partiellement acquit à la cause (puisqu'il réalisait déjà à l'époque des diagnostics concertés à l'échelle de communes, au Mali notamment), le GRDR va s'engouffrer dans cette voie à travers le programme PAIDEL (Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local), un programme qui se poursuit encore aujourd'hui.

Un moment important de capitalisation de ces programmes a eu lieu en décembre 2006, le forum sous-régional sur le développement local à Saint-Louis "Entre baobab et marigot", une initiative qui va aussi déboucher sur de nouvelles formes d'investissement (EDUCODEV) en lien avec l'évolution de la posture vis-à-vis du migrant.

## **2.2. Par rapport au migrant : un changement de posture ?**

Là également, le début du siècle est marqué par un questionnement sur le rôle des migrants dans un contexte de communalisation intégrale. C'est aussi le moment du rapport dit "Husson" qui va fort interpellé le GRDR sur son objet, la migration. En effet, l'aide des migrants est de plus en plus critiquée. Elle est caractérisée par Husson & Sall (2000) dans des termes interpellants : *"un modèle de développement consumériste", "des financements froids", "des interventions fort directives et ostentatoires", "de fortes réticences à financer le productif et l'institutionnel", "un impact controversé sur la société dans son ensemble",...*

C'est l'époque où les associations locales cherchent à prendre plus d'indépendance vis-à-vis de leurs consœurs en France qualifiées parfois de « Banque Mondiale » qui impose ce qu'il faut faire. Toutes ces raisons conduisent à une "minoration" du facteur migrant (selon l'expression de Husson & Sall, 2000) très apparente dans les différents terrains visités et qui ressort aussi de l'esprit de la convention d'objectifs (centrée sur de l'appui institutionnel et réorientée vers le développement local). Il faut reconnaître aussi, avec Husson et Sall, que cette *"disqualification de plus en plus grande des migrants dans les initiatives villageoises ne peut être que contre-productive à terme pour le village"* et que *"les liens solidaires qui les unissent aux migrants restent le socle fondamental de soutien sans lequel aucune famille ne pourrait de manière durable survivre"*.

Cette étude de Husson et Sall (2000), appuyée par l'évaluation de la convention d'objectifs propose de recentrer et différencier les actions du GRDR selon les deux espaces. D'une part, ces auteurs insistent sur la nécessité, au Nord, de mieux répondre aux problèmes des migrants en France : le passage des foyers à la "cité" avec les problèmes culturels de la seconde génération, les demandes plus liées à la citoyenneté, aux droits, au pouvoir d'achat, à l'accès à l'emploi, à l'échec scolaire, ... (*"travailler sur l'axe migrants-jeunes-développement et migrants-femmes-développement à travers l'accompagnement de projets dont l'objectif est d'œuvrer à une meilleure inscription des migrants et de leurs familles à la vie locale et à une mise en relations structurée entre ces initiatives et les villageois"*). Et, d'autre part, au Sud, ils soulignent la nécessité de *"considérer que c'est aux villageois que doit revenir en définitive la décision finale, [...] de ne pas marginaliser cependant les migrants et de les impliquer à la définition des nouvelles pratiques d'accompagnement à mettre en œuvre dans les villages [...], de maintenir une relation étroite entre migrants et villageois à travers la participation*

*de groupes qui en ont été exclus et par l'ouverture de nouveaux domaines de relations jusqu'ici ignorés ou peu explorés : mise en place de circuits financiers pour collecter l'épargne des migrants dans les institutions financières décentralisées, appui à la création d'activités productives, promotion féminine, prise en compte de l'échelon inter villageois, participation des migrants à la coopération décentralisée, mise en place de circuits d'information consolidés entre les migrants et les responsables des associations villageoises et les élus locaux...".*

En complément du programme PAIDEL pour le Sud, se met donc en place son pendant en France, le programme PIMDERO, Promotion de l'Implication des Migrants dans le Développement de leurs Régions d'Origine, dans l'esprit de favoriser une démarche dite de « co-développement » sur le double espace de la migration. Dans ce sillage, d'autres programmes vont également se développer en faveur des migrants au Nord<sup>4</sup>.

Des antennes sont également montées en Haute Normandie, Nord pas de Calais pour mieux articuler ces nouvelles orientations. Mais cette évolution a aussi comme moteur, semble t-il, l'évolution de la relation aux pouvoirs publics subsidiant et notamment le rôle du FASILD

### **2.3. L'évolution des pouvoirs publics : du FAS à l'ACSE, une évolution importante pour le GRDR<sup>5</sup>**

Les relations du GRDR avec l'Agence ACSE remontent aux origines du GRDR et aux liens avec le FAS - le fonds d'Action Sociale - devenu ensuite le FASILD avant d'être transformé en ACSE. A certains moments critiques du GRDR le FASILD a véritablement sauvé le GRDR de la faillite. Son évolution est donc fort liée à l'évolution de cette Agence.

Le FAS est créé en 1958 au cœur du conflit algérien sous l'intitulé « Fonds d'action sociale pour les travailleurs musulmans d'Algérie en métropole et pour leurs familles ». Il a alors pour mission "*une action sociale familiale en faveur des salariés français musulmans travaillant en France métropolitaine*".

De 1964 à 1983, il change trois fois d'intitulé, passant du FAS pour les travailleurs étrangers au FAS pour les travailleurs migrants et enfin à un FAS pour les travailleurs immigrés et leurs familles (1983) mais sans possibilité d'investissement en matière de logement (transféré aux structures du 1%).

A partir de 1983, le FAS devient le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles. Le retour affiché à la dimension familiale des migrations de main d'oeuvre, ainsi que la substitution des termes "immigrés" aux termes "étrangers" puis "migrants"

---

4- EDUCODEV (Accompagnement des migrants, acteurs d'Education au Co-développement), EQUAL (Femmes, Immigration et Articulation des Temps), EUNOMAD (EUropean Network On Migration And Developpement), PAMAM (Programme d'Appui aux Mouvements Associatifs des Migrants), PAPPE (Programme d'appui aux porteurs de projets économiques), PPSPM (Programme de promotion sociale et professionnelle des migrants), PCUC (Programme de co-développement avec l'Union des Comores), Programme femmes,...

5- Cette partie s'appuie sur un entretien avec Julie Le Goff anciennement FASILD aujourd'hui chargée de mission à l'ACSE.

marquent l'intention de prendre en compte l'installation durable en France et induit une dimension générationnelle à la mission de l'établissement. S'il intervient toujours par la mise en œuvre de "programmes sociaux", le FAS a désormais pour mission "*de concourir à l'insertion sociale des travailleurs immigrés et de leurs familles*". Le conseil d'administration du FAS intègre des personnalités appartenant aux "communautés immigrées" parmi les plus importantes en France, tandis que sont également mises en place des commissions régionales pour l'insertion des populations immigrées qui sont consultées sur le programme régional d'insertion des populations immigrées. Entre 1986 et 1990, apparaît la lutte contre toutes les formes de discriminations.

En 2001, le FAS devient le FASILD. Le fonds voit sa mission redéfinie vers le soutien à l'intégration des personnes immigrées ou issues de l'immigration et la lutte contre les discriminations raciales dont elles pourraient être victimes. Les publics ne sont plus limités aux immigrés selon le critère de la nationalité, mais plus généralement aux personnes immigrées ou issues de l'immigration ainsi qu'à la société d'accueil. L'intégration et la lutte contre les discriminations constituent désormais la mission du FAS qui devient le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD).

C'est à cette époque, vers 2000 que le FASILD interpelle le GRDR sur le fait qu'il ne s'investit pas assez en France et sur l'importance de travailler à l'articulation des deux espaces. Ce discours n'est pas très approprié par les instances de l'époque. Au séminaire de Rambouillet (aux 30 ans du GRDR), il y a beaucoup de confusions par rapport à cette question. Certains sont en faveur de cette réorientation, d'autres contre.

Selon Julie Legoff de l'ACSE, pour le FASILD, l'intérêt d'un rapprochement avec le GRDR est à l'époque d'avoir un opérateur très au fait des questions de migrations. Se pose aussi pour le FASILD la question de disposer d'une armature administrative plus forte des migrants à l'échelle nationale, c'est-à-dire de construire des fédérations, des têtes de réseaux. Il va donc y avoir un choix politique majeur pour le FASILD d'investir dans le GRDR (plutôt que d'autres organisations) à travers une convention pluriannuelle de 2000 à 2006. L'évaluation de la première CPO en 2004 va faire ressortir l'état de crise financière dans laquelle se trouve le GRDR. L'argumentaire développé à cette époque est : « ce sont les projets en Afrique qui ne vont pas, pas les programmes en France ». Cela conforte en tout cas le fait que la séparation des espaces n'était pas suffisante. La confiance étant assurée avec la nouvelle directrice, le FASILD va renouveler son engagement mais sous forme de conventions annuelles cette fois. Avec la création de l'ACSE l'orientation change considérablement. En effet, l'ACSE est une réponse à la crise des banlieues de l'automne 2005, qui vise à renforcer l'efficacité de l'action de l'Etat en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la *politique de la ville*, de l'intégration des personnes immigrées et issues de l'immigration et de la lutte contre les discriminations. A ces deux missions principales s'ajoutent la responsabilité du service civil volontaire, la lutte contre l'illettrisme et la gestion du fonds interministériel de prévention de la délinquance. L'évolution est donc ici aussi à un recentrage sur les collectivités locales, dans une optique de gestion de la délinquance.

## **2.4. Lutte contre la pauvreté, démocratisation et réforme de l'Etat**

Deux autres éléments du contexte, plus externe au GRDR, plus sensibles dans l'action au Sud cette fois, doivent être signalés. Tout d'abord, à l'aube des années 2000, la décision prise par la plupart des organisations chargées de programmes de développement de concentrer désormais leurs efforts sur la lutte contre la pauvreté. Dorénavant, on parle de objectifs du millénaires pour le développement tandis que de nombreux Etats se lancent dans un exercice de définition d'un cadre nationale de lutte contre la pauvreté. Dix ans après, en dépit des critiques, notamment celles qui pointent une conception trop matérialiste de la pauvreté, cette orientation reste encore la référence majeure. Ensuite, et c'est le second élément de contexte, la réforme de l'Etat, tout spécialement la décentralisation et les efforts pour développer les communes. Dans ce domaine, le GRDR et plusieurs de ses partenaires ruraux, par exemple dans le Diombougou au Mali (volume 2, section 1.1), avaient déjà anticipé le mouvement en mettant l'accent sur la structuration de l'action à l'échelle inter communale. Depuis les années 2000, de nombreux programmes de développement priorise le renforcement des instances décentralisées, commune ou région, en particulier le renforcement de la maîtrise d'ouvrage. Il n'est donc pas surprenant que ces éléments balisent les travail de terrain du GRDR.

### 3

## Le double espace en questions

### Concepts et pratiques en discussion

Le GRDR est en mouvement, à l'image de toutes les structures qui ont pris la migration, les migrants, les collectivités locales et le développement comme centre de gravité de leur action. Tout ce qu'il entreprend repose sur des conceptions plus ou moins explicites. Ces conceptions, autant que les pratiques qu'elles inspirent, évoluent au fil du temps. Tantôt elles charrient des potentialités qui forcent à l'ouverture. Tantôt aussi elles créent des entraves. L'ambition de ce chapitre, qui constitue le noyau dur de l'exercice de capitalisation, est de rendre compte et, chemin faisant, de questionner, d'interpeller une sélection de concepts, précisément ces concepts qui donnent de l'ampleur au travail dans le champ de la migration, des collectivités locales et du développement.

Nous envisagerons la période 2000-2010 vécue par le GRDR comme une sorte de laboratoire du développement ici *et* là-bas dans il est possible de mettre au travail ces concepts et les pratiques qui en dérivent. Nous insisterons spécialement sur les *évolutions* suivant une ligne du temps dressée arbitrairement autour de trois jalons : *hier, aujourd'hui et demain*. Nous tenterons ainsi de mettre en relief – mais également de comprendre – les mouvements qui font que les concepts ou pratiques se transforment. Une compréhension à la fois critique et prospective comme le pluriel de l'expression "en questions" dans le titre l'annonce.

Nous concentrerons notre réflexion sur *six concepts*. Nous justifierons brièvement ce choix avant de procéder en deux temps. D'abord, un rappel de la situation qui prévalait en 2000 au GRDR, année de référence retenue pour l'exercice de capitalisation. Ensuite, une revue de chacun de ces six concepts à la lumière de l'expérience originale du GRDR. Nous le ferons en gardant à l'esprit la possibilité que la plupart des structures qui s'intéressent aux questions de migration en lien avec les collectivités locales et le développement puissent trouver dans l'expérience exemplaire du GRDR une matière à réflexion d'une grande richesse.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, insistons cependant sur un point. L'exploration conceptuelle sera parfois exigeante, principalement parce qu'elle n'établira pas forcément toujours un lien immédiat avec des cadres d'action concrets, comme c'est le cas pour les études de cas présentées dans le second volume<sup>6</sup>. Toutefois, dans la mesure du possible, nous

---

6- Dans le volume 2 de cette étude, nous faisons la part belle aux travaux, questions et points de vue développés par les équipes du GRDR et leurs partenaires, en particulier lors des interactions que nous avons eues avec elles, au Nord comme au Sud, en prenant appui sur des situations vécues. Dans ce premier volume, nous mettons en

veillerons à relier nos développements avec nos observations de terrain au moyen de renvois ou de références directes (telle situation, telle époque, tels acteurs).

### 3.1. Six concepts clefs pour asseoir la dimension politique de la migration

Les liens entre migration, migrants, collectivités locales et développement se nouent autour de quelques concepts majeurs. Les travaux menés avec les équipes du GRDR, en France comme au Mali, Sénégal et Mauritanie, nous ont conduits à mettre l'accent sur six d'entre eux. Tout d'abord le concept de territoire. Ou plus exactement *territoires*, au pluriel. Car il s'agit de territoires *ici* en France et *là-bas* au Sahel. Des territoires et surtout des liens qui les façonnent respectivement. Toutefois, les territoires ne signifient rien sans les *acteurs* qui leur donnent vie et les construisent en permanence. Aussi le concept même d'acteurs doit-il être questionné. Car construire des liens entre des territoires revient à construire des liens entre des acteurs. Des liens mais également des rapports. Ainsi, ni les territoires ni les acteurs ne sont des données qui s'imposent par la force des choses. C'est pourquoi leur conception, c'est-à-dire la manière même de les penser et de se les représenter, la façon de s'imaginer ce qu'ils sont, ce qu'ils contiennent et donc ce qu'ils impliquent, devient en tant que tel un enjeu.

Un des lieux où cet enjeu et les tensions qu'il suppose s'expriment le plus clairement tient au genre de relations que les acteurs élaborent entre eux précisément pour prendre la main sur leurs territoires. D'où la centralité de la *concertation*, une pratique sociale régulièrement convoquée pour (re)donner vie aux territoires. D'une certaine manière, les acteurs comme les territoires qu'ils prennent pour cible renaissent dans les cheminements de la concertation. Les acteurs se concertent – échangent, débattent, s'entendent – pour définir ensemble ce qu'ils vont faire de *et* dans leurs territoires. Du même coup, ils transforment leurs territoires en ressources. En ressources pour mieux vivre matériellement et socialement. Mais aussi en ressources pour s'identifier. Car prendre *ses* territoires comme objets de *son* travail revient à se travailler soi-même. Sans doute parce qu'on est toujours en dernier recours celui ou celle de là où on vit. La concertation est donc un principe façonneur d'identité territoriale : celui qui prend part à la concertation participe à la construction d'une double identité, la sienne et celle de la collectivité dans laquelle sa participation l'inscrit.

Comment les *migrants* se positionnent-ils dans ce procès ? Que deviennent-ils lorsque la concertation devient à ce point centrale dans l'identité des territoires et de leurs acteurs ? Que signifie même être – ou devenir – migrant dans un tel mouvement ? Les migrants sont ici *et*

***Les migrants sont par excellence ceux et celles par qui la citoyenneté devient et redevient sans cesse une question nouvelle. En somme, la migration "inachève" en permanence la citoyenneté***

*là-bas*. Le territoire se pluralise du fait de leur double appartenance. C'est par eux que les "là-bas" s'invitent ici, et vice versa. Pourtant, ni là-bas, ni ici, la vie ne dépend d'eux. Alors, comment faut-il les voir ? D'ici comme de là-bas ? Comment se voient-ils eux-mêmes ? Comme des *citoyens* d'un

genre naissant, des citoyens de l'entre-deux ? Pas des citoyens entre deux mondes. Mais des citoyens qui construisent un "entre-deux mondes". Quelque chose qui n'est plus un "là-bas" et un "ici". Mais un "là-bas *et* ici". Mais que veut dire alors être citoyen dans ce cadre-là ? On le

---

avant davantage nos propres interprétations, analyses ou réflexions, celles qui semblent s'imposer à nous à la suite des séjours et analyses que nous avons faits dans les régions et pays.

voit, le concept même de citoyenneté est affecté par la perspective de territoires reliés. Dès lors qu'on évoque la migration, on est nécessairement contraint à une réflexion sur la citoyenneté. Car les migrants sont par excellence ceux et celles par qui la citoyenneté devient et redevient sans cesse une question nouvelle. En somme, la migration "inachève" la citoyenneté. Voilà pourquoi le concept même de citoyenneté se retrouve poussé au premier rang de notre investigation.

Le GRDR, comme toutes les structures qui s'investissent dans le champ de la migration, est en recherche sur son action. Quel rôle, quelles fonctions jouer ? Depuis longtemps déjà, on y parle d'accompagnement. *Accompagnement des acteurs*. Les migrants mais aussi les acteurs locaux, là-bas comme ici. Que veut dire exactement accompagner les acteurs lorsqu'il est question de territoires, de concertation, de migration et de citoyenneté ? En quoi consiste l'action même d'accompagner ? Accompagner quoi ?

Des questions difficiles à vrai dire mais qui ramènent droit sur les rivages du double espace. Car une réflexion sur l'accompagnement débouche inévitablement sur une remise en

***L'action politique passe inévitablement par une réappropriation créative des concepts qui délimitent son champ de pertinence***

perspective de la notion même de double espace qui siège au cœur de l'action du GRDR et des autres structures qui sont actives dans son environnement. En prenant position dans une réflexion de fond sur ces six concepts, jusqu'à

recharger de sens le concept de double espace, le GRDR se donne les moyens de reprendre la main sur la dimension profondément politique de son action. Selon nous, l'action politique passe inévitablement par un investissement sur les concepts qui délimitent son champ de pertinence. Le détour est certainement peu confortable mais, selon nous, fondateur d'un réel pouvoir d'agir face aux pressions qui nous poussent de plus en plus à être agis.

### **3.2. La situation en 2000, un bref état des lieux**

La capitalisation englobe la période 2000 à 2010 avec comme perspective l'avenir. Pour saisir pleinement la nature du relief problématique actuel, rétablissons en quelques traits majeurs le paysage tel qu'il se présentait au GRDR à l'aube des années 2000. Le rapport d'évaluation de la stratégie du GRDR dans le bassin du fleuve (Husson & Sall, 2001) nous y aidera largement<sup>7</sup>. Mais nous solliciterons aussi d'autres sources, la mémoire des acteurs ou d'autres documents<sup>8</sup>, la fin des années 1990 ayant en effet été marquées par d'importants changements au sein même de la structure du GRDR, tant au niveau des options politiques que des personnes.

Le rapport Husson & Sall (2001) évoque le glissement du "*militantisme de base*" (p.23) inspiré par les thèses tiers-mondistes à la perspective du développement local, passage qui se

---

7- HUSSON, B. & SALL, B. (2001). *Migration et développement*. Paris : F3E, Lyon : CIEDEL, Alfortville : Groupe Sahel Recherche, et Montreuil : GRDR.

8- FORCE, E. (2001). *Les associations villageoises de migrants dans le développement communal : un nécessaire repositionnement ?* Collection "Transverses", Editions du Groupe Initiatives & GRDR, Octobre 2001, n°10. Egalement TOTTE, M & GOITA, M. (2001). *Evaluation de la convention d'objectif du GRDR intitulée "Dispositif d'accompagnement pour le développement multilocal dans les régions d'origine des migrants : Mali, Mauritanie, Sénégal*. Paris : F3E & Bruxelles : COTA.

marque aussi par un changement d'échelle, du village à l'inter-villages et à la commune, de manière à intégrer *"le projet endogène dans un ensemble plus large comme la zone"* (p.24). Rappelons que la décentralisation en Afrique de l'Ouest a opérée une véritable percée précisément à la fin des années 1990. Cette mutation n'est pas restée sans effet sur les rapports entre les migrants et les villages de sorte que Husson & Sall soulignent un profond *"malentendu culturel"* (2001, p.15), les migrants prenant encore essentiellement la famille et le village pour référence de leurs efforts, tandis que les acteurs villageois vivaient désormais davantage au diapason du développement local. Eric Force soulignait en 2001 que *"la question de l'articulation des investissements des migrants avec les priorités des communes [étaient] souvent posées avec acuité par les maires"* (p.9). En 2000, le processus d'intégration des migrants au développement communal en était à ses débuts, au Mali tout au moins. A ce moment, le risque de *"juxtaposer deux démarches de planification et d'investissement"* (Force, 2001, p.10) était réel. L'enjeu se présentait sous la forme du contrôle de la relation entre les migrants et les acteurs villageois. Dans le même mouvement, les partenariats multiples (entre ONG, municipalités européennes, associations de migrants,...) imprimaient déjà sa marque. C'est à la même époque que le GRDR a promu le regroupement des migrants en comité communal en lien avec un instrument fondamental, le plan de développement local (PDL) destiné à fédérer les initiatives et dynamiques locales, à combiner les compétences et potentialités des différents acteurs actifs dans l'aire communal et à promouvoir des espaces de concertation et de contractualisation (Force, 2001, pp.15-16).

Plusieurs changements se démarquent particulièrement : la diversification des sources de financement à la base (les migrants ne sont plus les seuls), la volonté des villageois de contrôler les actions, les évolutions démographiques, tant au Sud qu'au Nord, de nouveaux champs opératoires tels que les activités associatives féminines, la coopération décentralisée, le développement de nouveaux instruments et circuits financiers,... (p.35). Parmi les difficultés évoquées couramment à cette époque figuraient aussi les tensions organisationnelles. Notamment *"le décalage entre le GRDR Afrique et le GRDR France par la différence des réalités de terrain et les contraintes contextuelles"* (Husson et Sall., 2001, p.25). Ou

***De tout temps et pour tout acteur associatif, l'intégration du facteur politique dans le système d'action concrète se révèle difficile***

l'uniformité du mode d'action, en dépit de différences importantes dans les cadres culturels ou politiques d'une région à l'autre, parfois au sein d'un même pays (p.26), la multiplicité des rôles attendus, *"de développeur, d'entrepreneur, de gestionnaire, d'animateur, de formateur, de conseil, de médiateur, etc."* (p.26) sans oublier celui de *"courtier du développement entre les associations et les bailleurs de fonds"* (p.27). Ou encore, la difficile intégration du facteur politique dans le système d'action (p.26). A l'époque aussi, on parlait de la possibilité d'autonomiser les structures GRDR de manière à se couler plus aisément dans le moule budgétaire des grandes agences d'aide. Selon ce même rapport, le GRDR France était lui aussi confronté à des tensions nouvelles. Par exemple, le passage du foyer au logement social avec dans le sillage toute la question des familles de migrants. Ou déjà la question de la seconde génération, celle qui accueille des jeunes qui sont nés en France et dont les repères éducatifs, identitaires et symboliques sont d'une toute autre nature (Husson & Sall, 2001, p.28. Lire aussi Force, 2001, p.6). Ou encore la question intergénérationnelle qui ne peut s'appréhender complètement sans considérer aussi la perspective intragénérationnelle (p.29). Autant de problématiques nouvelles qui suscitent de nouveaux axes, *"migrants-jeunes-citoyenneté, migrants-femmes-développement"* (p.29).

Autant de difficultés que la notion de double espace, sous-tendue par une dynamique de "double intéressement" (p.30), était appelée à aplanir, tant pour recoudre des mondes en voie de bipolarisation avancée que pour redonner de la vigueur à la nécessité de travailler ici et là-bas en harmonie, ce que le concept de "stratégie passerelle" (pp.29-32) a tenté de consolider. Au moment de leur investigation, Husson & Sall (2001) questionnait la conception de l'accompagnement, soutenant notamment l'évolution d'un accompagnement qualifié d'appui à une autre forme qualifiée de service. Sans doute convient-il de resituer cette piste dans le contexte du tout début des années 2000 où les objectifs du millénaire venaient tout juste d'être proclamés marquant un tournant décisif vers une aide davantage instrumentale et instrumentalisante<sup>9</sup>. De son côté, Force (2001) faisait le pari que les migrants pourraient favoriser les regards croisés entre les deux sociétés, contribuant ainsi (i) "au développement "là-bas", grâce notamment au rôle d'interface (via les "comités communaux") et de lobbying... auprès des acteurs de la coopération", (ii) "mais aussi au développement "ici" [via la] promotion d'un dialogue entre immigrés et populations françaises" (p.22).

Husson & Sall (2001) regroupait la réflexion autour de quelques axes de grande importance pour la suite : (i) le "reprofilage" des circuits financiers dans lesquels les migrants sont impliqués, (ii) le développement d'activités productives, notamment celles qui seraient menées par des "migrants entrepreneurs" (p.53) ou des "migrants de retour" (p.57) perçus comme moteur d'un renouveau économique et (iii) l'élargissement des espaces de relations entre migrants et villageois (pp.60-75).

Bien que soulignant la centralité de la sphère productive, et donc sur la fonction première de l'économie (produire de la richesse), les auteurs plaçaient pourtant l'accent sur le versant financier, en particulier les circuits financiers. Faisaient-ils là écho à une préoccupation persistante dans le monde du développement et de la coopération, préoccupation qui pousse à se concentrer davantage sur le fonctionnement économique que sur l'interpellation de ses finalités et sur ses effets ? Le problème principal pour les

***Le développement d'associations de migrants en France démontre une volonté des migrants de s'impliquer plus activement et plus politiquement dans la gestion des processus de développement***

acteurs du développement se réduirait-il à la manière de rentrer dans le champ économique tel qu'il existe, sorte de donné granitique auquel il conviendrait de s'ajuster sinon de se soumettre ? D'où sans doute le profil des formations destinées à "entretenir le niveau technique dans les PME et chez les artisans du fleuve" (p.66).

Un dernier point d'étape souligné par Husson & Sall (2001, pp.71-72) mérite d'être mis en lumière : alors que par le passé, les relations s'établissaient typiquement entre des villages et des associations de migrants originaires des mêmes villages, à la fin des années 1990 et début des années 2000 une tendance nouvelle prend de l'ampleur, notamment à la faveur des efforts du GRDR, le développement de liens d'action entre associations intervillageoises au Sud (Mali, Sénégal et Mauritanie) et associations intervillageoises de ressortissants en France. Du

---

9- En gros, la pauvreté, interprétée essentiellement comme un état de manque (il n'y aurait pas assez d'école, pas de système de santé suffisamment performants ou accessibles, trop d'inégalités de genre,...) était désormais promue au coeur de tous les efforts. La question du "comment" se débarrasser de ce fléau reléguait toute réflexion politique au second plan. Autre question négligée : pourquoi les contradictions sociales prennent-elles la pauvreté comme medium ? Question qui invite à considérer la pauvreté comme symptôme ou, mieux, comme le nouveau langage de la domination.

coup, la teneur des actions de formation et d'appui-accompagnement change elle aussi (renforcement organisationnel et méthodologique, développement des capacités de diagnostic,...). Toutefois, au moins au Mali, ce repositionnement n'affecte pas la centralité des migrants dans les processus de développement local. Par contre, comme l'étude de Eric Force (2001) le suggère, on découvre à cet endroit la volonté des populations locales à s'impliquer plus activement et plus politiquement dans la gestion des processus de développement. Avec pour conséquence des tensions, et parfois des conflits, entre ces populations restées au village et les migrants en France. En réalité, dans le sillage de ces transformations, il faut noter le clivage identitaire qu'il déclenche. Comme Force (2001) le soutient, "*si la structuration d'un groupe ou d'une association en Afrique se justifie par la réalisation d'actions concrètes et "visibles", celle de fédérations de migrants en France se construit autour de l'idée de soutenir non pas leurs propres actions mais celles de partenaires au Sud*" (p.5), ce qui a pu contribuer "*à l'affaiblissement politique et dynamique des associations intervillageoises de migrants au milieu et à la fin des années 1990*" (p.5).

### 3.3. Du territoire social au territoire global

La mise en perspective de la dimension territoriale constitue une des transitions majeures de la dernière décennie au GRDR. Certes, les territoires en tant que tels n'ont jamais été absents de son activité, au Sud en tout cas, dans la mesure où de tout temps il y a eu un intérêt pour des actions qui prennent pour cible l'aménagement ou la gestion de terroirs villageois. La dernière décennie marque cependant un changement d'échelle important, *l'élargissement systématique de la perspective villageoise à la dimension communale et régionale*. La

*Il n'est pas possible de penser au territoire physique sans penser aussitôt au territoire social et politique qu'il est en même temps*

dimension villageoise n'est certes pas abandonnée mais désormais le GRDR s'attache à articuler ou même à intégrer les diverses échelles. Comme les situations réunies dans le

second volume le soulignent, ces dix dernières années, la plupart des efforts au Sud ont été consacrés pour développer des espaces communaux ou intercommunaux, tout particulièrement la fonctionnalité d'instances qui démontrent une capacité d'initiative. Le projet d'appui aux initiatives de développement local, le PAIDEL, véritable centre de gravité de l'action du GRDR dans la vallée du fleuve Sénégal, condense cette perspective en donnant une ampleur toute spéciale à la *concertation communale*<sup>10</sup>. La notion même de territoire s'est complexifiée. Il s'agit autant de territoires physiques que de territoires sociaux. Une des conséquences du parti pris pour la concertation locale réside précisément dans le fait que les territoires sont nécessairement à la fois physiques et sociaux et qu'il n'est pas possible de travailler, ni de penser le territoire physique sans penser le territoire social, et vice versa. La construction de l'un implique l'élaboration de l'autre. Mais ce n'est pas tout. Puisque la

---

10- Concernant l'approche de développement local promu par le GRDR depuis la fin des années 1990, nous renvoyons aux rapports d'activités et d'évaluation du PAIDEL qui donnent à ce propos toute l'information nécessaire (Duclos, H. & Forrat, P. (2005). Evaluation des programmes PAIDEL et PIMDERO / Convention d'objectifs 2001-2004 France, Mali, Mauritanie, Sénégal. Paris : GRDR et F3E). D'autres publications du GRDR font toute la lumière sur les modalités, instruments et formes concrètes (monographie, diagnostic participatif, programme d'action prioritaire, plan de développement local, cadre de concertation, agent de développement local,...), en particulier les deux guides : GRDR (2007). Guide d'introduction au métier d'agent de développement local. Manuel et film. Paris : GRDR, 50p. et GRDR (2009). La concertation communale. Se concerter et agir durablement sur le territoire. Paris : GRDR, 48p.

concertation engage inévitablement un espace social et, en même temps, puisqu'elle prend pour objet principal la régulation des initiatives dans cet espace, en l'occurrence l'espace communal, elle fonde aussi un *territoire politique*. Le territoire n'est plus simplement le support d'activités, ni même l'espace où des groupes sociaux développent des liens, il devient un espace politique. Pas seulement parce qu'il coïncide avec l'instance politique formelle que constitue la commune, créée par décret à la fin des années 1990 au Mali, dans les années 1980 en Mauritanie et 1970 au Sénégal. Mais parce qu'à la faveur des processus de concertation et de participation, le territoire devient à la fois *objet et lieu concrets de discussions, de débats, de délibérations* impliquant des groupes d'acteurs différents autour d'enjeux locaux divers. Au fond, on peut lire les évolutions entre 2000 et 2010 dans le travail du GRDR et de ses partenaires comme la politisation progressive d'une approche territoire qui combine dans toute leur conflictualité les trois dimensions : (i) la *dimension physique*, soit le territoire conçu comme une espace géographique appréhendable à travers ses formations végétales, ses sols, ses cours d'eau, la répartition de son habitat, son réseau de communication,..., (ii) la *dimension socio-historique*, soit le territoire examiné sous l'angle des groupes d'origines et de cultures différentes en démêlé, parfois en conflit, des groupes qui sont reliés entre eux par l'histoire *et* des histoires avec tout leur cortège de contradictions et de tensions, (iii) la *dimension politique* car les instances et groupes sociaux qui donnent vie aux territoires sont tous porteurs d'intérêts et de projets divergents.

La décennie 2000-2010 signale la densification du concept de territoire dans l'univers GRDR, physique, social puis politique. Mais une autre évolution doit également être soulignée, la mise en relation des territoires au-delà de la simple liaison de proximité, par exemple entre communes voisines au sein d'un ensemble régional. Il s'agit de la tentative de solidariser des territoires situés dans des espaces géographiques différents, par exemple une commune ou une région au Sud avec une commune et une région au Nord, ou vice versa. C'est ici que s'esquisse déjà une quatrième dimension, celle du *territoire global*. Non plus seulement le

***La globalisation du territoire, c'est-à-dire le passage de "ici / là-bas" à "ici et là-bas", exige un changement sensible de géométrie mentale : penser le local comme le moteur du changement à l'échelle globale***

territoire ici, ou là-bas, appréhendé dans ses multiples facettes géographiques, sociales ou politiques, mais cette fois le territoire saisi dans ses liens et surtout dans ses rapports à *d'autres territoires ailleurs*, l'histoire ici qui se forge en regard de l'histoire ailleurs, en dialogue avec cet ailleurs qui s'inscrit chez soi.

Cette conscience du territoire ici qui est en rapport éventuellement tendu avec des territoires ailleurs, naît comme une trame de fond dans les mailles des relations qui se nouent et se dénouent entre les acteurs d'ici et ceux de là-bas, les migrants bien entendu qui relient volontiers leurs territoires de vie et d'origine, mais pas seulement, car il faut aussi compter les acteurs de la coopération décentralisée et de manière générale les intervenants.

De manière schématique, le territoire globale cristallise le franchissement d'une logique à une autre : le passage de *la perspective "ici" et "là-bas"*, le "ici" et le "là-bas" étant primordialement pensés comme deux entités séparées<sup>11</sup>, à *la perspective "ici et là-bas"* proclamant qu'on ne peut désormais plus concevoir l'un sans nécessairement convoquer l'autre, l'un et l'autre formant un tout difficilement dissociable. La globalisation du territoire,

---

11- Cette perception fait immédiatement penser à la conception classique "Nord / Sud" ou "Sud / Nord" qui évoque le clivage entre deux univers qu'on s'attache aussi à arrimer l'un à l'autre, tant bien que mal.

c'est-à-dire le passage de "ici / là-bas" à "ici *et* là-bas", annonce donc un changement radical de géométrie en établissant une continuité entre l'ici et le là-bas. En somme, il s'agit du passage de la notion de Tiers-mondes à celle d'Inter-Mondes... Elle intensifie mais aussi renouvelle les termes, de la problématique identitaire : le territoire figure parmi les principales ressources identitaires. Si le rapport au territoire change, le rapport à soi et aux autres changent également, ce sont donc les fondements de son *identité* qui sont affectés et qui relancent les dynamiques identitaires. S'agit-il là des premiers indices annonçant le déplacement de logiques identitaires forgées dans les liens familiaux ("je suis l'enfant de ceux-là") vers des identités qui prennent désormais pour substrat le territoire ("je suis un enfant de là") ? Changement identitaire aussi dans le passage de l'identité de victime à celle d'acteur ici comme là-bas... ? Des questions de grande importance si on prend au sérieux la possibilité de transformation politique majeure<sup>12</sup>.

Les situations évoquées dans la seconde partie illustrent de façon sensible ce franchissement vers la dimension globale. Mais la globalisation du territoire, qui se présente au GRDR comme un horizon de pensée émergent et en même temps aussi comme un nouvel organisateur du travail, ne se conjugue pas seulement à l'internationale, dans le rapport entre des territoires ici et là-bas ou ailleurs. Elle comporte également une *dimension interne* propre à chaque territoire, à vrai dire aujourd'hui encore peu présente dans le travail quotidien des équipes du GRDR mais appelée à s'intensifier dans le futur : la *liaison ville ↔ campagne*. Cette liaison se présente comme un nouveau défi. Le développement urbain – et plus largement l'urbanisation des modes de vie – s'offre probablement comme un des phénomènes majeurs de la décennie à venir dans la région du fleuve Sénégal. Bien sûr, par le passé, le

***Comment travailler de concert la double dimension, urbaine et rurale, de tout espace ? Autrement dit, comment dans les communes rurales penser le développement local comme étant à la fois le développement d'espaces urbains et de liens entre campagnes et villes ?***

GRDR a déjà abordé la question du rapport à la ville, par exemple en travaillant sur les filières. Mais ici le défi est d'une autre nature : il s'agit dorénavant de travailler de concert sur la *double dimension, urbaine et rurale, de tout espace*. Autrement dit, comment dans les communes rurales *également* penser le

développement local comme étant nécessairement *à la fois* le développement (i) d'espaces urbains et (ii) de liens entre campagnes et villes. Dans les espaces déjà urbanisés, il s'agit de voir comment *également* concevoir le développement comme la ruralisation d'espaces urbains souvent déconnectés de leurs rapports à l'environnement. Notons que ce double défi se révèle d'une égale pertinence au Nord comme au Sud, même si les modalités s'y révèlent sous des formes différentes.

Un autre défi se profile en arrière-plan, celui d'une autre liaison économique entre territoires. Pas le lien de domination économique qui caractérise la situation actuelle mais le lien qui fait que, ici comme là-bas, ici avec là-bas du fait de leur liaison, des formes, modalités, finalités économiques nouvelles trouvent à s'expérimenter. Aujourd'hui, la dimension économique inter-territoriale est pour ainsi dire absente, mis à part le Sud comme lieu de destination de transferts financiers. Pourtant si les innovations politiques, comme par exemple la

---

12- Sans rentrer dans les détails, on rappellera ici que la citoyenneté et l'espace politique de la démocratie impliquent inévitablement un tel déplacement. En effet, il n'y a ni citoyenneté, ni démocratie là où seuls les liens de sang scellent les rapports sociaux.

concertation ou la planification participative, ne finissent pas par affecter le fonctionnement des économies, ici autant que là-bas, on peut se demander si la dimension politique ne servira pas *in fine* à lubrifier les rouages de la domination économique avec à terme le risque de découvrir que les innovations politiques ont été instrumentalisées par la sphère marchande.

On le voit, durant la décennie 2000–2010, le GRDR examiné à travers les lunettes du rapport au territoire, a vécu l'air de rien de profondes mutations en même temps que s'annoncent de

***Un nouveau défi : relier des territoires ici et là-bas tout en développant une alternative à l'économie marchande ?***

nouveaux défis. Ces mutations, qui consacrent, d'une part, l'élargissement progressif de la notion de territoire physique ou géographique désormais aussi social, politique, global et économique et, d'autre part, sa densification à

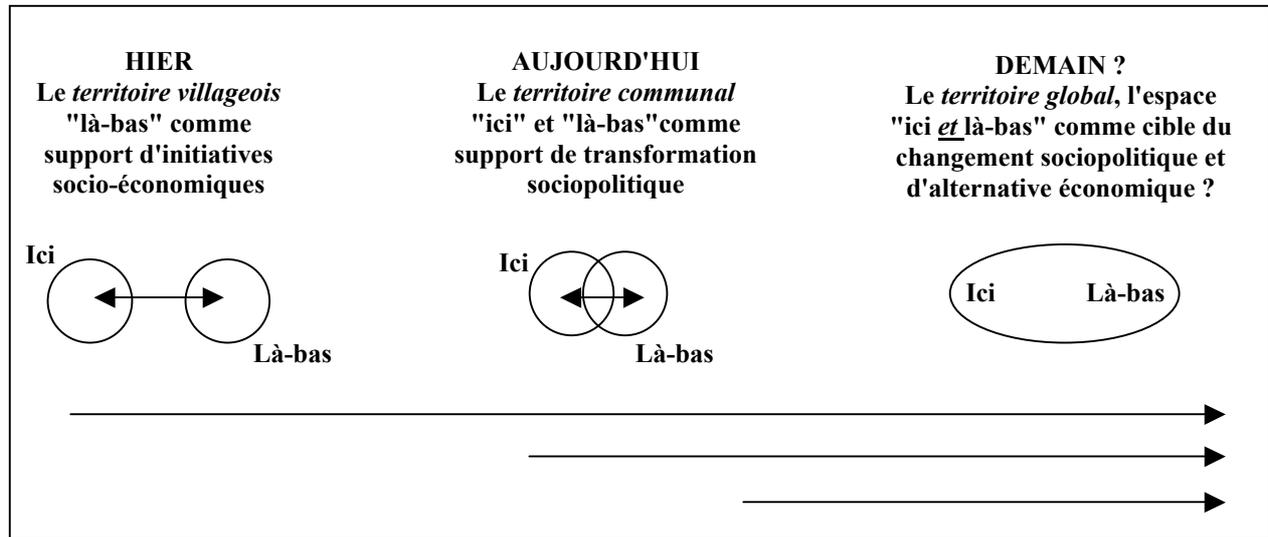
travers la tension rural versus urbain, placent aujourd'hui les équipes du GRDR face à des questions de grande portée pratique susceptible de transformer les manières concrètes de travailler dans et avec les territoires :

- Comment, pour chaque action, quelle que soit sa nature, sa finalité ou sa forme, *articuler* aussi concrètement que possible les *différentes dimensions territoriales* de l'action, l'environnemental ou le géographique avec le social, le politique et l'économique ? Et cela, même si son travail ne concerne en première instance qu'une seule dimension.
- Comment construire sa *légitimité* lorsqu'on change d'échelle ou qu'on travaille à diverses échelles ? Autrement dit, sur quelles bases construire la pertinence, l'efficacité, la qualité du travail d'accompagnement lorsqu'on change d'échelle ou qu'on travaille à diverses échelles ? De quelle façon se prouver qu'on apporte un "plus" ?
- Comment, dans le travail au quotidien, *cultiver la conscience de l'imbrication complexe des diverses échelles* pour en faire un organisateur décisif de ses gestes et pratiques professionnelles ?
- Comment, en mobilisant les dimensions territoriales, activer les projets de transformation du *fonctionnement politique* avec la perspective de transformer concrètement le *fonctionnement de l'économie* ?

De manière générale, ces évolutions rendent les repères du travail du GRDR plus complexes et surtout plus abstraits. Elles déplacent le centre de gravité des gestes professionnels au quotidien : désormais *le sens de ce qui est fait n'est plus donné dans ce qui a été fait, dans les réalisations matérielles, dans ce qui peut se montrer physiquement, mais dans les conséquences immatérielles de ce qui a été fait ou de ce qui est en train de se faire*. Autrement dit, à Kayes, Bakel ou Sélibaby, ce n'est plus le plan de développement local, ou l'instance de concertation, ou les actions concrètes, ou le projet de coopération décentralisée liant un ici avec un là-bas, moins encore le microbarrage, le plan d'aménagement du bassin versant ou le programme de santé qui donnent la clef et le sens de ce qu'on fait mais les *transformations en aval* que ces éléments concrets introduisent dans les mentalités et modalités de la vie sociale et politique. Il en va de même à Lille, Rouen, Orléans, Paris, ... Ce sont les transformations immatérielles qui deviennent décisives. Ici comme là-bas. Autrement dit, c'est la nature même des résultats qui est modifiée. Désormais, si la logique de territorialisation est menée dans les termes esquissées ci-dessous, la séparation est irrévocable

***Le sens de l'action n'est plus donné par les réalisations matérielles, ce qui a été fait et qui peut se montrer physiquement, mais dans leurs conséquences immatérielles.***

entre, d'une part, *ce qui est un résultat pour les acteurs* et, d'autre part, *ce qui est un résultat pour le GRDR*. Nous reviendrons sur cette discussion cardinale au chapitre suivant.



### 3.4. De nouveaux acteurs mais aussi, surtout, de nouveaux rapports aux acteurs et à l'action

Le GRDR a toujours travaillé à la base avec des organisations locales, notamment des associations de femmes ou de producteurs, des structures villageoises, parfois intervillageoises. En 2000, cette tendance n'a pas été contredite mais on assiste à l'élargissement progressif de la gamme d'acteurs. Au Nord, comme cela a déjà été souligné au chapitre 2, la montée en force des *migrants organisés* est certainement une évolution majeure. Ils deviennent la cible de divers programmes diversifiés. Au Sud, le travail avec les communes et à l'échelle communale a placé au premier plan les élus et des instances locales. L'élargissement de l'échelle villageoise à l'échelle communale explique l'entrée en force, aux côtés des acteurs villageois classiques, associations et autorités, de cette nouvelle gamme d'acteurs communaux. Un autre acteur fait également une entrée remarquée, l'agent de développement local, l'ADL, un acteur qui occupe une position centrale dans le dispositif de concertation et d'action à l'échelle des communes et désormais de plus en plus des régions. Cette évolution au Sud a eu comme conséquence au Nord le développement d'associations de migrants organisées sur une base communale, des associations qui ont pour ambition de relier tous les ressortissants d'une même commune au Mali, en Mauritanie ou au Sénégal. Ainsi, le renouveau structurel au Sud, la montée en puissance de l'instance communale, a eu pour effet direct un renouveau du paysage associatif au Nord, élargissant du même coup le champ de l'accompagnement du GRDR. Les récits du volume 2 montrent comment les maires des communes maliennes ou mauritaniennes se sont efforcés de mobiliser leurs ressortissants, notamment en leur faisant découvrir les innovations institutionnelles qui transforment la vie locale dans leur pays d'origine.

Depuis quelques années, au Nord comme au Sud, une autre tendance creuse sa voie, les collaborations avec d'autres acteurs institutionnels, d'autres ONG, mais aussi des opérateurs économiques, conduisent le GRDR à jouer le rôle de plus en plus marqué de "relieur", parfois

même de coordinateur. Au Nord, la participation accrue du GRDR dans des réseaux internationaux met en valeur une fonction émergente, *une fonction d'influence*. Au Sud, dans certains domaines, comme celui de la santé au Mali, les acteurs visés par le GRDR sont d'ailleurs de plus en plus directement impliqués dans les instances politiques ou les structures de santé à l'échelle régionale et nationale, c'est-à-dire celles qui pensent et mettent en œuvre *les orientations stratégiques*. Le travail mené par le GRDR, au Sud en tout cas, s'inscrit donc de plus en plus dans le cadre des priorités de l'Etat mais avec, potentiellement, en ligne de mire le développement d'une véritable *capacité d'influence de l'intérieur – à travers le jeu de la participation à des instances décisionnelles - dans le but de faire évoluer ces politiques* à la lumière des expériences du terrain. C'est ainsi également qu'il convient d'interpréter la présence d'un représentant du GRDR dans chacune des capitales, Dakar, Nouakchott et Bamako. Bien sûr, ces représentants s'attachent à faire connaître l'action du GRDR sur le terrain, à défendre des dossiers, à prendre attache avec des partenaires potentiels. Mais aussi, en même temps, ce faisant, ils prennent position dans des débats, font entendre des voix différentes ou promeuvent des options nouvelles qui remontent des terrains où les équipes sont en activité.

Au Nord, le rapport au politique est plus difficile. La participation du GRDR dans des coopérations décentralisées de Communautés de Communes (volume 2, section 5) ou de Régions (section 6.3.) donne à voir bien des possibilités d'influence. De même, le travail du PAMAM de construction de diagnostic à l'échelle communale ou en articulation avec des dispositifs tels que le FASILD (aujourd'hui réorienté). Mais les expériences relatées montrent aussi l'importance pour les Collectivités de rester aux manettes et la crainte, parfois, de voir le GRDR se positionner de manière trop active dans l'accompagnement. Les tentatives d'instrumentalisation sont toujours pendantes. D'une certaine manière, elles peuvent se

***Un indicateur pertinent pour déceler le changement dans l'action : comment les figures de l'acteur évoluent-elles ?***

comprendre : les collectivités prennent un certain risque en entrant en coopération décentralisée. Toutefois, on peut se demander si elles ne révèlent pas aussi une image de GRDR plus technique que politique. Le

GRDR ne serait-il en fin de compte considéré que principalement pour ses capacités de développement local (diagnostics ici ou là-bas, montage de fonds) ou d'appui aux migrants ici ? Et par conséquent moins comme un acteur pouvant participer à la définition des orientations politiques en matière de coopération ou de gestion des populations migrantes ?

Toujours sur ce versant Nord, une autre population retient de plus en plus l'attention, les enfants des migrants, ceux qui souvent sont nés en France et qui souvent aussi ne connaissent pas bien, ou pas du tout, le territoire d'origine de leurs parents. Cette seconde génération interpelle car elle n'appréhende pas les rapports Nord Sud de la même manière que celle des primo arrivants. Il n'est pas rare que les jeunes de cette seconde génération ne s'identifient pas à leur famille d'origine et qu'ils ne perçoivent pas les efforts de développement là-bas avec la même pertinence que leurs parents.

Dans le sillage de l'évolution du paysage des acteurs, en réalité deux autres mutations, probablement plus cruciales, se diffusent dans la sphère GRDR : (i) *les figures de l'acteur* changent, l'idée même qu'on se fait d'être ou de devenir acteur, de qui est acteur et à quel titre et, dans son sillage, (ii) une certaine conception de *l'action*, c'est-à-dire ce qu'on est en droit d'attendre d'un acteur. Hier encore, disons au début des années 2000, les acteurs, les

migrants ici ou les villageois là-bas, étaient principalement perçus à travers les actions et les catégories de l'action dans lesquelles ils étaient mobilisés. En somme, même si on parlait volontiers d'initiatives et de porteurs d'initiatives, en réalité les acteurs étaient ceux qui agissaient dans les cadres de l'action qui étaient donnés sinon contraints par les intervenants, qu'ils soient GRDR ou autres, conformément aux canons de l'ingénierie des microprojets. A cette époque, l'action était encore largement technique ou socio-technique (au sens où les

***Aujourd'hui, les acteurs ne sont plus seulement perçus comme responsables de ce qu'ils entreprennent mais également responsables des effets de ce qu'ils entreprennent, au delà des résultats immédiatement attendus.***

acteurs étaient appelés à se mobiliser conformément à certains standards socio-organisationnels). Les jeux d'acteurs se déployaient typiquement autour des contraintes de l'action, contraintes qu'on s'efforçait tant bien que mal à tourner en ressources. Sans aller jusqu'à dire que les

acteurs – individuels, collectifs ou communautaires selon les cas – étaient ceux qui faisaient ce qu'on attendait d'eux, la figure dominante à l'époque était tout de même largement celle de l'acteur opérateur plus ou moins habile lié à des programmes et principalement identifié à travers les activités qu'ils menaient. Puis, à la faveur du tournant communal, massivement dans les années 2002 et après, les acteurs se sont diversifiés, on le sait, mais aussi, en même temps, leur gamme de fonctions ou de rôles attendus s'est étendue. La figure montante de l'acteur épousait désormais *aussi* les formes de *l'entrepreneur public créatif* ou du *gestionnaire compétent*. Le changement est cependant plus subtil car derrière ces nouvelles modalités de l'agency<sup>13</sup>, on découvre que les acteurs sont aussi de plus en plus impliqués dans l'élaboration des cadres de l'action qu'ils mènent. D'un certain point de vue, on observe un élargissement sensible du domaine de la responsabilité. Avant, dans les années 1990 et le début des années 2000, au GRDR en tout cas, on ne les voyait responsables, au mieux, que de ce qu'ils entreprenaient, responsables des modalités et des résultats. Aujourd'hui, même si cela ne se lit pas partout avec la même évidence, il est de plus en plus question d'acteurs responsables également des effets de ce qu'ils entreprennent, donc au delà des résultats immédiatement attendus. En outre, il est aussi question de *co-responsabilité*, c'est-à-dire du fait que la responsabilité se partage. On suppose alors, et ce n'est pas un détail, qu'elle soit négociée, ce qui déplace la responsabilité au cœur de l'action, comme une propriété même de cette action. L'action, son action, a des effets et comporte des issues dont on est responsable, c'est-à-dire dont on est appelé à rendre compte. Car on n'est pas responsable sans public à qui on adresse sa responsabilité.

Ces changements, qui ne s'observent pas partout avec la même netteté, soulignons le, sont d'une grande importance car ils annoncent l'entrée en scène d'une nouvelle figure, celle de *l'acteur politique*. Précisons l'idée. Par acteur politique, nous ne désignons pas celui qui revendique ses droits ou les privilèges que sa collectivité lui attribue, mais celui qui travaille à *la construction d'un nouvel ordre social et politique*, celui qui donc œuvre à la mise en place de nouvelles possibilités d'action pour les membres de la collectivité dans laquelle il se retrouve acteur. Aujourd'hui, cette figure n'existe pas encore, ou

***L'acteur devient politique. C'est celui qui travaille à la construction d'un nouvel ordre social, c'est-à-dire celui qui œuvre concrètement au développement de nouvelles possibilités d'action pour les membres de la collectivité***

---

13- le terme s'impose de plus en plus dans le sens de désigner la qualité d'être ou la propriété de se faire acteur. C'est dans cette acception que nous l'utiliserons dans ce texte.

alors marginalement, mais elle se présente comme potentialité accessible dans le sillage direct des appuis que le GRDR délivre. Un exemple. Le projet TKLM au Mali qui accompagne les populations et les autorités locales dans l'aménagement de bassins versants. En pratique, l'équipe du TKLM est amenée à soulever des questions foncières avec les villages concernés, par exemple celles qui se posent du fait que l'ouvrage envisagé qui est par nature à vocation collective, par exemple un barrage et ses aménagements en amont et en aval, se construit sur les terres qui appartiennent traditionnellement à une ou plusieurs familles. L'équipe du TKLM peut se cantonner à une fonction purement technique, celle qui consiste à organiser le débat autour de décisions à prendre à propos de l'accès aux parcelles mises en valeur par l'aménagement projeté. La figure de l'acteur politique sera convoquée lors d'un tel exercice si, tout en essayant de régler une problématique foncière précise, le GRDR facilite *en outre* l'interpellation collective des logiques foncières qui prévalent. Les acteurs deviennent alors politiques parce qu'ils sont invités (i) à expliciter les valeurs et principes sur lesquelles reposent les règles foncières du lieu, (ii) à en débattre le bien-fondé et, le cas échéant, (iii) à mettre en cause leurs fondements (iv) jusqu'à en inventer et en opposer collectivement de nouveaux. Les acteurs sont politiques parce qu'ils se font *réflexifs* (ils se voient dans ce qu'ils questionnent) et *interpellants* (ils en discutent la pertinence et les finalités) à propos d'enjeux qui dépassent leurs intérêts privatifs ou ceux de leur clan. Dans cette perspective, le cadre de l'action (ici les règles foncières liées à un barrage) n'est plus un donné auquel il faut se plier, avec lequel éventuellement on ruse ou on s'arrange, le *cadre de l'action devient la cible même de l'action*, sa transformation en devient la finalité ultime. En clair, on construit un barrage, non plus seulement pour gérer des eaux de surface mais aussi, tout en gérant techniquement au mieux de tels écoulements d'eau, pour reconstruire des règles et rationalités foncières qui sont destinées à s'imposer au-delà de l'ouvrage et qui servent désormais de référence pratique.

Au Nord également cette position amène à interpellier soit un service de « droit commun » (de la santé, de l'éducation) ou les élus d'une commune, ou encore d'une Communauté de

***L'acteur, individuel ou collectif, devient politique s'il se place dans l'interaction et si lui-même en produit délibérément***

Communes, dans leur façon de concevoir la manière de dispenser un *service* (la consultation dans la santé, la coopération décentralisée dans le cas d'une commune ou

sa manière de prendre en compte la question des discriminations sur son territoire). Bien qu'encore marginal, parfois encore pensé davantage en termes de moyens que de finalité, c'est bien le cadre de l'action qui est ainsi progressivement mieux considéré.

L'accompagnement de processus qui rendent politiques les acteurs s'offre au GRDR comme une perspective – une mission ? – à la fois originale et particulièrement pertinente. Mais cela oblige à d'autres mutations dans la manière de percevoir les acteurs. Au moins deux. D'abord, l'idée que les acteurs ne sont pas seulement destinés à *apprendre* (entendons : assimiler les "bonnes" réponses supposées venir de l'extérieur ou en dehors de leur action propre) mais aussi qu'ils sont *eux-mêmes compétents*, porteurs d'expériences, potentiellement donc porteurs de nouvelles "bonnes réponses" en attente de valorisation et de confrontation. Ensuite, la perspective suivant laquelle les acteurs n'agissent pas seulement dans leur arène locale mais aussi au-delà. En pratique, cette manière de voir implique que *la construction de l'interaction* figure au premier rang des préoccupations d'accompagnement. L'acteur, individuel ou collectif, ne peut devenir politique que s'il est dans l'interaction et que s'il en produit lui-même. Pour autant que l'interaction transforme triplement (i) lui-même en tant qu'acteur agissant, (ii) ceux et celles avec qui il ou elle est en interaction et (iii) les formes et cadres de

l'interaction elle-même. Une triple modalité qui n'est jamais acquise définitivement. Cette dimension justifie les efforts que les équipes du GRDR investissent, au Sud mais aussi au Nord, dans l'établissement de conventions de collaboration. De manière à aller au-delà de la relation. De façon à investir la relation comme un objet sur *et* avec lequel on peut agir indépendamment des liens interpersonnels. Et ainsi de *s'affranchir de la personnalisation* des liens, un risque toujours en embuscade comme les expériences du Gorgol en Mauritanie (volume 2, section 2.3) ou celle de Koussané au Mali (volume 2, section 1.3), par exemple, le suggèrent en filigrane.

Si cette trajectoire se confirme, pour développer la maîtrise sur ce processus aujourd'hui encore largement implicite sinon impensé, plusieurs questions valent la peine d'être travaillées aux sein des équipes du GRDR, par exemple celles-ci :

- Dans quelle mesure les programmes du GRDR se diversifiant contribuent-ils à la création de nouvelles catégories d'acteurs sans pour autant participer à l'inflation<sup>14</sup> ? De nouvelles catégories d'ayant-droits, mobilisées par des droits ou des privilèges à s'approprier ? Ou des catégories liées à un projet d'action sur les sociétés, en particulier leur fonctionnement, ici comme là-bas ?
- Comment concrètement accompagner ici comme là-bas le processus de politisation des acteurs au sens où nous l'avons proposé (en prenant l'exemple du TKLM au Mali) ? Dans la même ligne, comment ici et là-bas développer le potentiel politique de la responsabilité ?

On le voit, la figure de l'acteur et donc la conception de l'action a évolué depuis 2000 et continue à évoluer dans le sillage des initiatives ou programmes menés par le GRDR. Il reste cependant un doute à lever, peut-être même un quiproquo fondamental susceptible dénaturer radicalement le tableau que nous venons d'esquisser ci-dessus. En effet, l'évolution suggérée

***Quels acteurs accompagnons-nous ? Des acteurs perçus comme des victimes ou comme des ayant-droits ? Des acteurs 'agis' et donc dépendants de nous ? Ou des acteurs politiques et dès lors agissant ?***

relève d'une interprétation qui fait l'impasse sur une distinction pourtant fondamentale, celle qu'il convient de faire entre *acteur agissant* et *acteur agi*. Expliquons nous. Avec la figure de *l'acteur agissant*, on est en prise

directe avec un personnage qui, à défaut d'être nécessairement à la source des changements dans lesquels il s'implique, y adhère totalement au point de s'y reconnaître, de s'y assimiler, de s'y fondre. D'une certaine manière, l'acteur agissant convoque *l'acteur autonome* avec lequel il peut souvent se confondre. Dans le cas de *l'acteur agi*, on a affaire, au contraire, avec un acteur qui agit dans le cadre d'une relation de dépendance ou, plus exactement, de codépendance au sens où il faut prendre en compte un couple d'acteurs mutuellement

---

14- D'un certain point de vue, on peut voir l'histoire du développement comme celle d'une tâche de Sisyphe, sans cesse reprise, toujours à reprendre, celle de l'invention de nouvelles catégories d'acteurs, souvent des acteurs initialement identifiés de l'extérieur comme des victimes, classés en catégories *ad hoc* et, à ce titre, investis de qualités ou de défauts mais aussi de droits ou privilèges qu'il conviendrait d'exiger. La démultiplication des ayant-droits permet ainsi de renouveler et en même temps d'élargir toujours un peu plus les champs d'intervention. Et ainsi d'entretenir l'illusion de grandes avancées. A chaque nouveau problème, une ou plusieurs nouvelles catégories d'acteurs. Et potentiellement, dans leur sillage, une nouvelle familles d'experts à la solde de programmes et d'organisations profilées sur mesure. Si cette perspective possède un fond de vérité, la question qu'il convient de se poser est évidemment celle de savoir dans quelle mesure ce phénomène à l'allure d'inflation consolide l'efficacité de l'action et notamment sa pertinence politique.

dépendants, comme le seraient ici les partenaires locaux et le GRDR. L'acteur agi est *hétéronome*. En dépit des apparences, malgré les propos qu'il peut tenir, il ne prend pas les commandes du processus dans lequel il opère, il n'y adhère pas pleinement au sens où il ne le fait pas sien, il ne fait pas corps avec, il s'y ajuste, il s'y calle à la manière de ce danseur qui fait corps avec son partenaire mais qui ne décide pas du mouvement. En somme, l'acteur agi se saisit de ce qui lui vient de l'extérieur, il s'en approprie les formes, mais c'est pour les plier et les intégrer dans les cadres préexistants auxquels il reste soumis. Le jeu n'a pas changé, seulement ses modalités, ses formes, sa scène.

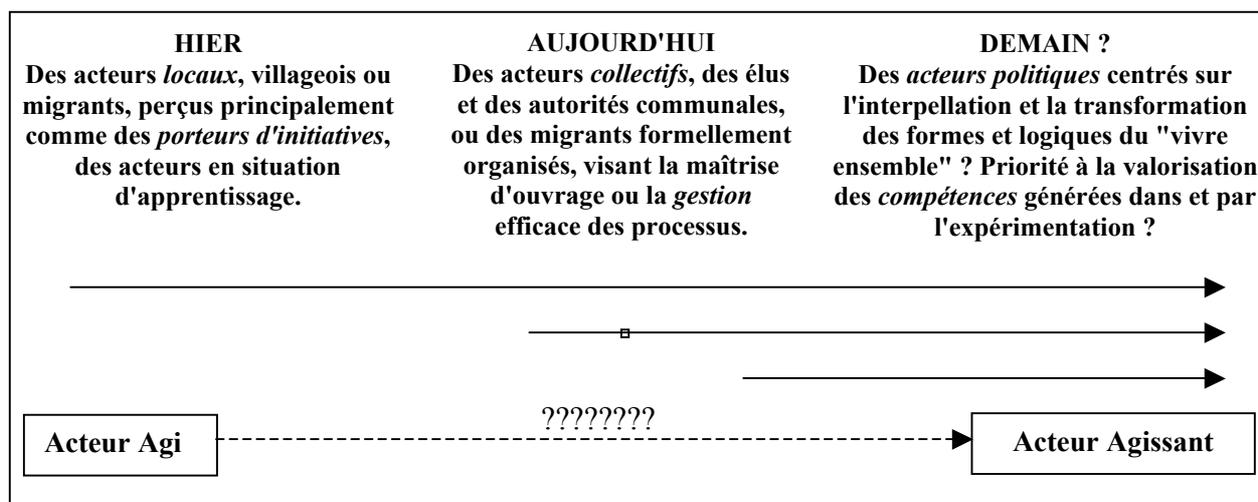
Toute l'évolution que nous avons suggérée à la lumière des récits ou des propos évoqués dans le volume 2, doit être interpellée à la lumière de ce doute : parlant de ces acteurs, ceux qui ici comme là-bas donnent vie aux innovations, avons-nous à faire avec des acteurs agis, dépendants ou codépendants, ou avec des acteurs agissants portés par une volonté propre ? *Autrement dit, veulent-ils eux-mêmes ou veulent-ils parce que les autres veulent qu'ils*

***Un dangereux quiproquo à propos des acteurs ici et là-bas : parlons-nous d'acteurs 'agis', dépendants ou codépendants, ou d'acteurs 'agissants' portés par une volonté propre et des fins réfléchies ?***

*veulent ?* En fin de compte, au-delà de tout ce qui a été évoqué ci-dessus, l'évolution fondamentale, celle qui serait discrètement sinon clandestinement en marche tout au long de cette décennie et qui poursuivrait sa trajectoire à son rythme dans la nouvelle

décennie, ne serait-elle pas celle du passage lent, presque insensible, sans doute même largement inconscient, d'une posture d'acteur agi à celle d'une posture d'acteur agissant ? L'air de rien, les efforts du GRDR participeraient-ils indirectement à ce franchissement incertain ? Et devraient-ils désormais y contribuer de manière délibérée tandis que le GRDR devrait s'organiser explicitement à cette fin ?

Cette évolution questionne aussi les façons de penser le politique. Souvent conçue comme l'art d'influer des politiques à des niveaux très élevés dans la hiérarchie, et concernant des enjeux critiques et souvent fort médiatisés (la politique Hortefeu, l'immigration sélective, le recours identitaire), elle est moins souvent perçue comme l'art d'influer à des niveaux plus locaux les façons de concevoir le bien commun, le collectif, l'engagement pour le bien public. Cette question est reprise au chapitre suivant (section 4.1).



### 3.5. Concertation : du consensus local à l'interpellation de l'ordre politique ?

La concertation a fait l'objet d'une publication récente par le GRDR à laquelle nous renvoyons le lecteur pour tout ce qui regarde l'action et ses modalités concrètes. La concertation est à coup sûr une des clefs de voûte de l'action du GRDR dans les territoires de la vallée du fleuve Sénégal. Mais elle attire l'attention et même inspire des acteurs appartenant à d'autres sphères, comme par exemple ce maire de Villetaneuse en visite à Koniakary (volume 2, section 1.2). La concertation a pris de l'ampleur au tout début des années 2000, en particulier dans le cadre du projet PAIDEL. A cette époque, la concertation se jouait principalement autour d'une activité de diagnostic local qui débouchait normalement sur un plan de développement local (PDL) et un programme d'action prioritaire (PAP). Elle impliquait la reconnaissance mutuelle des acteurs, de leur diversité mais également de leurs différences.

En 2000, l'espace social de la concertation embrassait pour l'essentiel le domaine intervillageois ou communal. Par la suite, jusqu'aujourd'hui, la concertation s'est élargie considérablement. De deux manières au moins : (i) spatialement en s'appliquant aussi à l'échelle inter-communale, comme par exemple typiquement dans le Gorgol en Mauritanie (volume 2, section 2.3) ou au Mali dans le Diombougou (volume 2, section 1.1.) et (ii) socialement à travers la concertation avec les migrants et leur implication de plus en plus étroite dans les CCC<sup>15</sup>, la concertation avec les autres intervenants, services de l'Etat, projets ou ONG, la concertation inter-régionale (la vallée du Fleuve et au-delà). Durant cette décennie, la concertation s'envisage principalement comme une négociation dont la vocation principale, en marge de ses issues concrètes, se loge du côté de la régulation des intérêts ou de l'aplanissement de projections contradictoires défendues par des acteurs différents. Elle se noue *grosso modo* autour des enjeux particuliers ou propres à certains groupes, des enjeux qui

***La concertation conforte-t-elle les puissants dans leurs privilèges ? N'est-elle en fin de compte qu'un instrument consensuel à l'usage d'une démocratie au service des dominants ?***

inévitablement en viennent à "se frotter" sur la scène du développement. Le consensus, l'entente ou les arrangements apparaissent comme son ressort dominant. En somme, la concertation se concentre et semble remporter des succès significatifs sur des

fonctions majeures telles que (i) la création de liens de collaboration entre les acteurs habituellement peu reliés, (ii) la circulation transparente des informations, (iii) la décision concertée sur des questions polémiques et, dans une moindre mesure, (iv) la production de règles collectives. Son fonctionnement actuel soulève cependant des questions. Par exemple, en dépit des dispositifs de communication, la concertation parvient-elle à contrarier la position dominante de certains acteurs ? Parvient-elle à mutualiser les informations, les savoirs ou savoir faire ? Elle est réputée consolider la cohésion sociale. Au prix du silence – et de la domination ? – de catégories plus faibles ou simplement plus discrètes sur la scène du développement local ? Par ailleurs, dans quelle mesure la concertation intègre-t-elle pleinement la dynamique du double espace ? Autrement dit, comment contribue-t-elle suffisamment à rendre les migrants plus présents, davantage acteurs ?<sup>16</sup> Qui en fin de compte anime et donne vie aux structures ? En effet, les agents de développement local, parfois les agents du GRDR, occupent régulièrement une place centrale. Aux dépens des acteurs locaux ?

15- CCC : Cadre ou Comité de Concertation Communale, on parle aussi parfois au GRDR d'Instance de Concertation Communale (ICC).

16- Le principe général veut que des représentants d'associations de migrants figurent parmi les membres de plein droit des CCC. Mais, en pratique, cette disposition de principe n'est pas simple à opérationnaliser.

D'où cette autre question : les CCC, les cadres de concertation communaux, sont en fin de compte effectivement à l'usage de qui ? Qui et quelles fins servent-ils particulièrement ?

Toutes ces questions ne visent évidemment pas à jeter le discrédit sur les processus de concertation, ni sur les efforts déployés tant par les équipes du GRDR que leurs partenaires, ici et là-bas. Elles soulignent simplement la difficulté réelle à disséminer dans les sociétés locales *la culture de concertation*. Certes, des structures comme les CCC et leurs activités y contribuent, d'une manière certaine, mais ni leur existence, ni même leur bon fonctionnement ne peuvent garantir définitivement que des pratiques de concertation se généraliseront au-delà de leurs marges. Cet élargissement suppose que les acteurs locaux, comme les équipes du GRDR, en fasse un objectif explicite et qu'ils tirent profit de toutes situations pour y contribuer.

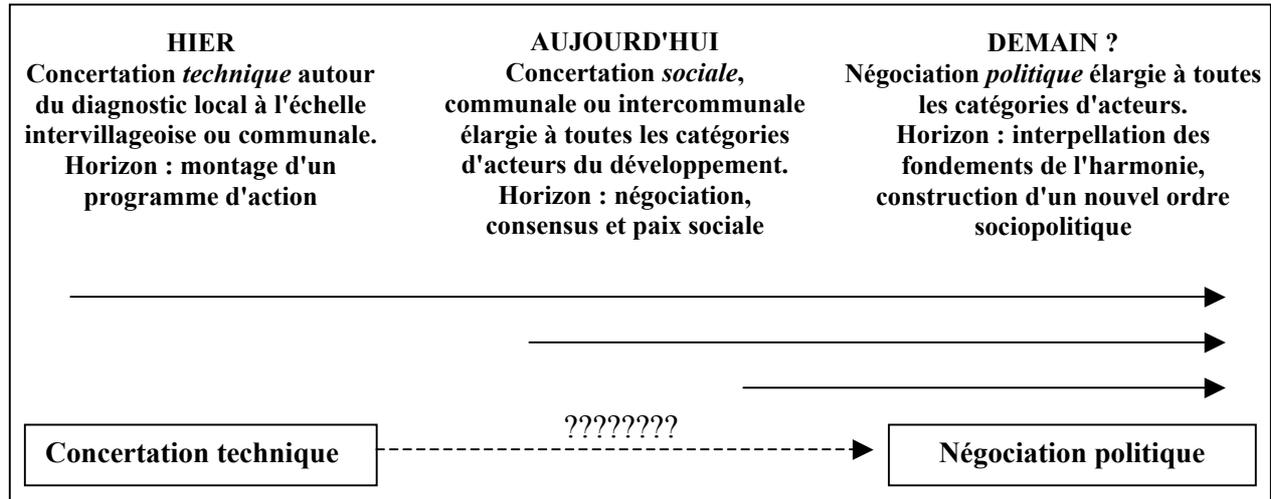
Cela étant, une analyse plus fine des situations de concertation, par exemple celles qui sont rapportées dans le volume 2, laisse entrevoir d'autres pistes prometteuses pour l'avenir. Principalement à travers *le dépassement des logiques de consensus* qui politiquement, on le sait, aboutissent régulièrement au renforcement des statu quo ou de l'ordre social dominant. Or, un des pas possibles à franchir serait justement *d'inscrire les processus de concertation dans des trajectoires davantage politiques*. Ce qui oblige à prendre ses distances avec le principe trop étroit de consensus. Ce dernier est souvent principalement motivé par le souci de

***Comment inscrire la concertation dans des trajectoires davantage politiques ? Comment faire que la concertation serve aussi à investiguer collectivement l'origine des inégalités et à agir sur les violences économiques ?***

contenter les parties en opposition. En cherchant des arrangements situés, ici pour tranquilliser ceux-là, ailleurs pour satisfaire ceux-ci, on neutralise le questionnement politique, en particulier celui qui prendrait pour cible des débats, non plus la recherche d'une solution qui satisfasse toutes les

parties ou qui viserait à rétablir l'harmonie, mais plutôt la *recherche de l'origine des dysfonctionnements, ou l'investigation des mécanismes qui traversent les sociétés locales et qui génèrent des inégalités*. La concertation se fait alors politique parce qu'elle ne vise plus le rétablissement ou la maintenance d'une harmonie préexistante mais *la construction collective de nouveaux équilibres* qui cette fois remettent en cause la cohésion sociale fondée sur le silence des "petits" et sur les jeux rusés qui pimentent la vie sociale et politique locale. Pour le dire autrement, la concertation se fait politique lorsque son objet n'est plus simplement l'amélioration matérielle des conditions de vie à travers le montage concerté de programmes mais devient la *reconstruction d'un nouvel ordre social, politique et économique* prenant pour cible directe la cause – ou les fondements – sociopolitiques de ces conditions de vie matérielles difficiles.

La concertation prend alors pour objet, directement ou indirectement, *la promotion de l'intérêt général ou du bien commun*, remettant à une autre place, plus modeste, les conflits orchestrés par les intérêts particuliers, ces derniers devenant en quelque sorte des analyseurs pour accéder à la compréhension des mécanismes fondamentaux. En pratique, la perspective de concertation esquissée comme possibilité d'avenir replace le conflit au cœur de l'histoire locale. On évolue alors d'une logique de concertation tirée par les convergences vers une logique de concertation qui valorise et tire profit des divergences et qui relève davantage de la politique.



Peut-on aller encore un peu plus loin ? En parlant de l'évolution de la concertation à la négociation pour le façonnage institutionnel et entre institutions ? Ce qui va bien au-delà de la concertation car il s'agit alors aussi de médiation et de capacité à produire des perspectives qui permettent de réunir différentes catégories d'acteurs. Sans doute est-ce déjà partiellement le cas avec les diagnostics mais sur des contenus techniques. Comment aller au-delà ? Par exemple, comment par la voie de la concertation, dans le cours même des exercices de concertation, le GRDR peut-il contribuer à approfondir des maîtrises collectives fondamentales comme celle de la régulation, ou du contrôle ou de l'évaluation des règles établies,....

### 3.6. Migrants, migration : ressources ici et là-bas

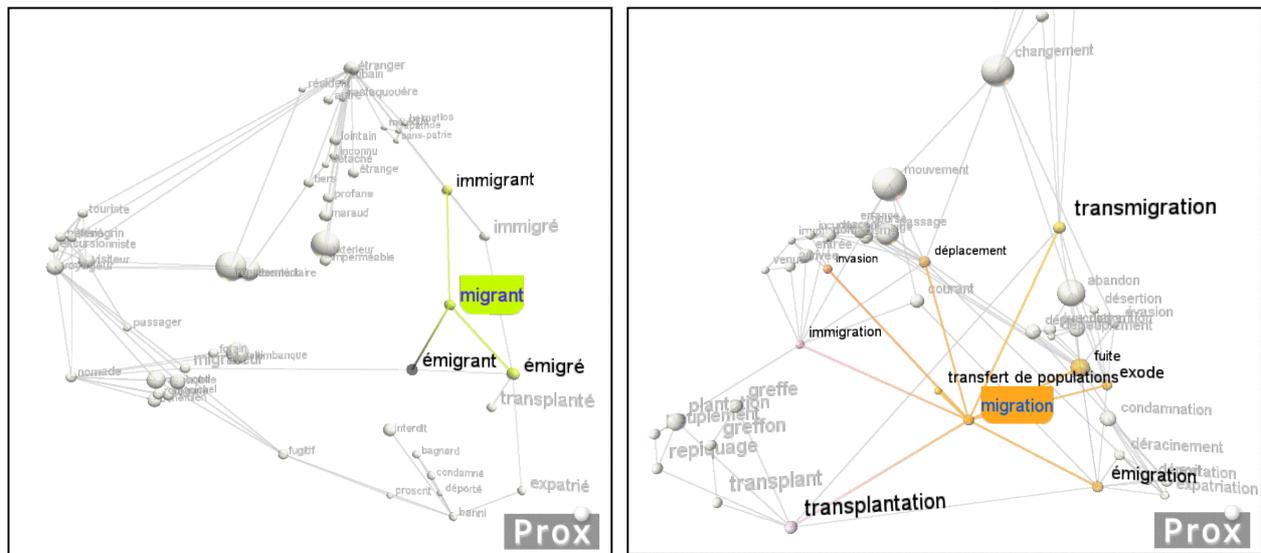
La problématique des migrants et de la migration est de plus en plus au cœur des préoccupations pour des raisons multiples et parfois sensiblement opposées. Un regard sur l'univers sémantique que mobilisent ces deux concepts montre à la fois les dimensions multiples qu'elles hébergent et les différences sensibles entre, d'une part, une migration positivée et, d'autre part, une migration dénigrée dans laquelle le migrant est perçu comme une perturbation voire comme une menace (tableau ci-dessous).

Le contexte général est un peu paradoxal. En France, la question identitaire et la politique d'immigration choisie ont fait évoluer la problématique de la migration : au départ, d'une question éminemment politique, au sens profond du terme, c'est-à-dire relative aux conditions du vivre ensemble, à l'organisation des chances de vie pour les générations futures, à la

***Paradoxalement, en devenant un problème, la migration devient aussi un "marché"...***

recherche de l'intérêt général, elle est devenue progressivement un enjeu politique de gestion et de contrôle. Cette tendance s'est traduite concrètement dans

la mise en place d'instruments financiers, comme on l'a vu au chapitre 2 (point 2.3.), par un passage de logiques qualitatives d'appui à l'intégration durable (FAS) – qui a évolué vers la prise en compte de la dimension "discrimination" (FASILD) – à une logique plus quantitative d'intégration, insérée dans des politiques de ville et associée à une lutte contre la délinquance.



Source : portail lexical : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales <http://www.cnrtl.fr>

A l'échelle internationale, les enjeux sécuritaires, exacerbés depuis le 11 septembre, accentuent le caractère oppressant et problématique des migrations au détriment des dimensions positives et enrichissantes, matériellement ou symboliquement. Paradoxalement, en devenant un problème, la migration devient aussi un "marché" dans la mesure où s'ouvrent de nouveaux guichets qui prennent ces questions comme objet, en particulier à l'échelle européenne et internationale (PNUD). Enfin, depuis quelques années déjà à l'échelle des communes, avec l'essor de la coopération décentralisée, se dessine une convergence entre développement et migration, portée parfois par des politiques nationales d'accompagnement au retour.

Dans ce contexte, ce qui fonde l'identité du GRDR est de plus en plus courtisé. Pour le GRDR, il s'agit là d'une opportunité à partir du moment où ses capacités d'accompagnement et de renforcement de capacités sont reconnues dans ce domaine. Mais c'est aussi une source de convoitises dès lors que d'autres opérateurs souhaitent se développer sur ce même terrain. Ces dix dernières années, au gré de ces évolutions contextuelles, le positionnement du GRDR a beaucoup évolué pour s'adapter à des changements rapides sur ces questions. De là en est résulté un net repositionnement au Nord à travers la création d'antennes et l'ouverture de nombreux projets d'appui à l'intégration des migrants en France, permettant une meilleure articulation entre espaces et favorisant un investissement particulier sur l'enjeu de coopération décentralisée et le rôle que le migrant pouvait y occuper.

C'est ce dernier point qui nous semble aujourd'hui significatif de ces dix dernières années. La complexification du rôle du migrant annonce un tournant par rapport à ce qui se pensait et se faisait au GRDR à la fin du siècle dernier. En remontant du début des années 2000 jusqu'à ce jour, plusieurs évolutions donnent à se voir.

### ***Du migrant des foyers au migrant dans la société, ici comme là-bas***

Dans l'évolution du GRDR, le migrant, tout en restant central d'une certaine façon, n'a pas toujours été vu de la même façon. A la phase de travail dans les foyers qui consistait à

développer une capacité des migrants à faire entendre leurs voix et à organiser aussi leur retour a succédé une longue phase d'investissement dans le domaine de la coopération avec création d'antennes, envoi de coopérants ou de volontaires, montage de projets,... Cette époque a progressivement fait prendre conscience de l'existence d'autres catégories d'acteurs au Sud – les associations, les fédérations d'associations, et plus récemment les collectivités locales. La posture "migrant-centre et moteur indispensable du développement" s'est considérablement complexifiée face à des acteurs sur place de plus en plus organisés, de plus en plus compétents sur les questions de développement, et revendiquant aussi leur part de décision Au plan institutionnel et même identitaire, cela supposait également le passage de l'association militante, aux côtés des migrants, à celle d'une ONG plus professionnelle qui accompagne des processus de développement. La période actuelle permet de voir l'investissement qui a été fait depuis dix ans en parallèle au Nord. Un investissement extrêmement varié, en articulation avec le Sud, tantôt conçu sur des logiques de territoires (c'est le cas de la Communauté de Communes de l'Ostrevent ou de la Région Centre) ou sur d'autres bases (cas du Lycée de Coulognes, volume 2, section 5.3). Il accorde un rôle central au migrant (cas de l'association IEM, Initiatives Economiques des Migrants, qui s'est spécialisée avec l'aide du GRDR dans l'appui aux porteurs de projets économiques) ou ne l'impliquer que comme une ressource stratégique, par exemple pour mener des actions d'éducation au développement (cas de la Communauté de Communes des pays Solesmois).

En définitive, ces expériences montrent que le rôle du migrant n'est pas toujours central dans les perspectives construites par le GRDR et que leur mobilisation dépend du contexte. A cet égard, la diversité des expériences a permis de développer l'expertise du GRDR dans des situations très différentes, depuis les concentrations fortes et en repli sur soi des "migrants-ouvriers" de Rouen, aux densités plus diffuses de "migrants-cadres" que l'on peut trouver

***Faire reconnaître les capacités des migrants, les valoriser comme acteurs de développement, mais également comme citoyens capables de porter une analyse sur la société dans laquelle ils vivent et sur les services qui leur sont offerts***

ailleurs. Mais, dans tous les cas, quels que soient des contextes, il ressort qu'un *travail fondamental est nécessaire pour faire avancer la (re)connaissance des ressources que possède et que sont les migrants*, pas seulement pour les autres mais aussi souvent

sinon même d'abord à leurs propres yeux. Faire reconnaître les capacités du migrant et les valoriser comme acteur réel ou potentiel de développement, ou tout simplement comme citoyen capable de porter une analyse sur la société dans laquelle il vit et sur les services qui lui sont offerts et auxquels il a droit, sont autant de démarches qui montrent que, au cours de la dernière décennie, les migrants sont restés au centre du « métier » et de l'identité du GRDR. Mais les situations et cadres opératoires se sont complexifiés tandis que l'expertise du GRDR s'est sensiblement diversifiée.

Il arrive toutefois que ce « rôle » du migrant peine à être mis en valeur. Dans les expériences mobilisant des vieux migrant(e)s (volume 2, Haute Normandie point 4.2 et 4.3), le GRDR travaille surtout les droits que les migrants cherchent à obtenir, par exemple un juste accès à la retraite. Par rapport à ce type de public, c'est avant tout un travail d'information et d'appui au demandeur qui est réalisé. Il est alors plus difficile de valoriser la figure du "migrant-porteur-de-ressource". Toutefois, dès qu'il y a interpellation de la communauté migrante sur sa propre responsabilité dans ses "échecs" ou encore interpellation du service social concerné sur ses propres lacunes, par exemple à partir de cas de migrants spoliés, on se rapproche des problématiques de la citoyenneté en prenant pour cible de la réflexion et de l'action le rapport

entre le producteur du services et l'utilisateur, ou le rapport entre l'individu et sa collectivité<sup>17</sup>. De ce point de vue, toutes les activités qui amènent les migrants à considérer plus largement le collectif ou la société dans laquelle ils sont parties prenantes sont fondamentales et balisent des perspectives prometteuses. Les quelques discussions en Haute Normandie sur les possibilités de rapprochement avec la Maison des Aînés de Rouen auxquelles nous avons assistées (volume 2, section 4.2.), ont mis en lumière cette tension. D'un côté, le GRDR risque de n'être perçu que comme une porte d'entrée "culturelle" pour intégrer les migrants vieillissant dans les services pour personnes âgées. Mais, d'un autre côté, le GRDR découvre les potentialités que représentent les vieux migrants pour leurs pairs, notamment à travers ce qu'ils peuvent encore faire ou par le lien qu'ils peuvent établir avec leur région d'origine, par exemple pour aider à construire d'autres façons de penser le tourisme du troisième âge (volume 2, section 4.2).

### ***Du migrant "ambassadeur" d'un ailleurs au migrant "révélateur" des faces cachées ici ?***

Tout le travail mené depuis les années 2000 fait apparaître en creux une nouvelle figure du migrant, celle d'ambassadeur d'un autre monde mais aussi celle du migrant médiateur entre opérateurs, deux figures qui semblent de plus en plus prendre du poids ces dernières années (voir notamment dans le volume 2, les sections 1.2, 6.1, 6.2 et 6.3). Dans plusieurs communes, avec l'appui du GRDR, les migrants jouent une fonction de médiation sociale, par

***Plaidoyer de dénonciation et plaidoyer de proposition, ou de contre proposition, deux formes d'action complémentaires promues par des migrants qui assument une citoyenneté active***

exemple dans des banlieues réputées difficiles. Ce faisant, les migrants démontrent leur capacité à participer à la régulation sociale. Dans certains cas, ces rôles d'ambassadeur et de médiateur s'enrichissent politiquement, par exemple lorsque les migrants empruntent la voie du *plaidoyer*.

Jusqu'à ce jour, il s'est agi surtout d'un *plaidoyer de dénonciation* (comme l'illustre typiquement l'expérience de Sadiola, volume 2, section 1.4). Mais, un autre registre de plaidoyer, paraît envisageable, le *plaidoyer porteur d'alternatives*, c'est-à-dire un plaidoyer qui vise non plus à dénoncer ou à revendiquer mais en outre, ou également, à inscrire dans la Cité de nouvelles manières de vivre ou de traiter certaines questions. La première forme de plaidoyer est nécessaire mais comporte le risque réel, même quand on n'y prend garde, de voir les migrants s'enfermer dans des luttes partisans valorisant leurs intérêts ou singularités. La seconde orientation semble plus prometteuse, du moins si on place la priorité sur la citoyenneté, c'est-à-dire si on met l'accent sur les migrants bâtisseurs de la Cité, ici comme là-bas. Elle les place en situation de proposer des voies pour (re)construire le vivre ensemble, le cas échéant, et c'est crucial, *aux côtés d'autres familles de citoyens et en appui d'autres dynamiques citoyennes* que celles qui les concernent directement.

---

17- En 2009, le GRDR lance un nouveau programme « Bien vieillir dans son environnement », financé par le FEI (Fonds Européen d'Intégration) et géré par la DAIC (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté) et par la Fondation de France. Ce projet est développé dans les trois foyers de Rouen et dans les logements diffus des Hauts de Rouen. Si la question de l'accès aux droits est un axe de travail, les autres objectifs du projet non des moindres sont l'ouverture du foyer sur son environnement, la lutte contre l'isolement des résidents et le repli sur soi en créant des passerelles avec d'autres acteurs et habitants, en valorisant leurs trajectoires et activités ici et là-bas. A travers la problématique du vieillissement des migrants sont abordées les questions de relations intergénérationnelles, de la mémoire et de la citoyenneté.

Cette fonction de plaidoyer porte à l'avant-plan une autre figure, de grande importance, aujourd'hui naissante, celle du migrant "révélateur", le migrant qui ouvre les yeux – et qui aide les autres à ouvrir leurs yeux – sur des contradictions sociétales mais aussi sur des potentialités sommeillantes. Certes, aujourd'hui, elle n'émerge en filigrane que dans certaines expériences (volume 2, sections 5.2 et 5.3). Elle pourrait cependant devenir cardinale car elle concilie deux problématiques importantes qui régulièrement traversent le GRDR : la question intergénérationnelle (comment prendre en compte les migrants des nouvelles générations qui n'ont plus de liens avec leurs territoires) et la question de la citoyenneté (comment sortir d'une réflexion étroite sur les droits du migrant pour convoquer aussi la perspective plus large des droits et devoirs envers sa société dans son ensemble). Dans bien des situations, pourvu qu'on s'y rende attentif, le migrant joue *ici, chez nous*, un rôle de révéléateur de nos représentations (volume 2, sections 5.2. et 5.3.), des failles de nos services (volume 2, sections 4.2. et 4.3), des incertitudes attachées à nos valeurs, par exemple en interpellant ce qui, pour nous, paraissait évident et qui, soudain, à la lumière d'un regard autre, prend une consistance diffuse. Remarquons que ce rôle de révéléateur trouve sa place aussi au Sud, là-

***La figure du migrant-révéléateur (ou "réflecteur") est à construire. Elle s'apparente à celle de "réformateur social" bien différente de celle de "rétroviseur" qui reste malgré tout encore dominante***

bas. Pensons par exemple à la décentralisation. Un nombre grandissant de migrants travaillant avec le GRDR prennent position pour défendre les élections, ou plaident ouvertement en faveur de l'importance des impôts, ou

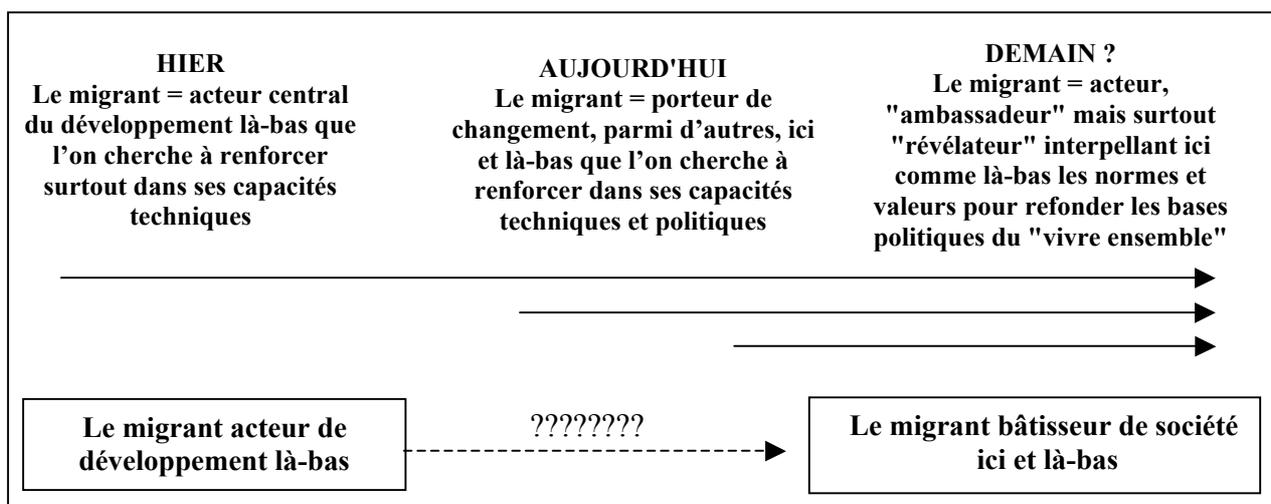
encore mettent en lumière les avantages du modèle communal comme alternative à la gestion villageoise, clientéliste ou patrimoniale. En pratique, ce sont eux qui interpellent le plus souvent les élus sur ce qu'ils ont réalisé et qui, en même temps, poussent les populations à payer leurs impôts (comme le soutient Mathieu Lafréchoux, volume 2, section 6.3). On le voit, la fonction de révéléateur se déploie potentiellement dans les deux espaces, ici et là-bas. Cela suppose aussi pour le GRDR d'accompagner le migrant dans ce rôle et, parfois, de le sortir d'une posture existant qui consiste à revenir aux investissements villageois ou à considérer que le financement d'une école ou d'un dispensaire en fait un bien privé. La figure du migrant-révéléateur (ou "réflecteur") est donc à construire. Elle s'apparente plus à celle de "réformateur social" et est bien différente de celle de « rétroviseur » qui reste encore fort présente et consiste pour le migrant à figer des valeurs et traditions en grande partie par nostalgie alors qu'elles évoluent parfois plus vite là-bas.

C'est, dit-on, dans les marges et les extrêmes que l'on mesure la capacité d'une société à faire « civilisation ». Si l'on prend conscience que la notion de citoyenneté, communément encore attachée à l'Etat-Nation, échappe à des millions d'individus (pensons en Europe du Nord aux Roms, aux réfugiés, aux sans papiers,...), on doit se demander comment la renouveler de manière à se mettre plus en accord avec l'évolution de la société et l'ensemble des populations qui la composent. D'où cette question qui se présente peut-être au GRDR comme une piste d'avenir :

***Comment aider les migrants à jouer véritablement leur rôle de révéléateur, c'est-à-dire concrètement comment les aider à tirer parti de leur métissage socioculturel, de manière à ce que, de chaque côté des deux « mondes », on s'ouvre à de nouvelles manières de penser et de se penser en société ?***

comment prendre en compte cette diversité et les contradictions qu'elle engendre, sans la mythifier ni en réduire la richesse ? D'autres questions peuvent être soulevées ici : comment accompagner efficacement ces fonctions sociales clefs, celle d'ambassadeur d'une autre

culture ou de porteur d'une autre façon de penser ? Comment aider les migrants à jouer véritablement un rôle de révélateur, c'est-à-dire concrètement comment les aider à se penser eux-mêmes autrement, à tirer parti de leur métissage socioculturel, à contribuer à ce que d'autres, de chaque côté des deux « mondes », s'ouvrent à de nouvelles manières de penser et de se penser en société ? Ici, l'accompagnement s'avère d'autant plus pertinent que ce rôle de révélateur ne vient pas spontanément. Il nécessite une démarche appropriée tournée à la fois vers les migrants et vers la société autour d'eux. Car c'est dans l'interaction que ce rôle prend consistance. D'où cette autre question à la fois politique et pragmatique : comment organiser cette interaction entre les migrants et les gens d'ici, ou entre les migrants et les gens de là-bas, pour *développer tout le potentiel réflexif* de l'interaction (l'autre qui aide à se voir autrement et à se déloger de ses certitudes, l'autre qui pousse à décadrer, à regarder ailleurs et à agir autrement) ?



Pour le GRDR, l'accompagnement systématique de ces diverses fonctions, ambassadeur, médiateur, plaidoyer et révélateur, balise un horizon de travail consistant avec les migrants. Toutefois, un engagement accru sur cette voie ne doit pas non plus empêcher d'ouvrir les yeux sur des issues latérales éventuellement problématiques. En effet, les migrants, ne l'oublions pas, sont aussi ceux grâce à qui les nouveaux modèles de consommation s'infiltrent là-bas, ceux par qui de nouveaux besoins et de nouvelles dépendances forgés ici arrivent là-bas. D'un certain point de vue, les migrants se font les ambassadeurs parfois redoutablement efficaces des logiques marchandes et des modèles économiques dont eux-mêmes souffrent. Comment développer la capacité d'analyse des migrants sur ces questions. Comment éveiller leur vigilance sur la possibilité qu'ils soient, à leur insu, complices de valeurs, modèles ou attitudes qui ne sont pas nécessairement synonymes de mieux-être là-bas, qui peuvent éventuellement même aggraver les disparités socio-économiques ou les situations qu'ils veulent changer ? La figure du migrant "cheval de Troie" du modèle néolibéral, médiateur des contradictions de nos économies, ne doit en aucune manière être négligée, d'autant moins qu'elle ne fait pas aujourd'hui l'objet d'une investigation explicite par le GRDR ni par les migrants.

***Les migrants sont parfois les ambassadeurs redoutablement efficaces des logiques marchandes et des modèles consuméristes dont ils souffrent eux-mêmes. Comment éviter qu'ils ne deviennent complices de valeurs, modèles ou attitudes qui ne sont pas synonymes de mieux-être là-bas et qui peuvent même y aggraver les disparités socio-économiques ?***

### 3.7. Citoyenneté : vers une conception élargie, à la fois fonctionnelle et politique

La thématique de la citoyenneté n'a jamais été absente au GRDR, même si elle n'a fait que récemment l'objet d'une formulation explicite<sup>18</sup>. Si on remonte au tout début des années 2000, dans les territoires au Mali, au Sénégal ou en Mauritanie, on retrouve son ombre dans les mutations de l'approche qui étaient en marche à l'époque. Par exemple à travers les efforts pour élargir la participation des populations, et tout spécialement toutes les catégories sociales composant ces populations, les groupes réputés plus faibles ou marginalisés. L'accent placé sur l'étude du milieu à travers les monographies et plus tard les diagnostics participatifs, la centralité de la planification concertée, le montage participatif de plans d'action prioritaire, la mise en place d'instances formelles de concertation,... sont autant d'indices qui annoncent l'entrée en scène d'une perspective citoyenne. Un pas de plus a été franchi lorsque les communes sont devenues les principales références territoriales de l'action, le lien entre territoire, développement, élus et populations devenant structurel rendant difficile l'évacuation de la question citoyenne. Pourtant, il semble que ce n'est que vers les années 2002 ou 2003 que le terme ait été associé systématiquement au logo du GRDR et qu'il ait ainsi fait officiellement son entrée parmi les référents identitaires de l'ONG. Au Nord, la perspective citoyenne n'est pas restée en berne, elle s'est aussi progressivement infiltrée dans le travail d'accompagnement des associations de migrants, en particulier lorsque la liaison entre des communes ici et des communes là-bas était recherchée. Les situations évoquées dans le volume 2 illustrent de multiples manières comment, en jouant un rôle d'ambassadeur des communes d'origine, les migrants ont gagné une place nouvelle dans les arènes citoyennes locales en France, notamment du fait de leur participation accrue dans la vie communale, que ce soit dans le domaine de l'action (par exemple, l'organisation conjointe d'événements culturels, volume 2 section 2.2) ou des structures citoyennes (par exemple, ce maire de Villetaneuse inspirée par les comités de quartier et le cadre de concertation communal qu'il a découvert à Koniakary, volume 2, section 1.2).

La question citoyenne s'est densifiée en même temps que la thématique de la *double absence*, les migrants absents dans leur territoire d'origine mais aussi absents dans leur commune de résidence en France, absents physiquement mais aussi absents dans la vie sociale et politique. La double présence que convoquait la conjugaison de la migration dans les termes de la double absence conduisait droit à la question de la citoyenneté. Double présence, double citoyenneté ? Citoyens ici, citoyens là-bas ? Ou mieux, citoyens de l'ici *et* là-bas en lien avec la conception du territoire globalisé ? En même temps, dans l'environnement plus large du GRDR, et tout spécialement dans le champ du développement, les années 2000 ont été typiquement marquées par la montée en puissance de la société civile et des acteurs non étatiques, par la généralisation de la gouvernance démocratique comme référence fondamentale pour lutter contre la pauvreté et réformer les Etats, mais également par l'affirmation des droits de l'Homme comme fondement des rapports entre les Etats et leurs populations et par extension comme régulateur de la vie en société.

Ces évolutions ont contribué à rendre populaire le concept de citoyenneté. Mais, en même temps, précisément en dépit de son succès, malgré son recours récurrent ici comme là-bas, on

---

18- Elle est déjà évoquée à plusieurs reprises dans le rapport Husson & Sall (2000), mais peu développée en tant que telle.

découvre qu'il n'a pas fait l'objet, en tant que tel, d'une réappropriation. De quoi parle-t-on exactement au GRDR lorsqu'on mobilise le mot *citoyenneté* ? Quelles qualités attribue-t-on aux acteurs, ici comme là-bas, aux migrants en particulier lorsqu'ils jouent leur rôle de passerelle entre des sociétés, quand on les qualifie de citoyens ? Dans les premières années de la décennie, bien qu'à ce moment-là elle n'ait pas été conceptualisée formellement de cette façon, la *citoyenneté* paraît reposer sur deux piliers, la *participation* et dans une moindre mesure *l'action publique*, la perspective suivant laquelle les communes ont des missions de service à remplir, l'éducation et la santé primaire notamment, avec en toile de fond l'appartenance à un territoire cible de préoccupations communes. L'image du citoyen est alors *grosso modo* celle de l'habitant actif, intéressé par son cadre de vie, son territoire, en dialogue avec les autorités locales. La thématique de la reconnaissance a été particulièrement soutenue par le GRDR dans son travail avec les migrants dans leur commune de résidence en France, un travail qui justement visait à *transformer l'espace de résidence en un espace de vie sociale et publique*. L'organisation par le GRDR de la liaison entre les migrants et les autorités communales, particulièrement à travers la coopération décentralisée a transformé les représentations et les rapports, tant du côté des migrants que de celui des collectivités locales (élus et administratifs). Précisément, de plus en plus, les migrants ont été perçus – et se perçoivent – comme des citoyens, en particulier comme une catégorie de citoyens détenteurs de ressources originales et d'un savoir faire reconnus utiles pour la collectivité dont ils sont parties prenantes.

***Enrichir l'approche fonctionnelle de la citoyenneté (défense des droits, participation à la vie publique et accès à des services de qualité) par une perspective politique et surtout politisante***

Ces dernières années, un autre pilier a pris de l'importance, la reconnaissance et surtout l'application des *droits*, les migrants étant vus également comme sujets de droit, et donc comme bénéficiaires de droits civils,

politiques et sociaux, des droits auxquels tout citoyen peut faire référence précisément du fait qu'il est citoyen (voir par exemple les actions de revendication de droits soutenue par l'équipe de Haute Normandie, volume 2, section 4).

La défense de ses droits, la participation à la vie publique et, dans une moindre mesure, les services rendus au public, sont les trois piliers actuels de la *citoyenneté* locale valorisée dans l'action du GRDR. Cette *approche fonctionnelle de la citoyenneté* délimite en creux le cercle au-delà duquel s'ouvrent de nouvelles perspectives pour le GRDR et les migrants, des *perspectives davantage politiques mais aussi, surtout, davantage politisantes*<sup>19</sup>. A vrai dire, ces ouvertures sont à portée de main, comme les nombreuses situations évoquées dans le volume 2 l'indiquent, mais elles ont besoin d'un cadre conceptuel élargi qui actuellement fait défaut au sein des équipes du GRDR, tant en France qu'en Afrique. A titre exploratoire, voici quelques indications qui peuvent contribuer à l'élaboration d'un tel cadre et sur la base desquelles il sera plus facile de dégager des pistes pour demain.

Tout d'abord, rappelons que le citoyen n'est pas seulement un sujet de droit et qu'il détient aussi formellement une part de la souveraineté publique. Cela implique que, dans un cadre citoyen, *les liens entre les hommes sont foncièrement horizontaux*, une vue que supportent des

---

19- Sans rentrer dans les détails, la *citoyenneté* fonctionnelle renvoie à la *démocratie procédurale* chère à Habermas, c'est-à-dire la démocratie réduite à ses procédures, modalités, instruments, artéfacts,... une perspective appauvrissante qui rend opaque la finalité de la perspective ultime de toute tentative démocratique, celle de transformer la société en questionnant le vivre ensemble et la finalité même d'être et d'agir ensemble.

expressions comme "égale dignité pour tous" ou "tous égaux devant la Loi". En pratique, cela veut dire que les hiérarchies sociales héritées éventuellement du passé, en particulier les distinctions ethniques ou celles liées à la descendance, les particularismes de toute nature, ne servent plus de référence pour réguler les rapports entre citoyens, du moins dans l'espace public, ni s'agissant de la sphère publique, celle du "vivre ensemble". Cela implique que le citoyen, par définition, soit détaché de ses enracinements particuliers avec pour effet l'introduction d'une distinction majeure : *la séparation entre un espace public et un espace privé comme fondement de l'ordre social*. Il faut cependant préciser un point important : cette conception citoyenne se comprend dans un cadre démocratique. *Citoyenneté et démocratie se conjuguent ensemble*. Or, le recours au paradigme de la démocratie pour baliser le concept de citoyenneté ne va pas sans conséquence. En particulier, cela implique que les lois qui organisent la vie de la Cité et de ses citoyens soient vues comme ne dépendant d'aucune autre instance que celles que les hommes ont instaurées eux-mêmes pour eux-mêmes. Ni Dieu, ni les ancêtres, ni aucune autre instance située hors de portée de l'humanité ordinaire n'entrent en ligne de compte. Non pas que telles instances soient bannies de la vie concrète, en aucune manière, elles sont simplement renvoyées dans la sphère privée qui devient le seul domaine où elles peuvent faire autorité, du moins chez ceux qui leur cèdent ce pouvoir.

Ici, indirectement, on souligne une autre caractéristique fondamentale lorsqu'on lie citoyenneté et démocratie, la *liberté individuelle*, le fait que chacun et chacune soit perçu comme doté d'une liberté de pensée et d'action, qu'il soit maître de son pouvoir d'agir mais

***Le citoyen se fait citoyen parce qu'il utilise ses droits mais aussi parce qu'il s'engage et assume des devoirs et des responsabilités vis-à-vis de la collectivité***

aussi, par conséquent, responsable de ce qu'il en résulte. La liberté ici ne se réduit pas à la perspective de faire "*ce qui me plaît, comme je veux, où et quand je veux*". Dans un cadre de citoyenneté et de démocratie, la liberté, la sienne, s'arrête là où commence celle des

autres. Ou, plus exactement, sa liberté ne commence que là où et lorsque celle des autres commence, ce qui implique *de facto* que sa liberté est étroitement conditionnée par celle des autres. Ajoutons un élément décisif : la liberté individuelle est encadrée par des lois, ce qui introduit l'idée majeure que le pouvoir est impersonnel : le citoyen ne s'incline que devant la Loi, devant nulle autre autorité. La démocratie conforte la liberté individuelle mais en contre partie introduit une autre exigence qui est au fondement même de l'entreprise démocratique et qui définit ultimement la place du citoyen : la démocratie signifie que le corps social se donne *comme finalité la transformation de la société*, une œuvre jamais achevée, à vrai dire inachevable, ce qui confère son caractère dynamique et historique à la démocratie, en accorde à chaque génération la possibilité d'innover. La démocratie meurt quand la société se fige. La démocratie est donc, par essence, un dispositif de changement du monde et de ceux qui y vivent<sup>20</sup>. Rechercher la meilleure voie pour neutraliser les rapports de force, aplanir les inégalités d'accès, répartir équitablement la richesse sont des exemples de projet que se donnent des sociétés démocratiques. Elle place le citoyen dans la position de ceux et celles

---

20- Il n'est peut-être pas inutile de rappeler au passage que le vote n'est pas un critère suffisant, ni même d'ailleurs nécessaire, en aucune façon même, pour fonder une démocratie. Souvent, on pense, à tort, que l'organisation d'un scrutin ou d'un processus électoral suffit à asseoir la démocratie. En réalité, cette modalité technique n'est indispensable que dans le cas de la seule démocratie représentative, qui n'est qu'une forme de démocratie parmi d'autres. En dépit du succès qu'elle a remporté le siècle dernier, notamment en Occident, cette version représentative manifeste de grandes difficultés à se maintenir comme horizon pour l'histoire. C'est une banalité de le dire, l'action citoyenne ne se réduit pas à la participation au vote.

qui sont appelés à inventer et expérimenter concrètement. Le citoyen devient pleinement politique lorsque, en adoptant une posture critique, il se fait acteur de changement social, politique et économique, c'est-à-dire lorsqu'il participe à ce processus d'invention et d'expérimentation. La citoyenneté politique, si on peut le dire ainsi, ne se réduit pas à une posture de type "je prends" (le citoyen qui revendique ses droits) mais combine harmonieusement le "je prends" avec le "je donne" (le citoyen qui utilise ses droits mais qui aussi, en outre, s'engage et assume ses devoirs et responsabilités vis-à-vis de la collectivité).

Ces quelques éléments soulignent les *trois dimensions classiques de la citoyenneté*, la *citoyenneté civile* définie par les droits garantissant la liberté de l'individu, la *citoyenneté politique* qui relève de l'exercice du pouvoir et de l'action de transformation de la société et la *citoyenneté sociale* qui concerne les droits sociaux que tout citoyen peut revendiquer du fait de son appartenance à la Cité<sup>21</sup>. De tels éléments, qui n'ont rien de mystérieux pour ceux qui s'intéressent de près à la citoyenneté mais qui pourtant semblent peu présents dans le quotidien des équipes du GRDR, font monter en première lignes des questions et des zones d'incertitude mais aussi délimitent des possibilités concrètes d'enrichir l'action et d'innover.

Première question : lorsque les équipes du GRDR promeuvent des principes citoyens ou concepts démocratiques, prennent-ils toute la mesure du décalage culturel, voir du profond quiproquo, qui peut exister entre, d'une part, ces concepts ou principes forgés dans la culture occidentale<sup>22</sup> et, d'autre part, les références et conceptions culturelles propres aux migrants et qui prédominent dans les sociétés du Sud d'où ils proviennent ? Par exemple, la séparation de la sphère privé et de la sphère publique, ou la conception du citoyen libéré des hiérarchies sociales traditionnelles, ou encore la conception de la Loi qui s'applique partout, qui qu'on soit... La démocratie comprise comme le dispositif que les hommes se donnent pour

***La démocratie comprise comme le dispositif que les hommes se donnent pour transformer leur société, et donc non pas comme une modalité d'accès au pouvoir, est une nouveauté culturelle radicale dans les sociétés sahéennes d'où viennent les migrants***

transformer *leur* société, et donc non pas comme modalité d'accès au pouvoir, n'est en aucune manière "naturelle" dans les sociétés sahéennes d'où proviennent les migrants. Il est rare que la démocratie ne soit réduite pas à un simple moyen de renouveler les chefs en les choisissant par

le vote. Or, le propre de la démocratie, soulignons-le, c'est justement de concevoir le pouvoir comme le moyen par lequel le changement de la société voulu par les citoyens peut se réaliser dans la paix. La démocratie ne délivre pas le moyen légitime d'accéder aux privilèges accordés par la détention du pouvoir ou son exercice. A vrai dire, la conception du pouvoir comme moyen d'agir sur les états du monde perçus alors comme le résultat du travail des hommes sur ce monde, et non pas comme le fait d'un destin contrôlé par des instances supra-humaines, est d'une nouveauté radicale dans les sociétés sahéennes<sup>23</sup>. C'est pourquoi, quand

---

21- Nous faisons référence ici au découpage désormais classique introduit par le politologue Thomas Humphrey Marshall dans les années 1960, une conception utile pour questionner l'appui du GRDR aux dynamiques citoyennes (Marshall, T.H. (1965). *Class, Citizenship and social development*. New York : Anchor Book).

22- La démocratie, pour autant qu'on ne la réduise pas à une technique pour choisir ses chefs par le vote et qu'on prenne toute la mesure de sa dimension délibérée de transformation de l'homme et de la société, est une création occidentale, elle est un pur produit de sa culture et de son histoire, depuis l'antiquité grecque en passant par le chrétienté jusqu'à la modernité. C'est pourquoi on n'installe pas la démocratie chez les autres avec la même facilité que le téléphone mobile.

23- L'histoire politique des sociétés sahéennes n'offre pas d'exemples connus de peuples qui confèrent aux détenteurs du pouvoir la mission explicite de transformer la société et le monde autour d'eux.

le GRDR avec les acteurs locaux met l'accent sur l'amélioration des conditions de vie, il ne parcourt que la moitié du chemin. Peut-être même, en réalité, qu'il s'arrête aux portes de la citoyenneté et de la démocratie ? Le changement de la société ne peut pas se réduire à simplement améliorer les conditions de vie mais il doit envisager plus fondamentalement *l'action sur des mécanismes sociaux et politiques qui sont à l'origine des conditions de vie difficiles.*

En pratique, cela a des conséquences concrètes. Par exemple, que le GRDR fasse un pas de plus dans ses exercices de diagnostic : ne plus se limiter plus au traditionnel inventaire des manques ou des besoins qui aboutissent invariablement aux questions d'infrastructures et porter aussi le diagnostic, en outre, d'une part, sur le *fonctionnement social, économique et politique de la société locale*, c'est-à-dire ce qui est à l'origine des manques, sinon les fabrique et, d'autre part, aux *conceptions ou déterminants culturels* qui les tapissent en sous main, dans le non-dit ou l'impensé. En somme, cela revient à évoluer d'un *diagnostic négatif* (inventaire de ce qui manque, de ce qu'il n'y a pas ou qu'on n'a pas) à un *diagnostic positif* (dévoiler et investiguer les mécanismes qui génèrent les manques et besoins ; repérer aussi les innovations en cours et les réformateurs, les groupes stratégiques qui en sont porteurs). Soulignons que cette perspective vaut aussi bien ici que là-bas. Et qu'elle paraît actuellement marginale sinon absente ici comme là-bas.

Deuxième question, classique en matière de citoyenneté et de démocratie, mais aujourd'hui plutôt peu valorisée dans le quotidien du GRDR : *la tension entre le primat de l'individu (l'individu avant tout) et le primat du collectif (la société d'abord).* On peut la soulever de

***La citoyenneté, c'est gérer au quotidien les tensions entre quatre sortes d'intérêts : les intérêts particuliers, les intérêts collectifs, les intérêts du Collectif et l'intérêt général***

manière concrète en se demandant comment, dans ses accompagnements, le GRDR pourrait investir autant sur le versant des *devoirs* (relevant du primat du collectif) que sur le versant des *droits individuels* (primat de l'individu et de sa

liberté). Autrement dit, comment intensifier l'axe de travail de réflexion et d'action sur le versant des devoirs, comment travailler davantage *l'engagement citoyen* ou, plus exactement l'engagement du *et* des citoyens, en particulier l'engagement tiré par la perspective de l'intérêt général<sup>24</sup> ?

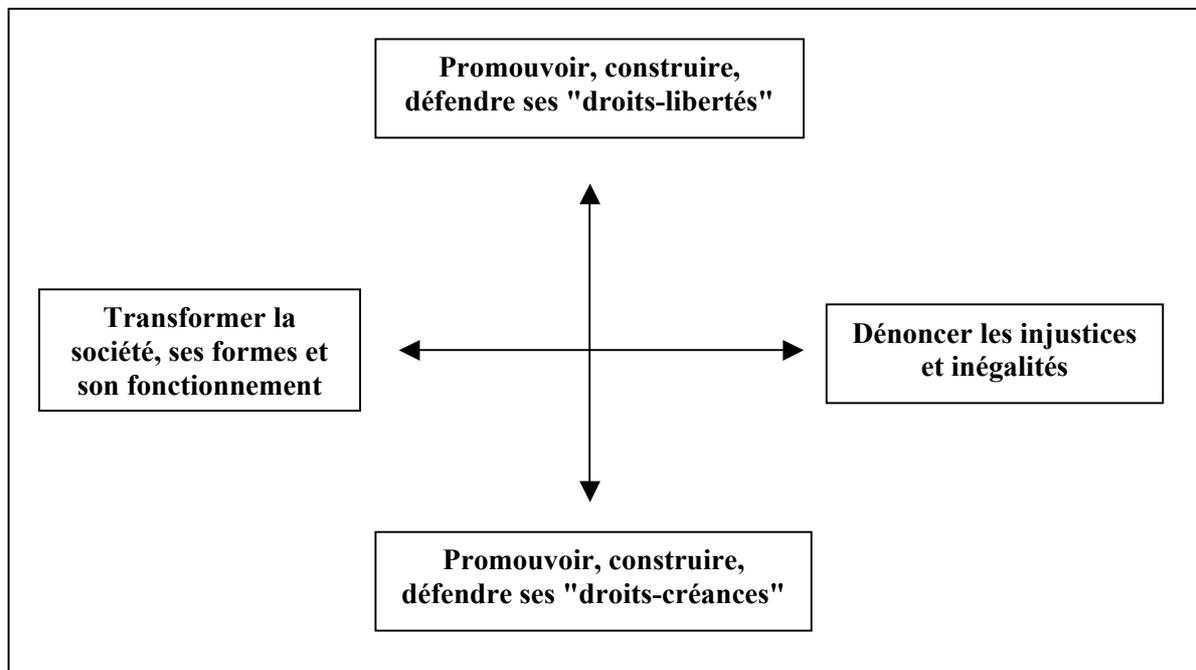
Troisième question, et en même temps troisième piste pour aller de l'avant, *la tension entre les intérêts particuliers et l'intérêt général.* Pour l'attraper, on peut sans doute distinguer plus finement entre les *intérêts particuliers* (ceux de certains à l'exclusion et éventuellement contre ceux d'autres), les *intérêts collectifs* (ceux derrière lesquels beaucoup se retrouvent mobilisés ou mobilisables, ce sont souvent les intérêts de certains groupes plus ou moins organisés), *l'intérêt du Collectif* (celui de l'ensemble des membres de la Cité) et *l'intérêt général* (celui de personne en particulier et de tous en général, l'intérêt général ne se résumant évidemment pas à la somme ni à l'intégration des intérêts particuliers ou collectifs).

---

24- L'engagement des individus ou des groupes en faveur de leurs préférences ou intérêts particuliers n'est pas problématique. Par contre, au Nord manifestement, on doit pointer du doigt la possibilité d'une véritable crise de l'engagement collectif pour des questions qui relèvent du bien commun ou de l'intérêt général. Certains parlent à ce propos de la crise du militantisme.

L'accompagnement dans le domaine de la citoyenneté fait normalement de l'intérêt général une cible prioritaire. Ce faisant, il soulève indirectement à une autre question, celle de la *transformation de l'individu citoyen en sujet politique*, c'est-à-dire pour faire simple, sa transformation en un acteur qui prend sur lui l'initiative et la responsabilité de contribuer à la construction et à la préservation de l'intérêt général. Le citoyen se retrouve pris entre deux sortes de combat pour les droits, d'une part le combat pour des "droits-libertés" qui désignent ce qu'il peut faire, c'est-à-dire les termes et limites de sa propre liberté en tant qu'individu et, d'autre part, les "droits-créances" qui soulignent ce que l'Etat ou la collectivité doit faire pour lui. Si on ajoute à ces deux catégories de droits, d'une part le projet fondamental d'agir pour transformer la société – ses formes mais aussi son fonctionnement – et, d'autre part, le travail de dénonciation des abus du pouvoir ou des injustices, on identifie quatre champs d'action concrets qui donnent toute son ampleur au projet de citoyenneté. Ensemble, ces quatre éléments délimitent le domaine d'action et en même temps le champ de travail du citoyen qui devient – se fait – sujet politique.

**Figure 1**  
**Quatre domaines pour l'action du citoyen**

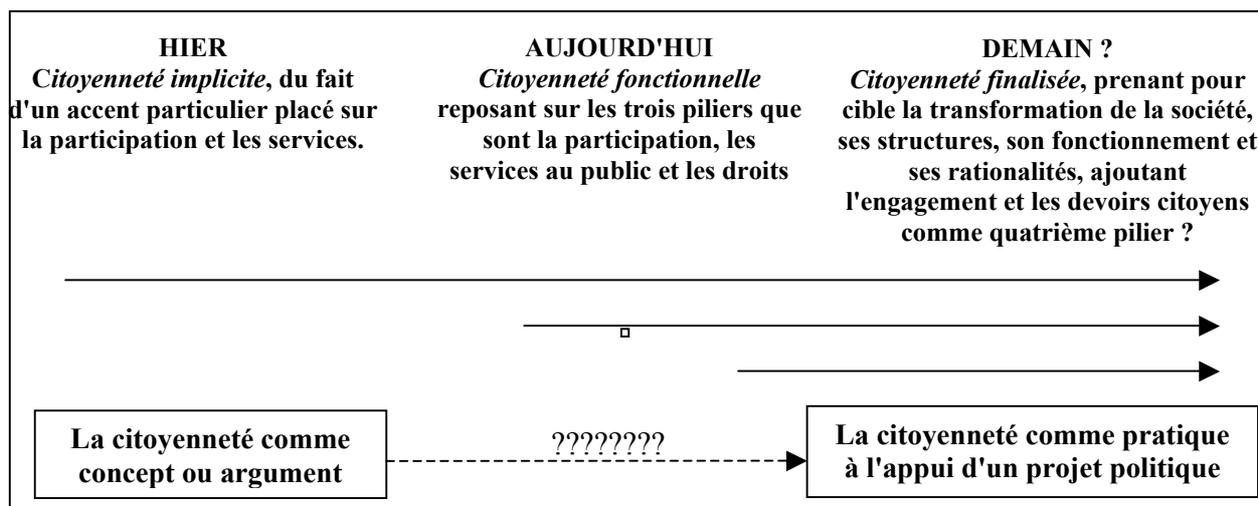


De Leener & Totté, 2010

Il faut insister pour dire et redire que ces quatre domaines représentent autant de défis pour les sociétés ici que là-bas. Ici, en France, la crise citoyenne est profonde. Si là-bas, au Sud, il s'agit principalement de construire de la citoyenneté et d'inventer de nouvelles formes de gestion du pouvoir, ici au Nord le défi est de reconstruire la démocratie et la citoyenneté dans un contexte difficile de crise généralisée du sens, plombé par de multiples impasses sociales (vieillesse, solitude, individualisme,...), économiques (croissance, financiarisation de l'économie, dérive des métiers et souffrance au travail,...) et environnementales (réchauffement climatique, épuisement des ressources,...).

Comme le GRDR travaille à l'échelle locale, principalement communale ou intercommunale, il n'est pas inutile de remettre la citoyenneté en perspective avec les deux autres piliers du développement communal, la *compétence des élus* d'une part et, d'autre part, l'efficacité de l'administration communale et, dans son sillage, la *qualité des services* rendus par celle-ci. En réalité, ces trois dimensions balisent concrètement le champ d'accompagnement du GRDR, ici autant que là-bas.

Avant d'en finir, on doit encore évoquer une perspective qui est en germe dans la conception du double espace, celle parfois galvaudée du *citoyen du monde* mais qui, pour le coup, dans le travail du GRDR ici et là-bas, prend potentiellement une ampleur qui la renouvelle. Si on prend au sérieux l'action dans le double espace, il ne s'agit plus seulement d'être citoyen ici et là-bas mais, en étant ce citoyen dans *et* de deux espaces, il s'agit également de devenir un citoyen "passeur de solidarités" ou "courtier de réciprocity créatives", c'est-à-dire cet acteur qui, par sa position privilégiée dans deux espaces, acquière la capacité de nouer des liens que d'autres ne peuvent concevoir, faute de les voir, faute de les vivre, *dans et avec n'importe quel autre espace*. Ici l'enjeu pour le GRDR est de découvrir comment, en pratique, faire que le citoyen des deux mondes en même temps, le citoyen de l'ici et de là-bas, devienne aussi citoyen du monde, c'est-à-dire un citoyen concerné par tous les mondes, en somme un *citoyen de tous les ici et de tous les là-bas*. Un citoyen habité par la conscience d'un ailleurs et de l'Autre dans cet ailleurs.



### 3.8. De l'accompagnement opérationnel ou institutionnel à l'accompagnement politique<sup>25</sup>

La pratique d'accompagnement du GRDR prend des formes de plus en plus complexes et variées qui traduisent l'évolution institutionnelle marquée par les allers-retours entre positionnement Nord, puis Sud et, ces dernières années, suite à la crise institutionnelle, un positionnement affirmé sur le double espace dans l'esprit d'une articulation plus fine.

25- Le GRDR développe des programmes d'une grande diversité. On en sera donc pas surpris qu'il pratique des accompagnements aux formes diverses. Dans cette section, l'accent sera cependant placé sur le travail avec les migrants. Le lecteur lira avec profit les manuels ou publications du GRDR lui révélant d'autres facettes de son accompagnement des acteurs.

L'accompagnement des migrants par le GRDR comporte toujours une dimension retour au pays. Toutefois, celle-ci n'a jamais été considérée par le GRDR comme une nécessité. En cela, ce dernier se démarque des politiques en la matière, en particulier par le fait de n'encourager que ceux qui le veulent réellement. La période d'investissement en coopération (1980-2000) a conduit le GRDR à démythifier le rôle du migrant comme agent de développement et à le renforcer au triple plan technique, organisationnel et institutionnel. Le repositionnement géographique en France ces dix dernières années a poursuivi cette évolution tout en favorisant une petite révolution dans les modalités d'accompagnement : alors que la phase précédente (avant 2000) avait conduit le GRDR à une posture plutôt professionnelle et technique rendant compliquée l'intervention des migrants dans les prises de décision, la phase actuelle révèle un accompagnement plus souple, partant mieux de ce que les migrants *veulent* mais aussi, et peut-être surtout, s'appuyant sur une meilleure prise en compte de ce qu'ils *sont* et *peuvent* réellement accomplir.

Divers projets permettent de prendre la mesure de la diversité des modalités actuelles d'accompagnement. Le tableau en annexe 2 en livre un échantillon. A travers les différents

**Comment aller au-delà des accompagnements purement techniques, organisationnels et institutionnels ?  
Comment développer aussi, en même temps, une dimension politique ?**

types d'accompagnement se dégage l'image d'une structure à la fois professionnelle et militante. La dimension de facilitateur, de catalyseur, présente dans ces programmes ressort également bien dans les récits repris dans le volume 2. Les deux grandes modalités d'action en matière d'insertion

se retrouvent : l'accent sur les relations familiales, institutionnelles et associatives et le rapport des migrants à la protection sociale et à l'emploi.

*Dans le domaine économique*, l'accompagnement technique reste un enjeu sensible. Avec cette question importante : comment mobiliser des compétences en entrepreneuriat ? Notons que dans un passé récent, d'anciens migrants soutenus par le GRDR ont créé une structure portée par des migrants « professionnels » : l'IEM (volume 2, section 6.2). Cette structure qui mobilise des entrepreneurs sur leur temps libre est encore appuyée occasionnellement par le GRDR au plan organisationnel ou institutionnel. Elle semble jouer un rôle original parmi les associations et structures qui travaillent aux côtés des migrants. En particulier lorsque localement elle accompagne les PME dans leur rapport avec l'Etat central et ses politiques (les douanes notamment).

*Dans le domaine de la santé*, trois catégories d'actions développées en parallèle retiennent l'attention :

- La formation des professionnels de santé ou du social articulant une approche scientifique avec une approche anthropologique,
- La réalisation de vidéos avec des migrants sur la problématique de la prévention et leur utilisation dans l'animation de débats (au sein des foyers, lors des forums),
- L'accompagnement des associations de migrants pour des projets de santé en France et en Afrique. Dans l'ensemble des actions, une place privilégiée est accordée à la prévention et à l'accès aux soins dans la lutte contre le VIH/sida ; les migrants se voient octroyer le rôle d'éducateur des communautés d'origine sur cette problématique.

*Dans le domaine social*, s'agissant de l'accompagnement des personnes âgées ou des femmes, une tension subsiste entre la volonté d'aider plus personnellement des individus dans leur droit et celle de faciliter leur mise en lien avec des associations ou des structures de droits commun (volume 2, section 4.2, 4.3). La seconde approche semble privilégiée, en théorie, la première n'étant qu'une étape. Mais, en pratique, ce n'est pas toujours possible. Dans le cas des vieux migrants, le manque de structure idoine, l'analphabétisme et toutes les difficultés à se rapprocher de structures existantes, obligent à aider à rédiger des lettres, lire le courrier et

***Des fonctions clefs de l'accompagnement : rendre curieux, interpeller, questionner, soutenir la réflexivité, empêcher de tourner en rond,... en s'adressant à toutes les catégories d'acteurs***

jouer les intermédiaires vis-à-vis des structures compétences. Dans ce travail, l'accompagnement devient aussi interpellation de ces structures à comprendre les situations et à les considérer avec respect. Des agents des services de santé notamment sont invités à venir présenter ce qu'est la santé et les médicaments, ils les aident à faire

bon usage de ce « monde » particulier qu'est le service de santé, derrière lequel se cache des normes particulières, d'hygiène, de comportement social, de relation à l'objet,... qui n'ont rien d'universel. L'accompagnement ne se réduit donc pas à la seule population ciblée par les services, il s'adresse aussi aux acteurs qui produisent ces services. L'accompagnement porte alors aussi sur *l'interaction entre ces familles d'acteurs*, les uns bénéficiant de services que d'autres leur apportent. D'une certaine manière, *l'accompagnement se fait alors systémique* au sens où il prend pour cible le système qui relie les différents acteurs.

*Dans le domaine de la coopération décentralisée*, l'accompagnement au Nord se fait "arbitre" et "médiateur des relations" entre les élus, les opérateurs et les migrants, notamment face aux difficultés de se « comprendre » (volume 2, section 5.1) ou encore "aiguillon" (volume 2, section 5.1, 5.2, 6.3) quand il s'agit de montrer l'intérêt de valoriser autrement la relation, de la sortir des ornières dans lesquelles parfois les commanditaires ont tendance à glisser, pour de multiples raisons, autant conceptuelles que matérielles, manque de temps,... C'est notamment le cas des opérations d'envoi de livres ou de cahiers dans certaines coopérations décentralisées, où d'autres opérations conçues surtout de manière instrumentale où la méthode domine tout enjeu plus politique d'élaboration de règles pour mieux organiser le vivre ensemble. Dans chacun de ces cas, le GRDR "aiguillon" pour amener vers d'autres pratiques et ouvrir les yeux sur d'autres enjeux. L'accompagnement se déploie alors sur la dimension d'interpellation en soutenant la réflexivité des acteurs et les conduisant sur le chemin du questionnement.

*Dans le domaine de l'appui aux organisations*, l'accompagnement se fait aussi complice et, parfois à l'inverse, tire enseignement des compétences spécifiques développées dans ces associations et fédérations pour l'animation de forums, ou pour la compréhension de situations locales et d'enjeux de pouvoirs dans les diagnostics locaux.

Dans presque tout les cas, l'accompagnement s'est recentré sur une valorisation du rôle des migrants tout en s'en distanciant parfois, là où les migrants sont moins présents. Dans les Lycées agricoles notamment, les migrants sollicités viennent de Paris. Souvent au départ de l'initiative, ces migrants jouent ensuite un rôle moins central dans la relation développée par ces lycées avec le sud. Le GRDR accompagne pour que des restitutions puissent être réalisées dans les foyers de migrants sur les missions réalisées par les équipes des lycées. Le GRDR facilite également l'insertion du migrant dans des opérations d'éducation au développement

dans les écoles. Ou encore pour animer des débats entre migrants et populations locales à des moments de rencontres festives comme dans le cas du thé à palabre organisé dans la Communauté de Communes du pays Solesmois à son festival de printemps de la francophonie. Ce type d'accompagnements apparaît particulièrement intéressant dans la mesure où il participe à faire reconnaître le migrant autrement et renforce dans un rôle important de « passeur de mondes ». Les témoignages collectés paraissent particulièrement enthousiastes (volume 2, section 4 à 6).

Dans les différents cas de figure, une question fondamentale se pose en filigrane et, à vrai dire, traverse les efforts menés par les équipes du GRDR : *de quelle façon travailler les*

***Il ne faut pas confondre la lutte contre les inégalités et la lutte contre ce qui produit et "naturalise" les inégalités. L'accompagnement doit prendre pour cible, non pas le symptôme ou la manifestation du mal, mais ce qui le génère au cœur de la société. D'où la nécessité d'une analyse fine du fonctionnement de la société où on vit***

*inégalités et les discriminations ?* Une question qui se pose au Nord comme au Sud avec une égale pertinence même si, en pratique, les termes et les modalités peuvent prendre des formes totalement différentes. Pour clarifier le propos, il convient de distinguer *trois registres d'action*, à vrai dire trois registres

classiques dans le travail avec les populations migrantes : (i) la lutte contre le sexisme (genre) et le racisme, (ii) la lutte pour l'égalité des chances et (iii) la lutte pour l'égalité des places.

A l'heure actuelle, ces trois registres se présentent d'une manière diffuse dans le travail du GRDR tandis qu'ils semblent peu questionnés, comme s'ils allaient de soi, comme s'ils étaient à l'abri de toute réflexion. Pourtant, ils ne sont pas de même nature et ne manquent pas de soulever des difficultés. En particulier, les deux premiers, la lutte contre le sexisme et celle contre les inégalités présentent le risque sérieux de ne pas s'attaquer véritablement à ce qui fonde les inégalités et de ne traiter que leurs conséquences ou les états insatisfaisants auxquels ils donnent lieu. Pour le dire crûment,

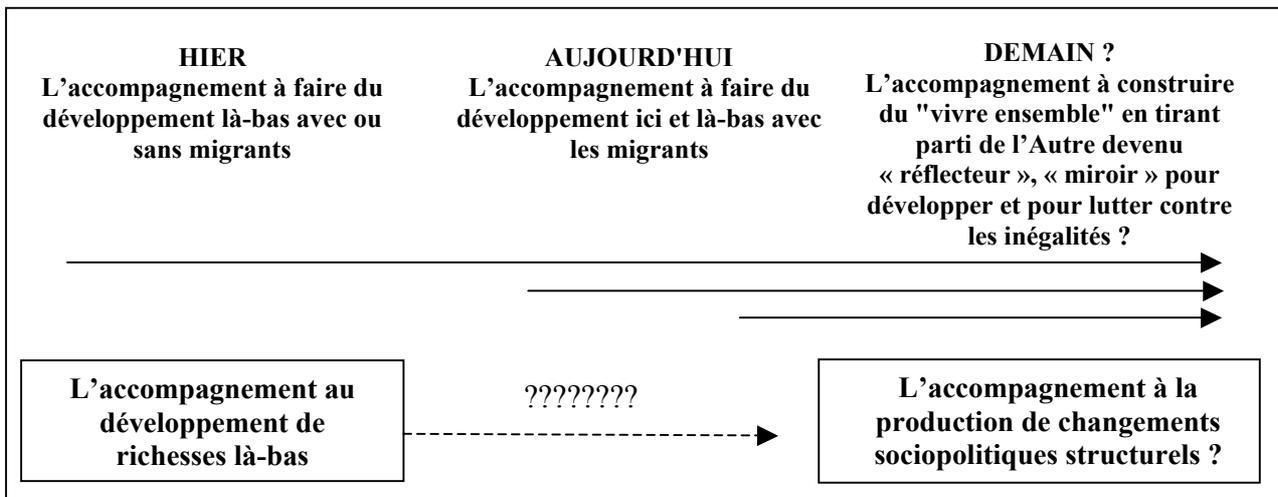
lorsqu'on défend l'égalité des chances, par exemple en luttant pour qu'il y ait plus de femmes ou plus d'étrangers à des postes de responsabilités bénéficiant de hauts revenus, participe-t-on vraiment à réduire les inégalités entre riches et pauvres ? De telles luttes peuvent même distraire des vrais enjeux en empêcher de débusquer les mécanismes sociaux, politiques ou économiques qui génèrent la pauvreté et la précarité<sup>26</sup>. L'égalité des chances régule la compétition mais n'interroge pas sa pertinence. Elle permet à n'importe qui d'accéder à la compétition. Mais n'affecte en rien son cours. Or, le défi qui se présente n'est pas, selon nous, de permettre à toutes les catégories sociales, parmi lesquelles les migrants, les femmes, les homosexuels, les sidéens,... de prendre dignement place dans la grande compétition mais de remettre en cause le principe même de la compétition. C'est le principe compétitif lui-même qui est problématique en ce qu'il génère durablement les inégalités et les souffrances.

***L'égalité des chances permet à n'importe qui d'accéder à la compétition. Or le défi n'est pas de permettre à toutes les catégories sociales de prendre dignement place dans la grande compétition mais de supprimer la compétition et d'en éradiquer le principe source de trop de souffrances***

26- Quelle différence y-a-t-il entre un groupe de 100 hommes blancs et pauvres, d'une part, et d'autre part, un groupe de 100 autres pauvres où règne une parité parfaite entre hommes et femmes, blancs et noirs, jeunes et vieux, handicapés et non handicapés,...? Aucune ! Dans les deux cas on a 100 pauvres de trop et c'est ça le problème !

La question qui se pose ici, plus fondamentalement, est celle-ci : *sur quels types d'enjeux transversaux focaliser l'accompagnement en définitive ?* A défaut d'y répondre, ne court-on pas le risque d'en faire trop, de se disperser, à partir des innombrables préoccupations concrètes qui se posent sur le triple champ "Migration-citoyenneté-développement" ? Quel est le fil conducteur qui permet aux activités d'accompagnement de ne pas s'égarer ? Comment définir un fil rouge, un horizon structurant, à partir de cette diversité et sans nécessairement la perdre de vue, mais en ne s'y enfermant pas ?<sup>27</sup>

A ce stade, une ligne de fond semble se dégager de l'ensemble des efforts du GRDR, les *inégalités* au sein des sociétés *et* entre sociétés. Comment accompagner les migrants et les autres acteurs partenaires des migrants à agir efficacement dans cette perspective (c'est-à-dire en fin de compte, créer de la richesse mais surtout mieux la redistribuer) ?



Toutes ces pistes annoncent la possibilité de pratiquer le métier d'accompagnateur d'une manière plus large, plus riche mais aussi plus complexe. En somme, la principale qualité de l'accompagnement consiste sans doute à *accentuer la réflexivité des acteurs, la sienne notamment, et à la loger à trois échelles*, les individus, les groupes ou collectifs et les sociétés. En clair : des migrants ici ou des acteurs locaux là-bas plus réflexifs appuyés par des accompagnateurs eux-mêmes plus réflexifs, telle est peut-être une des voies privilégiées pour inscrire toutes ces possibles innovations dans le domaine de l'action et du travail au quotidien.

### 3.9. Vers une conception élargie du double espace et du codéveloppement : prémisses d'un rebond stratégique pour le GRDR ?

Le double espace est à l'origine et en même temps le moteur des mutations qui ont jalonné la décennie 2000-2010. Au fond, pour faire court, toutes ces évolutions évoquées dans les sections précédentes, en marche ou en attente, parlent de ce double espace, ce qu'il est et ce qu'il s'y passe, et en même temps esquissent son devenir, les possibles avancées autant que les possibles

***Le changement ne se reçoit pas. Il se construit. Le plus souvent, dans la douleur et le renoncement. Dans l'incertitude aussi***

27- Nous reviendrons sur cette question cruciale au chapitre suivant, à la section 4.3.

impasses. S'il fallait en quelques mots mettre en évidence, d'une part la tendance dominante pour la décennie et, d'autre part celle qui pourrait initier un progrès, on pourrait dire ceci : jusqu'à ce jour, globalement, le double espace a été aspiré par le Sud dans le sens où une grande partie des efforts ont été investis pour déclencher ou soutenir des changements au Sud. L'avancée qui se présente en puissance, mais qui est aujourd'hui loin d'être engagée, serait d'envisager le changement ici, au Nord, autant que là-bas, au Sud. Ou, plus exactement, *ici avec là-bas* et *là-bas avec ici*. Ce que nous pourrions résumer par l'expression qui donne son titre à notre étude, *changer ici, changer là-bas, changer ici et là-bas*. Mais avec une nuance d'importance : le changement chez soi ne peut venir que de soi-même. Que parce qu'on le veut. Pour soi. C'est vrai ici comme là-bas. Car le changement ne se reçoit pas, il se construit.

Cette perspective du changement double, ici autant que là-bas, et plus spécifiquement ici avec là-bas, implique un recentrage : que les migrants ne soient plus considérés d'une manière ou

***Le "changement double", ici autant que là-bas, ici avec là-bas, implique un recentrage : que les migrants ne soient plus considérés comme des bénéficiaires ni comme des "clients" mais comme des alliés dans une stratégie de changement global, ici et là-bas***

d'une autre comme des cibles ou des comme bénéficiaires, sinon comme des "clients", ainsi que la plupart des programmes actuellement en cours les positionnent, mais qu'ils soient perçus comme des alliés, potentiellement au

moins, dans une stratégie de changement généralisé, ici et là-bas, un scénario de changement où chacun a un rôle clef à prendre et où chacun se sent indispensable pour le changement chez soi comme pour le changement chez les autres.

Pour éviter tout malentendu, précisons un dernier point : pour nous le changement ne se situe pas au niveau des formes ni des modalités (changement de premier ordre : la même chose autrement) mais s'inscrit comme une *rupture* (changement de second ordre : autre chose). En clair, nous ne pensons pas à des améliorations des états actuels, de meilleures conditions de vie matérielles ou de meilleurs revenus, par exemple, même si de telles attentes se justifient sans aucun mal. Nous pensons à des transformations dans les rationalités, les comportements, les systèmes tant au niveau social, économique que politique. Soit donc une rupture culturelle. Une mutation dans le sens même du vivre ensemble.

Une telle mutation n'est envisageable comme finalité ultime que si, et à notre avis seulement si, (i) le GRDR se dote d'une *analyse du contexte sociopolitique* français ou, mieux, occidental, *son* analyse du contexte et (ii) si, et seulement si, il prend position dans ce contexte, c'est-à-dire s'il densifie sa qualité d'acteur politique. Dans ce cadre-là, le codéveloppement ne renvoie plus aux migrations en tant que telles mais plutôt aux dynamiques de changement ici avec là-bas et à la manière dont les migrants tout comme les acteurs des communes ou régions d'ici et de là-bas peuvent y contribuer, chacun avec sa spécificité.

## 4

# Transversales pour demain

L'histoire n'est pas finie. Le voyage parmi les concepts et pratiques clefs déployées par le GRDR ces dix dernières années ouvre de nouveaux horizons, ici et là-bas. Il aboutit aussi sur de nouvelles questions, fondamentales pour la plupart, parmi lesquelles un certain nombre qui ont nourri les échanges et débats de mars à mai, en France comme dans le bassin du fleuve Sénégal. Nous en avons déjà formulées un certain nombre dans la partie précédente. Dans cette section, nous mettons le doigt sur quelques ouvertures qui, il nous semble, pourraient avoir une grande pertinence pour l'avenir du GRDR et, de manière générale, toutes les organisations qui travaillent dans le domaine de la migration et du développement. Des ouvertures transversales au sens où elles ne sont pas liées à un programme particulier, ni à un lieu spécifique, des ouvertures devraient inspirer – imprégner – les gestes et démarches professionnelles des équipes et partenaires du GRDR.

### 4.1. Agir délibérément et systématiquement politiquement

Au terme de cet exercice de capitalisation 2000-2010, il semble qu'une ouverture transversale se démarque d'emblée : intensifier la dimension politique au quotidien. Précisons en deux mots ce qu'on veut dire par "politique".

Il y a classiquement deux voies pour l'agir politique : (i) une première, qu'on qualifie parfois *d'action politique négative* et qui vise à dénoncer les abus et les injustices, à défendre ses

***Agir politiquement, c'est dénoncer les abus ou injustices mais c'est aussi – surtout – proposer, s'engager, passer à l'action ... et donc prendre des risques, renoncer et souffrir***

droits et en même temps à revendiquer, (ii) une seconde, *l'action politique positive*, qui en exigeant le débat et l'action, s'attache à proposer, contre-proposer, expérimenter,... dans le cadre d'un projet de transformation de la société. Les deux voies ne s'excluent pas l'une

l'autre et souvent se révèlent complémentaires. Mais la seconde a une portée historique que ne possède pas la première.

L'action politique peut être (i) *réformiste*, il s'agit alors *grosso modo* d'améliorer les situations ou les équilibres actuels mais sans affecter les logiques qui les déterminent, ce que nous avons appelé changement de *premier ordre* (faire autrement la même chose). Elle peut être aussi (ii) *radicale* ou, à l'extrême révolutionnaire, dans la mesure où elle vise des ruptures ou des changements de *second ordre*, c'est-à-dire faire autre chose, penser ou se comporter

autrement. Une fois encore, ces deux postures ne s'excluent pas nécessairement l'une l'autre, la première préparant parfois le terrain de la seconde. Mais, de toute évidence, une fois de plus, la seconde a une portée véritablement historique, ce qui n'est pas le cas de la première.

Il ne s'agit pas au demeurant de renouer avec un modèle révolutionnaire barbare et sanguinaire, avec l'ambition de rentrer dans l'histoire, mais d'affirmer une radicalité au niveau de certaines convictions essentielles à défendre. En particulier, celles qui s'attache à élargir toujours plus ce qui définit le commun, l'intérêt général et la « Cité ».

Agir politiquement suppose des *lieux d'action*. A priori tous les espaces sont pertinents. Des plus étroits aux plus vastes. Les espaces (inter)nationaux et bien entendu là où les politiques (inter)nationales sont générées, mais aussi les espaces locaux, la commune ou l'intercommune sans oublier la sphère privée, cruciale dans la mesure où c'est là que se fabriquent les mentalités et comportements.

La diversité des terrains et programmes d'action du GRDR lui offre la possibilité d'agir politiquement dans des univers et sur des objets très variés. Une opportunité rare que peu d'associations peuvent faire valoir. La question qui se pose aujourd'hui au GRDR et qui pourrait densifier son devenir dans la décennie 2010-2020 peut se formuler ainsi : comment, tout en continuant à agir efficacement sur des terrains sectoriels multiples et divers, tant géographiquement que socialement, *faire coup double*, c'est-à-dire adjoindre systématiquement à toute action concrète, située ici ou là-bas, une dimension politique, positive ou négative, de préférence les deux, quelle que soit l'échelle, aussi radicale que possible de façon à ce que le GRDR échappe aux tentatives d'instrumentalisation dont il pourrait être l'objet ?

*On n'est pas politique, on le devient parce qu'on cultive sa propre analyse de la société et parce que, riche de cette analyse, on développe une position propre et des actions concrètes qui donnent consistance à cette position*

Pour s'engager sur une telle voie, comme cela a été souligné à la section 3.7, deux préalables s'imposent : (i) que le GRDR dispose de *sa propre analyse des évolutions sociétales*, en particulier ici, en France et plus largement en Occident, et (ii) qu'il en déduise *ses priorités* en termes de changement socio-politique, précisément ce genre de priorités qui pourraient lui conférer un surcroît de consistance stratégique. En effet, on n'est pas politique du simple fait de son positionnement institutionnel, ni du simple fait de son activité. On *devient* politique parce qu'on a sa propre analyse de la société et parce que, riche de cette analyse, on développe une position propre et des actions concrètes qui lui donnent consistance.

## **4.2. Mettre la multiculturalité et la diversité au service de la (re)construction du "général" et du "commun"**

### **4.2.1. Une problématique foncièrement politique**

La richesse culturelle et la valorisation de la diversité sont régulièrement mises en avant pour légitimer les efforts entrepris dans les actions qui mobilisent des migrants. Cette préoccupation traverse de part en part tout le travail du GRDR. La reconnaissance sociale des migrants, leur intégration dans la vie locale, le souci qu'ils soient pris pour des citoyens au

même titre que n'importe quelle autre catégorie en sont quelques illustrations. Toutes sont légitimes et sont largement reprises par l'ensemble des organisations ou structures qui travaillent avec les migrants. Mais, en même temps qu'on reconnaît la valeur des différences, on doit aussi s'interroger sur la portée, voulue ou non, des démarches qui œuvrent à la reconnaissance des particularismes. La finalité est-elle seulement de faire reconnaître par la société la richesse culturelle de chaque groupe porteur d'un stigmate ? Pour comprendre la portée de la question, il faut la situer dans un cadre plus large, en particulier le phénomène actuel de fragmentation sociétale et de montée de l'incohérence normative, une tendance de fond qui veut que de plus en plus de groupes affichent leurs préférences comme des normes à faire valoir et exigent leur reconnaissance comme un droit naturel, "*je suis différent, ça me plaît, il faut m'accepter avec et dans ma différence*". Au point de supplanter la légitimité du Collectif par celles de collectifs toujours plus nombreux à revendiquer leur singularité aux dépens du Collectif. La société ici est confrontée de plus en plus à la difficulté d'assurer la cohérence normative de sorte qu'on puisse avoir le sentiment que désormais chacun, ou presque, devient sa propre norme.

La dissipation du Collectif (au singulier, le collectif comme catégorie abstraite et comme valeur) au profit des collectifs (au pluriel, les groupes, les associations, les particularismes) devient une question politique majeure. La tension éclate au grand jour quand on éclaire les

***Et si le défi était, non pas celui de faire accepter sa différence mais plutôt de construire ce qui rapproche des autres ? Comment créer des fins et du sens partagés à partir de ses différences et singularités ? Voilà sans doute le vrai défi !***

enjeux : si on soutient sans réserve la diversité, on se retrouve tôt ou tard face à la question de la cohérence d'un régime où à la limite tout se vaut, tout est bon. Comment alors faire vivre ensemble – et pacifiquement – des groupes mobilisant des normes contradictoires ? Sur quelle base alors transiger en cas de conflit ?

Place aux plus forts ? A l'inverse, si on soutient sans nuance le Collectif, le Grand Tout unifié, on court le risque d'écraser toute possibilité d'exister avec ses particularités et d'aboutir à une pression d'homogénéité insupportable, jusqu'à ne plus pouvoir exister faute de pouvoir se distinguer dans une sorte de société sérielle.

A bien y regarder, le défi ultime aujourd'hui consiste-t-il vraiment à faire reconnaître la spécificité de chacun ? Se réduit-il à la généralisation d'un droit absolu à la différence ? Et si le défi était exactement l'inverse, non pas celui de marquer sa différence mais au contraire de signifier ce qui rattache aux autres ? Du coup, le défi devient autre : *créer du sens partagé à partir des différences*, c'est-à-dire généraliser du "commun" là où la différence règne en maître, chacun, chaque groupe revendiquant sa spécificité et, à sa suite, le cortège de privilèges qui lui sied. L'enjeu aujourd'hui n'est-il la reconstruction d'un commun dans lequel chacun, chacune puisse se retrouver lié à l'autre avec – ou plus exactement en dépit de – sa différence ? C'est ce qui nous lie et nous relie aux autres qui fait problème aujourd'hui et qui s'impose comme un enjeu majeur, et non pas le besoin de se distinguer ou d'affirmer sa différence<sup>28</sup>. L'alignement des particularismes n'a jamais constitué en soi un projet politique.

***Le défi du multiculturel n'est pas du côté de la différence, ni davantage du côté de la similitude, il se situe, au-delà de ce qui différencie, dans ce qui relie et rattache aux autres et à l'Autre***

---

28- Si on y regarde bien, ce "faux" combat est celui que mène le libéralisme depuis toujours, d'une côté, affirmer l'individu et sa liberté, affirmer sa différence intrinsèque, disons son originalité et sa singularité et, d'un autre

Au contraire, si chacun, chaque groupe est poussé à devoir afficher sa différence pour survivre, ne doit-on pas craindre le retour en force du règne des plus forts – des plus différents – ceux qui se révèlent *in fine* les plus habiles à imposer leurs singularités et à en faire supporter le prix aux autres ? Le défi du multiculturel n'est pas du côté de la différence, ni davantage du côté de la similitude mais au-delà de ce qui différencie, dans le domaine du "général", général dans le sens de "intérêt général" et dans le domaine du "commun" dans le sens de "bien commun". Ce qui compte alors c'est l'élaboration concertée, négociée, de nouvelles significations sociales et politiques susceptibles de fédérer les différences. Le défi ultime, n'est-ce pas la construction collective de ce "commun" et de ce "général" et, sur cette

***Dans un partenariat fort, ce n'est pas l'échange qui prime, c'est-à-dire ce que chacun donne à l'autre ou reçoit de cet autre, mais le lien avec cet autre et surtout l'horizon vers lequel l'un et l'autre s'aident à converger***

base, la refonte du champ politique ? N'est-ce pas sur ce chantier là qu'on devient citoyen au sens le plus politique du terme ? Si, et seulement si, on travaille à la création ou à la réinvention du "général" et du "commun" ? Si c'est vrai, on revient alors à une *démocratie de l'intérêt*

*général et du bien commun* qui n'a pas pour préoccupations principales l'arbitrage entre les préférences ou intérêts particuliers.

C'est à ce prix que la diversité culturelle peut aider à rebâtir le vivre ensemble et que les migrants peuvent avoir quelque chose de plus à proposer que leurs bogolans, djembés ou balafons. Mais, surtout, c'est sur ce terrain là que le partenariat peut prendre un sens nouveau et suppléer au déficit de symétrie aujourd'hui manifeste. Un partenariat qui relie, non pas autour des plaies ou des malheurs de certains, mais autour des enjeux de transformation sociétale qui mobilisent les uns et les autres, tous et chacun. L'expérience de la Communauté de Communes du Pays Solesnois (volume 2, section 5.2) montre que c'est possible, même dans des contextes a priori peu porteur, avec peu de moyens. Un partenariat où ce n'est pas l'échange qui prime, c'est-à-dire ce que chacun donne à l'autre ou reçoit de cet autre, mais le *lien* avec cet autre *et* surtout l'horizon de changement vers lequel l'un et l'autre travaillent et s'aident à converger.

Une telle perspective donne alors de nouvelles couleurs au double espace, un espace pour le coup unifié et dans lequel il n'est plus besoin de faire commerce de ses différences mais au sein duquel il convient plutôt d'unir sa réflexion. Pas n'importe quelle réflexion. Celle qui prend pour cible le vivre ensemble. Les défis partageables ne manquent pas, que ce soit la crise environnementale, économique ou politique. La mondialisation a placé tout le monde face aux mêmes contradictions. Seul, personne ne peut prétendre s'en sortir durablement.

***Comment créer du sens commun et des finalités partagées au moyen de ses différences et de la singularité de ses préférences ?***

Il importe ici de bien faire la différence entre, d'une part, la montée en force d'injonctions morales, auxquelles on pourrait croire un peu rapidement que s'apparentent les lignes qui précèdent et, d'autre part, le fait de *se faire politique*, c'est-à-dire de mieux se rendre attentif aux singularités, aux intérêts et aux particularismes pour les transcender et chercher un intérêt général pragmatique. Il ne s'agit en effet pas ici de l'intérêt général métaphysique (que l'on

---

côté, développer le marché des signes le plus large possible pour que chacun soit aspiré dans ce mouvement de déportation marchande.

considère parfois comme typique du modèle français et que l'on oppose au modèle du bien commun pragmatique anglo-saxon) mais bien d'une façon de *créer du sens partagé à partir des différences*, et non pas à partir de la vision "d'en haut", d'édiles et d'élites, mais de réalités vécues et de volontés/valeurs/intérêts divers. Le politique, contrairement à la morale, peut être défini paradoxalement ici comme la façon d'élargir toujours plus largement l'égoïsme. La solidarité prend alors une autre définition, non pas vertu morale, se voulant à tort synonyme de générosité, mais vertu politique : être solidaire, c'est défendre les intérêts des autres parce qu'ils sont aussi directement ou indirectement, fondamentalement ou superficiellement, aussi les siens. En cela, la politique contrairement à la morale, comporte des frontières, des histoires, des "appartenances". L'implantation dans des lieux est importante. Toute l'histoire ancienne du GRDR des liens entre le Bassin du fleuve Sénégal et la France peut donc être valorisée, et en même temps transcendée, par les nouveaux liens qui se développent sur d'autres espaces, européens, africains, asiatiques, latino-américains à partir de la question des migrations.

#### **4.2.2. Des richesses mais aussi des ... déchets culturels**

Ce qu'on désigne par "richesse culturelle" comprend trois sortes de choses de nature fort différente : (i) des *croyances*, des valeurs ou des idées, des représentations, (ii) des *pratiques* ou des manières spécifiques de faire, et dans la foulée, *des comportements et des attitudes* et (iii) des *artéfacts*, des "choses" ou des objets, plus ou moins utiles. Ce qui fait la force d'une orientation culturelle, ce qui donne véritablement consistance à la perspective de la "richesse culturelle", c'est la combinaison de ces trois dimensions.

***Ce qui fait qu'une pratique, un comportement ou un artéfact devient une richesse ou un déchet culturel dépend de l'issue d'un débat***

En évoquant les valeurs culturelles qui circulent dans le "pipeline migratoire", on a tendance à pousser à l'avant-plan ce qui rend intéressants l'Autre et les autres.

Pourtant, à côté de ce qui fait la beauté d'un espace culturel, et qui en fait potentiellement une ressource pour ceux et celles qui le découvre, on doit aussi souligner la possibilité qu'il y ait des *déchets culturels*. On rappelle ici une évidence : tout chez l'Autre ou chez les autres n'est pas bon à prendre. Il y a des apories, des pratiques, des manières d'être ou de faire qui sont repoussantes, en général parce qu'elles vont à l'encontre de ce à quoi on est attaché, moralement ou affectivement. Or, au sein de l'espace migratoire, les richesses et les déchets culturels ne voyagent pas dans des compartiments séparés. En réalité, c'est le cadre d'usage ou le contexte qui décide ultimement ce qui en fin de compte est richesse ou déchet<sup>29</sup>.

***L'accompagnement devient d'autant plus pertinent qu'il transforme les croyances, pratiques, comportements et artéfacts en objets pour sa pensée,... une pensée critique***

Toutefois, précisons tout de suite un point important : ce qui fait qu'une pratique, un comportement ou un artéfact soit considéré comme bon ou mauvais, comme une richesse ou comme un déchet n'est jamais donné pour évident à l'avance. Il revient à ceux et celles qui les détiennent et en font usage d'en décider ultimement. Le bon ou le mauvais est toujours l'affaire d'un débat, un débat inachevé et à vrai dire inachevable.

---

29- Ainsi, pour prendre un exemple polémique par excellence, l'excision n'est pas bonne ou mauvaise *en soi*. Cette pratique devient détestable dans le contexte d'une société qui valorise l'individu jusqu'à le proclamer propriétaire de son corps et de son âme, et qui en outre accorde une importance cardinale à la liberté et à la jouissance tout en s'attachant à combattre la souffrance physique.

Cette remarque est importante car elle attire l'attention sur le rôle crucial que le GRDR et, plus largement, tous ceux et celles qui œuvrent dans le champ de la migration, peuvent jouer : aider les acteurs, ici comme là-bas, à prendre conscience de la valeur, bonne ou mauvaise, de leurs croyances, pratiques, comportements ou artéfacts. L'accompagnement devient alors d'autant plus pertinent qu'il déloge de l'implicite, les croyances, pratiques ou comportements et qu'ainsi il facilite une véritable investigation qui nourrit de la réflexivité et du débat. Dans deux directions : (i) les ressources culturelles d'ici qui sont interpellées à la lumière de celles qui prévalent là-bas et (ii) l'inverse, les ressources culturelles de là-bas qui sont interpellées à la lumière de celles qui prévalent ici. Dans les deux cas, c'est leur capacité à déloger les évidences ou le "naturel" qui fait tout leur intérêt. Ainsi, l'accompagnement devient d'autant plus pertinent qu'il transforme les croyances, pratiques, comportements et artéfacts en objet de *sa* pensée. Se configure ici un véritable chantier sur les ressources culturelles dont la valeur ne doit plus se résoudre à être fixée par le seul marché conformément aux canons des circuits marchands ou aux idéologies dominantes.

Une autre piste s'ouvre au GRDR. Qu'est-ce qui fondamentalement, à ses yeux comme à ceux des autres, fait d'une croyance, une pratique, un comportement ou un artéfact, une richesse culturelle ? N'est-ce pas, en fin de compte, le pouvoir de faire de l'inédit, de créer du nouveau avec ce qui vient des autres ?

#### **4.3. D'une logique de réalisations à une logique de changement politique et social<sup>30</sup>**

Depuis plus de quarante années, le GRDR a contribué à un grand nombre de réalisations. Sans doute peut-il argumenter avec quelques raisons que, plus que d'autres, mieux que les autres, les réalisations auxquelles il aura contribué, ont duré ou durent plus longtemps, qu'elles démontrent une meilleure utilité, sociale, économique ou politique, qu'elles sont à l'origine

*En dernier recours, qu'est-ce qui est le plus important, la durabilité des réalisations ou la durabilité des processus de changement qu'elles ont déclenché ? L'enjeu, n'est-il pas de faire durer la créativité des processus ?*

d'apprentissages individuels et collectifs de meilleure valeur,... Les réalisations de la dernière décennie ne le démentiront pas tant il est vrai que les réalisations à l'actif des efforts du GRDR ne sont pas moins remarquables. Tant au Nord qu'au Sud. Une question se pose cependant de plus en

plus : sont-ce les réalisations qui font la valeur du GRDR ? Les réalisations, matérielles ou immatérielles, à vrai dire peu importe ici, livrent-elles le sens et la valeur ultimes de l'œuvre à laquelle participent les équipes du GRDR ? Autrement dit, le GRDR est-il bon ou pertinent parce que les réalisations auxquelles ils contribuent sont bonnes ou pertinentes ? Rien n'est moins sûr. Une idée fait son chemin au sein des équipes, certes à petit pas mais sûrement et annonce peut-être la rupture qui marquera la prochaine décennie : *les réalisations ne sont finalement que des moyens pour soutenir ou déclencher du changement social ou politique.* Ce qui fait alors la valeur d'une réalisation tient, non à ce quelle est ou apporte par elle-même, mais au potentiel de changement qu'elle permet dans les processus et sociétés où elle prend une place. Les réalisations valent par la profondeur des transformations sociales, économiques et politiques qui ont été rendues possibles, soutenues ou déclenchées dans leur sillage.

---

30- Le titre de cette section est inspirée d'une phrase extraite d'une récente note de travail interne au GRDR.

Prenons un exemple concret. Les efforts menés dans le cadre du projet TKLM au Mali. Un projet qui œuvre pour que les collectivités locales et leurs populations puissent se rendre maître des eaux de surface. Les réalisations sont diverses. Ici des ouvrages ou des aménagements techniques, là-bas des organisations ou des arrangements sociaux sans lesquels de tels aménagements ne fonctionneraient pas, en particulier des accords fonciers. La valeur d'un tel programme et de ses réalisations se déploie si, en travaillant sur des questions techniques ou foncières, les populations locales peuvent *en outre* prendre pour cible des rationalités, des pratiques ou des comportements sociaux, économiques ou politiques qui constituent la trame impensée de leur société. Autrement dit, les réalisations et chantiers se présentent comme autant d'opportunités pour analyser le fonctionnement de la société locale, y découvrir des possibilités de changement et, le cas échéant, expérimenter de nouvelles façons de faire société, de nouvelles règles, de nouvelles façons de créer des règles ou des normes, des manières inédits de gérer le pouvoir ou de prendre des décisions, d'organiser la communication,... Le même raisonnement peut être mené pour le travail qui est mené avec les migrants en France. Prenons les vieux migrants avec lesquels l'équipe du GRDR de Rouen collabore (volume 2, section 4.2). La finalité des efforts entrepris ne se logent pas dans le règlement des cas qui se présentent à l'avenant, ici l'accès à une juste retraite, là-bas un regroupement familial, ailleurs encore des droits sociaux à faire valoir... Le sens d'un tel travail prend consistance quand on questionne les situations ou cas individuels, quand on les travaille de manière à accéder à un mécanisme transversal propre au fonctionnement de la société. Par exemple, avec ces aînés, peut-être est-ce toute la question des rapports inter générationnels qui est soulevée et dans son sillage le sens de la famille et la place de la famille dans le fonctionnement de la société. Ici autant que là-bas. Le travail avec les aînés sert alors d'entrée dans un champ problématique où des questions sociétales, sociales, économiques ou spécifiquement politiques se posent et ouvrent la possibilité de changements.

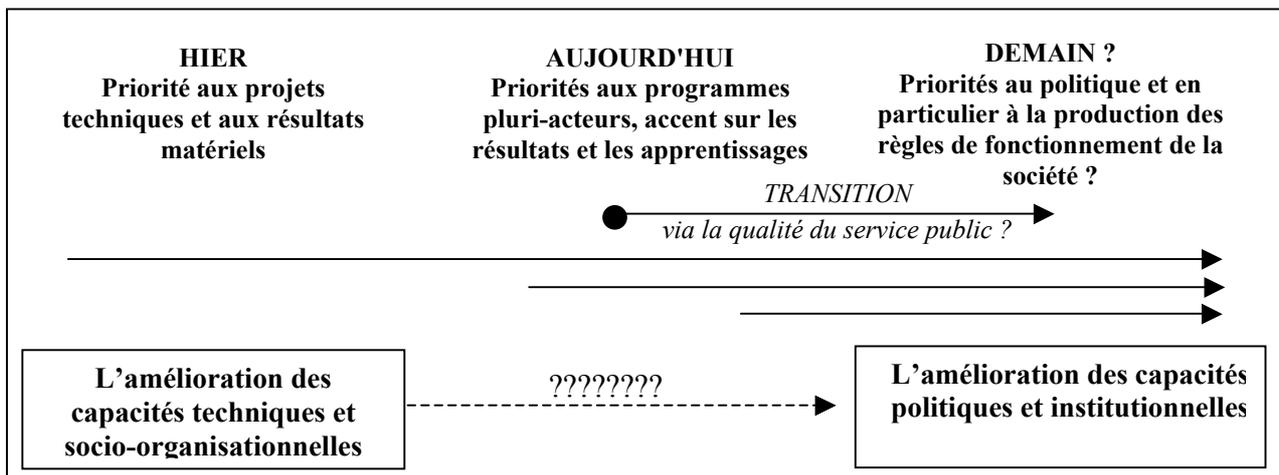
La capitalisation des différentes expériences et leur analyse tend naturellement vers cet horizon de nature politique. Encore faut-il repérer les voies qui permettent d'y accéder plus rapidement et plus directement. Puisque le GRDR valorise l'action à l'échelle communale, une hypothèse mérite d'être avancée : le travail dans le domaine du service public pourrait-il faciliter la transition entre la logique "projet" et la logique plus "politique" d'accompagnement à la définition de choix de société ?

Interroger la délivrance des services publics et leur qualité permettrait de réunir à la fois certaines pratiques du GRDR (le diagnostic, l'implication d'agents de services déconcentrés, le travail avec les élus de communes, etc.) tout en avançant sur la perspective d'une citoyenneté finalisée (tableau de synthèse de la section 3.7) et en convoquant plus clairement les motivations des acteurs à se positionner dans la construction du bien commun. Ainsi, dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, l'assainissement, l'action sociale,... l'enjeu serait de travailler à partir du migrant (et de ce qu'il représente à la fois comme ressource et comme difficulté) à interpellier la capacité des producteurs de services à délivrer un service de qualité et en même temps à interpellier l'utilisateur à devenir un usager-citoyen, capable par ses choix et par ses actions d'influer sur cette qualité. En pratique, cela pourrait se mettre en œuvre simplement en élargissant les diagnostics participatifs aux producteurs de services (et non pas seulement

*En fin de compte, quelle est l'analyse politique que le GRDR porte sur sa propre société ?  
Quelle est sa perspective en matière de changement politique, économique et social ?  
Des questions clefs que tout acteur doit se poser dans le champ de la migration*

aux seuls usagers) et à la qualité des prestations (et non pas seulement à l'existence ou non de dispositifs). Cela nécessiterait aussi d'impliquer plus en amont ces producteurs de services pour leur donner le goût de "jouer le jeu" et ainsi à participer à l'exercice d'introspection. Cette option est d'autant plus séduisante qu'aujourd'hui le secteur de la Solidarité Internationale qu'est confronté à un nouvel enjeu : celui de la Qualité. Avec ses opportunités (de tendre vers une perspective et une fonction plus politique notamment) mais aussi ses dangers (d'en "rajouter une couche" dans la spirale qui conduit vers toujours plus de procédures).

Se préparer à ces enjeux en attaquant de front la question de la délivrance de services "généraux", "communs" et "publics" serait-il une façon élégante de valoriser les pratiques tout en avançant sur les finalités ? Peut-être. Mais pour que le GRDR puisse répondre à une telle question, il semble inévitable qu'il prenne position sur une autre question, plus fondamentale : au delà des lieux communs et du politiquement correct, quel genre de changement politique et social vise-t-il ? Autrement dit, quel est la perspective de changement politique et social qui fait sens au sein du GRDR et qui peut servir de boussole pour tous ceux et toutes celles qui y travaillent ou pour tous ceux et celles qui collaborent avec lui ?



Quelles perspectives, quels processus de changement soutenir ? C'est évidemment au GRDR lui-même à se positionner sur cette question. De l'extérieur, on peut tout au plus, à des fins de débat utile, souligner quelques lignes d'horizon qui s'offrent en première analyse et sur lesquelles le GRDR pourrait prendre appui en valorisant sa complicité historique avec les migrants, du fait de son engagement sur la liaison entre l'ici et le là-bas, par exemple les modèles de consommation et le rapport délétère à l'argent, le délitement de l'intérêt général et de la perspective du bien commun, le déclin de la pensée critique au profit de la raison instrumentale, l'obsolescence, la compétition, l'inflation des besoins et la généralisation de la solitude comme moteurs ultimes de la croissance économique,... autant de cibles potentielles pour penser et agir dans une logique de changement. Si le GRDR se saisit de thèmes de ce genre, cela ne signifie évidemment pas qu'il abandonne ces terrains d'action "naturels" ou historiques. Cela signifie simplement que, quelle que soit l'action entreprise ou soutenue, le GRDR se saisira de toute

***Comment, tout en travaillant efficacement dans des secteurs d'activités spécifiques, contribuer aussi, en outre et en même temps, à des transformations sociales, économiques et politiques pertinentes ?***

opportunité pour contribuer, autant que possible, même modestement, à y déclencher du changement. Par exemple, si c'est la cible de l'intérêt général qui est retenue, les équipes de Rouen se demanderont comment, tout en continuant à travailler avec les femmes ou les aînés sur des objectifs concrets, réalistes, voire terre à terre, comment *aussi, en plus, en même temps* contribuer à des avancées en matière de promotion de la culture et des pratiques de l'intérêt général. Même chose pour l'équipe du programme santé de Kayes ou du programme TKLM (par exemple) ou ceux qui en Mauritanie travaillent sur le développement de la fonctionnalité des communes dans le Guidimakha : comment, tout en travaillant efficacement dans leur secteur d'activités spécifiques, contribuer *aussi, en outre et en même temps*, à produire des avancées pertinentes en matière de promotion de la culture et des pratiques de l'intérêt général (par exemple) ?

## 5

# Bibliographie & Documents exploités

Nous livrons ci-dessous la liste des principaux ouvrages ou documents que nous avons exploités durant nos travaux avec les équipes du GRDR. Nous n'avons cependant pas repris dans cette liste l'intégralité des documents travaillés (en particulier, par souci de confidentialité, nous ne citons pas les rapports d'activités des projets, ni les notes internes de travail ni davantage les courriers).

- COUTURE, J.L. (2009). Rapport de mission projet TKLM (Mali), 2-4 avril 2008. Paris : IRAM.
- CRID (2008). *Enjeux et pièges du co-développement*. Actes du colloque "Migrations et Développement", Hôtel de ville de Paris, le 28 juin 2008. Paris : CRID, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement).
- Commune de Koussamé (2008). *Procédures de communication entre la Commune et ses différents partenaires européens*. Octobre 2008.
- DEVELOPPEMENT Magazine (2008). *Les migrants, passeurs d'idées entre ici et là-bas*. Paris : CCFD
- DUCLOS, H. & FORRAT, P. (2005). Evaluation des programmes PAIDEL et PIMDERO / Convention d'objectifs 2001-2004 France, Mali, Mauritanie, Sénégal. Paris : GRDR et F3E
- FORCE, E. (2001). *Les associations villageoises de migrants dans le développement communal : un nécessaire repositionnement ?* Collection "Transverses", Editions du Groupe Initiatives & GRDR, Octobre 2001, n°10.
- Grains de Sel (2007). *Migrations interafricaines, une richesses pour le continent*. Revue Grain de Sel, dossier spécial, pp.11-26. Manuel. Paris : GRDR, 50p.
- GRDR (2010). *A la rencontre des migrants et de leurs partenaires pour une co-opération de territoire à territoire. Guide méthodologique pour l'organisation d'une mission d'acteurs du Sud en France*.
- GRDR (2009). *La concertation communale. Se concerter et agir durablement sur le territoire*. Paris : GRDR, 48p.
- GRDR (2009). Programme "*Migrants acteurs d'éducation au co-développement*". Rapport d'activité 2008, février 2009. Paris GRDR.
- GRDR & ACSE (2009). *Contenu de la formation sensibilisation "Mieux comprendre mon environnement pour mieux m'insérer"*. Paris : GRDR.
- GRDR (2007). *Guide d'introduction au métier d'agent de développement local*. Manuel et film. Paris : GRDR, 50p.
- GRDR (2006). *Programme d'Appui au Mouvement Associatif Migrant*. Paris : GRDR.
- HUSSON, B. & SALL, B. (2001). *Migration et développement*. Paris : F3E, Lyon : CIEDEL, Alfortville : Groupe Sahel Recherche, et Montreuil : GRDR.

- INITIATIVES (2009). *Migrations et développement des territoires. Quels enjeux pour nos pratiques de coopération ?* Journée d'étude du Groupe Initiatives, Paris le 2 mars 2009. Paris : Groupe Initiatives.
- PMIE (2009). *Guide pratique pour entreprendre*. Paris : PMIE, Programme Migrations et Initiatives Economiques.
- THIOYE, A. (2006). Réflexions sur le rôle et la place de l'animateur de développement local. *Traverses*, N°23.
- TOTTE, M & GOITA, M. (2001). *Evaluation de la convention d'objectif du GRDR intitulée "Dispositif d'accompagnement pour le développement multilocal dans les régions d'origine des migrants : Mali, Mauritanie, Sénégal*. Paris : F3E & Bruxelles : COTA.

# Annexes

## Annexe 1

### Calendrier de l'étude

#### Les grandes lignes

25/02/2010	Réunion du Comité de Pilotage
27/03 et 28/03/2010	Transfert de Bruxelles à Sélibaby
29/03 au 2/04/2010	Séjour avec l'équipe du GRDR de Sélibaby Entretiens avec des membres de l'équipe Atelier avec les acteurs de terrain du 30/03 au 01/04
2/04 au 7/04/2010	Séjour avec l'équipe du GRDR de Kayes Entretiens avec des membres de l'équipe Atelier avec les acteurs de terrain du 02/04 au 06/04 Rencontre avec Olivier Le Masson le 07/04
12/04 et 13/04	Echanges en pointillé avec des membres de l'équipe GRDR de Haute Normandie Rencontre avec des représentantes du groupe de femmes "Entente" Rencontre avec un groupe de migrants retraités en difficulté Rencontre et visite de la Maison des Aînés de Rouen Rencontre de femmes du groupe "Santé" projet EQUAL
22/04 et 23/04	Antenne Nord pas de Calais. Echanges en pointillé avec la responsable d'antenne. Rencontre avec deux chargés de projets de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent Rencontre avec des représentants du Lycée de Coulognes (directeur, un enseignant, une ex-étudiante) Rencontre avec des représentants de la Communauté de Communes du pays Solesmois (élus, membres de l'association CICDI-MALI)
29/04 au 6/05/2010	Relecture et finalisation des récits avec les représentants des équipes GRDR Kayes, Bakel et Mauritanie Atelier de réflexion sur les concepts clefs de l'action du GRDR "Hier, Aujourd'hui et Demain". Journée sur deux orientations majeures, multiculturalité et passage d'une logique de réalisation à une logique de changement.
10/05/2010	Rencontre siège du GRDR programmes Ile de France Echanges avec le président du RAM et Raphael Ricardou sur programme PAMAM Echanges avec Julie Le Goff de l'Acse (téléphone)

- 12/05 Echanges à Orléans sur programme Région Centre et Gorgol avec Aurélie Milhavet (Région Centre chargée de mission Afrique/Asie) – Pascal Meyer (Région Centre, Directeur de la Coopération Internationale) – Amar Sow (président de l'association ARGRC Association des ressortissants du Gorgol en région Centre) - Mathieu Lafrechoux
- 17/05/2010 Matin : Rencontre avec Malick DIOP président de l'IEM  
Après-midi : Rencontre avec la direction du GRDR, des membres du Conseil d'Orientation Stratégique (COS) et des responsables de programme (mini atelier de réflexion collective).
- 05/07/2010 Atelier de restitution et de discussion autour des rapports provisoires (volumes 1 et 2)

## Annexe 2

### Quelques exemples de modalités d'action des programmes du GRDR (A titre d'exemple, sans intention d'exhaustivité)

Programme	Modalités	Public-cible	Rôle clef
<b>PAMAM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en réseau,</li> <li>- formation aux techniques organisationnelles et rédactionnelles des associations,</li> <li>- partage d'informations via le montage de forums et l'animation de revues</li> <li>- interventions dans des écoles</li> <li>- diagnostics des associations de migrants et des services de droits communes à l'échelle communale</li> </ul>	Réseaux Fédérations Tête de réseaux Associations du BFS surtout	Renforcement organisationnel et institutionnel ; facilitateur de la mise en relation avec d'autres catégories d'acteurs
<b>EQUAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diagnostics de situations</li> <li>- travail sur la notion de « temps »</li> <li>- forums de discussion</li> <li>- accompagnement à la recherche d'emploi</li> <li>- restitution et mise en débats élargis</li> <li>- négociations, décloisonnement entre catégories</li> </ul>	Femmes migrantes pas forcément du BFS	Accompagnateur et facilitateur dans l'accès aux représentations et aux savoir-faire des femmes
<b>PIMDERO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation de séjours d'acteurs du développement local, surtout des élus locaux africains, en France.</li> </ul>	Association de Migrants et élus locaux ici et là-bas	Facilitateur de relation entre espaces Nord et Sud
<b>PAIDEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- créer et appuyer des instances de concertation qui regroupent les acteurs locaux</li> <li>- effectuer des diagnostics ou des monographies de territoire à travers des démarches participatives</li> <li>- faciliter l'élaboration de « plans d'actions prioritaires » par les instances de concertation ;</li> <li>- faciliter la mise en œuvre de ces plans d'actions prioritaires via l'appui aux agents de développement local, embauchés et rémunérés par la commune ;</li> <li>- appuyer des « initiatives de base », ou projets divers et variés montés par des associations locales</li> <li>- cofinancement (au niveau opérationnel) et gestion de fonds de développement local qui réunit les financements provenant de la coopération décentralisée, des bailleurs internationaux et des migrants dans les plans définis.</li> <li>- aide aux communes à la recherche de financements.</li> </ul>	Migrants, associations et Collectivités Locales	Catalyseur de dynamiques de développement local
<b>Migrants âgés</b>	Diagnostic sur les besoins et demandes des résidents du foyer Accueil / Orientation / Accompagnement Actions collectives en partenariat	Migrants âgés	Appui-conseil

## Contacts

### **INTER-MONDES BELGIQUE**

**1, rue des Doyens (Bureau 330 A)  
1348 Louvain la Neuve (Belgique)**

**Tel.: +32(0)472.285.472 – +32(0)10.478.502  
contact@inter-mondes.org - www.inter-mondes.org  
N° enregistrement : 473.920.719  
Compte Dexia : 777-5957736-72**